

Photos 1, 2, 3, 4 : page couverture
Source des photos : Ville de Magog

POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE PORTRAIT CULTUREL ET ENJEUX - VERSION DÉTAILLÉE

2005 À JUIN 2019
DIVISION CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET PATRIMOINE



TABLE DES MATIERES

Table des matières – Cartes, tableaux et illustrations	8
Table des matières – Photos	9
AVIS AUX LECTEURS	11
COMITÉ DE RÉDACTION DU PORTRAIT CULTUREL ET ENJEUX	11
INTRODUCTION	12
Qu'est que la culture?	12
Qu'est-ce qu'une politique culturelle?	13
Rôle de la municipalité	13
Vers une nouvelle politique culturelle et patrimoniale	13
Étapes préalables à l'élaboration de la politique culturelle et patrimoniale et de son plan d'action	14
portrait culturel et enjeux	14
Consultations publiques	14
Comité de travail	15
DESCRIPTION DU TERRITOIRE	15
Créative de nature	19
Profil sociodémographique	19
HISTOIRE GÉNÉRALE ET CULTURELLE	21
MUNICIPALITÉ : STRUCTURES ADMINISTRATIVES (GESTION ET RESSOURCES HUMAINES)	25
Historique/évolution	25
Gestion et administration	29
Comités	29
Commission de la culture	29
Commission planification du Territoire	29
Comité consultatif en urbanisme	30
Comité de toponymie	30
Autres comités	30
Autres intervenants / collaborateurs	30
Organismes	30

Bénévoles	31
Artistes et artisans	31
Citoyens	31
Ministère de la culture et des communications du Québec (MCC)	31
MRC de Memphrémagog	31
Écoles et commissions scolaires	32
ENTREPRISES PRIVÉES ET COMMERÇANTS	32
Autres partenariats	32
DÉPENSES À LA CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET AU PATRIMOINE	33
INTERVENTIONS DE LA MUNICIPALITÉ EN ARTS ET CULTURE	38
BILAN DU PLAN D'ACTION 2005	38
ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	42
INFRASTRUCTURES CULTURELLES	44
Centre d'interprétation du Marais	44
Bibliothèque Memphrémagog	45
Espace culturel de Magog	46
Du centre culturel azur vers le centre d'arts visuels	49
Maison Merry	51
SOUTIEN AU MILIEU	53
Soutien aux organismes culturels	53
Politique de reconnaissance et politique culturelle	54
Mandat municipal (\$)	57
Aide au fonctionnement (\$)	57
Soutien financier à l'événement (\$)	57
Programmes et politiques (\$)	58
Subventions ponctuelles et autres (\$)	58
Évolution des subventions	59
Gratuité de bureaux et d'espaces, et locaux à tarifs préférentiels	59
Gratuité de locaux	59
Soutien professionnel et technique	60
Politiques	60
Accueil des événements et politique d'événements écoresponsables	60
Soutien technique et exigences de la Ville	61
Familles et ainés (MADA)	62
Planification stratégique	62
Plan d'urbanisme	63
Programmes de soutien au service des organismes, du milieu scolaire et des jeunes	63
Accès à différents lieux de diffusion en arts de la scène	63

Soutien au transport pour la jeunesse	66
Soutien aux organismes culturels – outils de communication, matériel informatique et logiciels	67
Soutien à la pratique artistique : programme destiné aux jeunes artistes de magog	69
PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA VILLE DE MAGOG	71
Fréquentation	72
Bibliothèque Memphrémagog	72
Spectacles jeune public et familles	74
Cinéma plein air	75
Circuits audioguidés et visites guidées pour la découverte du patrimoine	75
Groupes scolaires	75
Ateliers culturels jeunesse – mandat municipal	77
OUTILS DE COMMUNICATIONS	78
Brochure Loisirs et Culture	78
Programmation culturelle	78
Dépliant des activités et événements estivaux	79
Programmation culturelle scolaire	79
Plan de communication	79
PORTRAIT GÉNÉRAL : CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET PATRIMOINE	81
Évènements	93
PORTRAIT DES SECTEURS CULTURELS	93
ARTS DE LA SCÈNE	93
théâtre	95
Enseignement (théâtre)	95
Loisirs (théâtre)	95
Diffusion (théâtre)	95
Organismes et évènements disparus (théâtre)	96
Musique	96
Enseignement (musique)	96
Loisirs (musique)	97
Diffusion : Concerts et spectacles (musique)	97
Organismes (musique)	98
Groupe Clef de Sol	98
Orford Musique	99
Vieux Clocher de Magog	99
Organismes et évènements disparus (musique)	100
Danse	100
Enseignement (Danse)	100
Loisirs (Danse)	101
Diffusion (Danse)	101

Arts du cirque	102
Enseignement (arts du cirque)	102
Loisirs (arts du cirque)	102
Diffusion (arts du cirque)	103
Organisme (arts du cirque)	103
Cirque des Étoiles de Memphrémagog	103
Humour	103
Enseignement (humour)	103
Loisirs (humour)	103
Diffusion (humour)	103
Multidisciplinaire en arts de la scène	104
Organismes (arts de la scène – poésie)	104
Art et poésie	104
ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART ET ART PUBLIC	104
Arts visuels	104
Enseignement et loisir (arts visuels)	105
Diffusion (arts visuels)	106
Centre d'arts visuels de Magog	107
Centre d'interprétation du marais - expositions	109
Organismes (arts visuels)	109
Art'M (anciennement Comité d'action culturelle)	109
Circuit des arts Memphrémagog	111
Club Photo de Magog	111
Comité d'exposition sur les arts et la culture caribéenne	112
Musée international d'art naïf de Magog	112
Organismes et évènements disparus (arts visuels)	116
Créatio Centre d'artistes	117
Estiv'arts	117
Visa Art	117
Trésors de la Grange	118
Métiers d'art	118
Enseignement (métiers d'art)	119
Loisir et organismes (métiers d'art)	120
Association des retraités de Magog	120
Cercle des Fermières	120
Courtepointe De Magog	120
Les Filles d'Ariane	120
Les Verriers de magog	121
Autres organismes ou regroupements (métiers d'art)	121
Diffusion (métiers d'art)	121
Art public	121
LECTURE, LIVRES ET LITTÉRATURE	124

Bibliothèque Memphrémagog	124
Développement des collections	127
Numérique	130
Diffusion (Lettres, livres et littérature)	131
Maisons d'édition	131
Organisme	131
Les Amis de la Bibliothèque Memphrémagog	131
CINÉMA ET ARTS MÉDIATIQUES	133
Organismes et événements disparus (Cinéma et arts médiatiques)	134
CULTURE ET ÉDUCATION	135
Services offerts par la ville de magog	135
Commissions scolaires et écoles privées	135
Programme <i>La culture à l'école</i>	137
Programme <i>Sorties scolaires en milieu culturel</i>	137
Organisme (culture et éducation)	138
Université du troisième âge : Antenne de Memphrémagog (AGÉÉAM)	138
PATRIMOINE CULTUREL	138
Description	139
Le patrimoine culturel de Magog : une implication citoyenne et municipale	140
Gestion et administration	142
Explication des divisions du document (patrimoine)	145
Patrimoine immobilier (bâti)	146
Connaissance	146
Inventaire des lieux de culte du Québec	146
Reconnaissance, protection et conservation	147
protection municipale : citation	147
Sensibilisation et mise en valeur	148
Reconvertions	148
Église Sainte-Marguerite-Marie	148
Maison Merry	149
Aide à la rénovation	150
Publication et signalisation	151
Activités de loisir culturel en patrimoine et histoire	152
Patrimoine archéologique	154
Magog	155
Connaissance	156
Interventions municipales	156
Autres interventions	157

Reconnaissance, protection et conservation	157
Sensibilisation et mise en valeur	158
Patrimoine mobilier	159
Connaissance	160
Reconnaissance, protection et conservation	161
Sensibilisation et mise en valeur	161
Paysages culturels patrimoniaux	161
Connaissance	162
Reconnaissance, protection et conservation	164
Sensibilisation et mise en valeur	164
Patrimoine immatériel	165
Connaissance	166
Contes et légendes	166
Savoir-faire et traditions	167
Reconnaissance, protection et conservation	168
Sensibilisation et mise en valeur	168
Le monstre Memphré	168
Savoir-faire et traditions	168
Personnages, évènements et lieux historiques	168
Connaissance	169
Reconnaissance, protection et conservation	169
Reconnaissance fédérale : Désignation lieu historique du Canada	169
Sensibilisation et mise en valeur	169
Organismes et autres collaborateurs	171
Société d'histoire de Magog (SHM)	171
Corporation de la Maison Merry	173
Citoyennes et citoyens	175
AUTRES ENJEUX	176
ANNEXE 1 - L'ÉCOSYSTÈME DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE	178

TABLE DES MATIÈRES – CARTES, TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

CARTE 1 : TERRITOIRE DE LA VILLE DE MAGOG	17
CARTE 2 : CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET PATRIMOINE.....	18
 TABLEAU 1 : MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL.....	15
TABLEAU 2 : POPULATION DE MAGOG PAR TRANCHES D'ÂGE ET SEXE	20
TABLEAU 3 : POPULATION ET POURCENTAGE SELON LES GRANDS GROUPES D'ÂGES À MAGOG, 2006 À 2016	20
TABLEAU 4 : RESSOURCES EN CULTURE ET PATRIMOINE.....	26
TABLEAU 5 : NIVEAU DE SERVICE EN 2018 SELON <i>LES LIGNES DIRECTRICES POUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES</i>	27
TABLEAU 6 : SIMULATION POUR L'ANNÉE 2036. NIVEAU DE SERVICE SELON <i>LES LIGNES DIRECTRICES POUR LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DU QUÉBEC</i>	28
TABLEAU 7 - RÉPARTITION DES DÉPENSES EN CULTURE ET EN LOISIRS POUR LA VILLE DE MAGOG (2005-2018)	35
TABLEAU 8 – RÉPARTITION DES DÉPENSES (AMORTISSEMENT INCLUS) – VILLES COMPARABLES - 2018	36
TABLEAU 9 – CONTRIBUTION MUNICIPALE EN CULTURE PAR HABITANT	37
TABLEAU 10 : ACTIONS POSÉES DANS LE CADRE DES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL (2009-2020).....	43
TABLEAU 11 : INFRASTRUCTURES CULTURELLES MAJEURES (2011-2018).....	44
TABLEAU 12 : FRÉQUENTATION DU CENTRE CULTUREL AZUR (2006-2012) ET DU CENTRE D'ARTS VISUELS DE MAGOG (2012-2018).....	50
TABLEAU 13 : SOUTIEN MUNICIPAL AUX ORGANISMES CULTURELS EN 2018, SELON LE STATUT DE LA POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES.....	56
TABLEAU 14 : SUBVENTIONS ACCORDÉES ET FRAIS PAYÉS PAR LES ORGANISMES – PROGRAMME D'ACCÈS AUX DIFFÉRENTS LIEUX DE DIFFUSION EN ARTS DE LA SCÈNE – 2006 ET 2018	65
TABLEAU 15 : ÉVOLUTION DES MONTANTS ALLOUÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AU TRANSPORT POUR LA JEUNESSE (SOURCE : DIRECTION TRÉSORERIE ET FINANCES).....	66
TABLEAU 16 : RÉPARTITION DES SUBVENTIONS SELON LES VOLETS DU PROGRAMME	68
TABLEAU 17 : NOMBRE D'ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA CLIENTÈLE ADULTE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS	73
TABLEAU 18 : ACTIVITÉS ET PARTICIPATION JEUNESSE	73
TABLEAU 19 : ACTIVITÉS POUR ADOLESCENTS À LA BIBLIOTHÈQUE.....	74
TABLEAU 20 : SPECTACLES JEUNE PUBLIC ET FAMILLES (GRAND PUBLIC) – AUDITORIUM DES TISSERANDS	75
TABLEAU 21 : ASSISTANCE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES POUR LES GROUPES SCOLAIRES (AUTRES QUE CELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE).....	76
TABLEAU 22 : ACTIVITÉS POUR LA CLIENTÈLE SCOLAIRE	77
TABLEAU 23 : INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES JEUNESSE DU GROUPE CLEF DE SOL 2008-2018.....	78
TABLEAU 24 - PORTRAIT DE L'INTERVENTION DE LA MUNICIPALITÉ EN CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET PATRIMOINE.....	81
TABLEAU 25 - PORTRAIT DES ORGANISMES CULTURELS ET COMMUNAUTAIRES À BUT NON LUCRATIF ET DU SECTEUR PRIVÉ.	83
TABLEAU 26 – INFRASTRUCTURES CULTURELLES ET LIEUX DE DIFFUSION SUR LE TERRITOIRE	92
TABLEAU 27 - INTERVENANTS EN DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE.....	94
TABLEAU 28 - OFFRE D'ACTIVITÉS DE LOISIR CULTUREL EN THÉÂTRE	95
TABLEAU 29 - OFFRE D'ACTIVITÉS DE LOISIR CULTUREL EN MUSIQUE	97
TABLEAU 30 - OFFRE D'ACTIVITÉS DE LOISIR CULTUREL EN DANSE.....	101
TABLEAU 31 - ACTIVITÉS DE LOISIR CULTUREL EN ARTS VISUELS.....	105
TABLEAU 32 - LIEUX DE DIFFUSION EN ARTS VISUELS	106
TABLEAU 33 – FRÉQUENTATION DE MUSÉES DE LA RÉGION - RATION VISITEURS VS POPULATION – PÉRIODE 2017-2018.....	115
TABLEAU 34 – FRÉQUENTATION DE MUSÉES DE LA RÉGION - RATIO VISITEURS VS POPULATION.....	116
TABLEAU 35 – OFFRE DE LOISIRS EN MÉTIERS D'ART	118

TABLEAU 36 - POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE ET À L'ENVIRONNEMENT	122
TABLEAU 37 - AUTRES ŒUVRES D'ART SUR LE TERRITOIRE.....	123
TABLEAU 38 - FRÉQUENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE	126
TABLEAU 39 - TAUX D'ABONNEMENT DE LA POPULATION	126
TABLEAU 40 - ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNÉS ADULTES.....	126
TABLEAU 41 - NOMBRE D'ABONNÉS ADULTES, JEUNES ET ORGANISMES.....	127
TABLEAU 42 - NOMBRE TOTAL DE DOCUMENTS	128
TABLEAU 43 - TAUX DE RAFRAICHISSEMENT DES COLLECTIONS 2017	128
TABLEAU 44 - NOMBRE DE DOCUMENTS PAR CITOYENS.....	129
TABLEAU 45 - NOMBRE DE PRÊTS PAR HABITANT	129
TABLEAU 46 - POURCENTAGE DE PRÊT EFFECTUÉS PAR LES ENFANTS	130
TABLEAU 47 – NOMBRE DE PRÊTS DE DOCUMENTS NUMÉRIQUES PAR LES ENFANTS	131
TABLEAU 48 - CINÉMA ET DES ARTS MÉDIATIQUES.....	133
TABLEAU 49 – ÉTUDES PATRIMONIALES RÉALISÉES	146
TABLEAU 50 – COTE DES ÉGLISES DE MAGOG SELON L'INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTURE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS.....	147
TABLEAU 51 – BÂTIMENTS OU SITES FAISANT L'OBJET D'UNE CITATION MUNICIPALE.....	148
TABLEAU 52 – BILAN DES SUBVENTIONS – PROGRAMME DE SUBVENTION – BÂTIMENTS COMMERCIAUX DU CENTRE-VILLE	151
TABLEAU 53 – INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES RÉALISÉES PAR LA VILLE DE MAGOG	156
TABLEAU 54 – INTERVENTIONS DE PROTECTION ET CONSERVATION – ARCHÉOLOGIE	158
TABLEAU 55 – INTERVENTIONS DE MISE EN VALEUR ET SENSIBILISATION – ARCHÉOLOGIE	158
TABLEAU 56 – LISTE DU PATRIMOINE MOBILIER	160
TABLEAU 57 – ÉTUDES SUR LES PAYSAGES CULTURELS	163
TABLEAU 58 –PAYSAGES CULTURELS IDENTIFIÉS.....	163
ILLUSTRATION 1 - L'ÉCOSYSTÈME DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE QUÉBÉCOISE.....	179

TABLE DES MATIÈRES – PHOTOS

PHOTOS 1, 2, 3, 4 : PAGE COUVERTURE.....	1
PHOTO 5 : CRÉATIVE DE NATURE.....	19
PHOTO 6 : CENTRAL VERMONT RAILROAD_MAGO.....	21
PHOTO 7 : FANFARE 1965	22
PHOTO 8 : SPECTACLE DE DANSE À L'ÉCOLE PRINCESS ELIZABETH.....	22
PHOTO 9 : CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MARAIS.....	45
PHOTO 10 : SALLE DE L'IMPRIMERIE – ESPACE CULTUREL DE MAGOG	46
PHOTO 11 : AUDITORIUM DES TISSERANDS.....	47
PHOTO 12 : CENTRE CULTUREL AZUR	49
PHOTO 13 : CENTRE D'ARTS VISUELS DE MAGOG	49
PHOTO 14 : CENTRE D'ARTS VISUELS DE MAGOG – INTÉRIEUR	50
PHOTO 15 : MAISON MERRY AVANT LES TRAVAUX	51
PHOTO 16 : MAISON MERRY, 2018.....	51
PHOTOS 17, 18, 19 : ACTIVITÉS CULTURELLES – PROGRAMMATION DE LA VILLE DE MAGOG	71
PHOTO 20 : ENFANT AU PIANO – SOIRÉE REMISE DE BOURS.....	96
PHOTO 21: DANSE.....	101
PHOTO 22 : LOGO CIRQUE DES ÉTOILES.....	103
PHOTO 23 : EXPOSITION DU COMITÉ D'ACTION CULTURELLE (ART'M)	110

PHOTO 24 : MUSÉE INTERNATIONAL D'ART NAÏF, CHEMIN ROY	113
PHOTO 25 : EXPOSITION DU MUSÉE INTERNATIONAL D'ART NAÏF DE MAGOG	114
PHOTO 26 : DVD <i>CONTES, LÉGENDES ET IMAGINAIRE NAÏF QUÉBÉCOIS</i>	114
PHOTO 27 : LOGO VISA ART	117
PHOTO 28 : ŒUVRE D'ART – MAISON MERRY	121
PHOTO 29 : ŒUVRE D'ART - BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG	122
PHOTO 30 : HEURE DU CONTE – SALLE KATHLEEN-MILNE.....	124
PHOTO 31 : HEURE DU CONTE EN PYJAMA	125
PHOTO 32 : GRANGE PATRIMONIALE. CHEMIN D'AYER'S CLIFF.....	139
PHOTO 33 : EXPOSITION PERMANENTE - MAISON MERRY	139
PHOTO 34 : CHARIOT-TREUIL (1921)	140
PHOTO 35 : SALLE COMMUNAUTAIRE ANGLICANE (ÉGLISE SAINT-LUKE)	140
PHOTO 36 : MAISON MERRY	141
PHOTO 37 : VITRAIL - BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG	149
PHOTO 38 :TABLE TACTILE	150
PHOTO 39 : BÂTIMENT PATRIMONIAL, RUE PRINCIPALE OUEST	150
PHOTO 40 : PAGE COUVERTURE – GUIDE.....	151
PHOTO 41 : PAGE COUVERTURE – BROCHURE	151
PHOTO 42 : BANNIÈRE – LA MAISON ALVIN HEAD MOORE.....	152
PHOTO 43 : VESTIGE DE L'ANCIENNE PISCICULTURE.....	154
PHOTO 44 : INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE LA MAISON MERRY	155
PHOTO 45 : INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE SUR LE SITE DE LA MAISON MERRY	155
PHOTO 46 : PAYSAGE CULTUREL PATRIMONIAL – CHEMIN GENDRON.....	162
PHOTO 47 : PAYSAGE CULTUREL PATRIMONIAL – ROUTE 112.....	162
PHOTO 48 : PAYSAGE CULTUREL PATRIMONIAL – CHEMIN BENOIT	162
PHOTO 49 : MOSAÏCULTURE DU MONSTRE MEMPHRÉ.....	166
PHOTO 50 : <i>PLAISIRS COLORÉS</i> DE GUYLAIN CLICHE	167
PHOTO 51 : MADAME CÉCILE D'ARCY	167
PHOTO 52 : IDENTIFICATION – SALLE DE LA FILATURE	170

AVIS AUX LECTEURS

Le portrait culturel que nous présentons est un document de travail qui offrira aux citoyennes et citoyens et aux organismes du milieu un portrait de la culture, de la bibliothèque et du patrimoine à Magog, ainsi qu'un aperçu de son évolution depuis l'adoption de la politique culturelle de 2005. Ce document « met la table » en vue des consultations publiques à venir pour l'actualisation de cette politique. Les consultations permettront d'identifier les besoins et les attentes du milieu. Les constats et les enjeux nommés mèneront à la rédaction d'une politique culturelle et patrimoniale renouvelée ainsi qu'à un plan d'action. Nous invitons donc toute la population à participer aux consultations.

Ce document a été rédigé au meilleur de la connaissance des personnes impliquées. Il se peut que certaines informations n'y apparaissent pas.

Des employés d'autres divisions de la Ville de Magog ainsi que des représentants d'organismes ont transmis ou validé les informations contenues dans ce document. Certaines informations ont également été prises dans des documents ou rapports annuels d'organismes.

La Politique culturelle et patrimoniale de la Ville de Magog est réalisée dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Magog et le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

COMITÉ DE RÉDACTION DU PORTRAIT CULTUREL ET ENJEUX

Denise Roy

Chef de Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine

Édith Thibodeau

Agente de développement Patrimoine et Culture

Françoise Ménard

Chef de section Bibliothèque

Anne-Brigitte Renaud

Ressource professionnelle contractuelle

INTRODUCTION

QU'EST QUE LA CULTURE?

La culture constitue une composante essentielle de la vie en société, qui favorise l'épanouissement et améliore la qualité de vie et la sensation de bien-être tant des personnes que des collectivités. Elle est porteuse d'une identité qui nous ressemble et nous rassemble. Elle donne accès au savoir sous toutes ses formes, en ce sens, elle favorise l'acquisition et l'intégration de connaissances et d'habiletés variées. Elle se définit aussi à travers l'aménagement et le développement des territoires. C'est donc beaucoup plus qu'un divertissement ou une activité de loisir.

La culture concerne tous les résidents, peu importe leur âge et leur condition. Elle interpelle les artistes et les artisans qui habitent et créent sur notre territoire, sans oublier les gens d'affaires et les organismes qui soutiennent et animent culturellement la vie communautaire.

Le patrimoine culturel est, quant à lui, l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir (www.capsurpatrimoine.ca). Il s'agit d'une richesse collective, il est le reflet de l'identité d'une société.

Dans ce document, la notion de culture à Magog réfère aux six secteurs d'intervention suivants :

1. **les arts de la scène** (théâtre, musique, danse, arts du cirque, humour).
2. **les arts visuels, les métiers d'art et l'art public** (peinture, dessin, photographie, sculpture, vitrail, céramique, bois, bijoux, etc.).
3. **la lecture, le livre et la littérature** (bibliothèque, maison d'édition, librairie).
4. **le cinéma et les arts médiatiques** (arts cinématographiques et numériques).
5. **la culture et l'éducation** (milieu scolaire, CPE, Université du troisième âge).
6. **le patrimoine culturel** (immobilier, archéologique, mobilier, paysages, immatériel ainsi que personnages, lieux et événements).

Elle englobe les pratiques de loisir culturel et la pratique professionnelle. Le lecteur trouvera les définitions de chacun de ces secteurs dans la section *Portrait des secteurs culturels*.

La culture apporte de précieux avantages sur le plan social et économique.

Selon un rapport publié par Hill Strategies en juin 2019, « **Les retombées économiques directes des produits culturels** s'élevaient à 11,0 milliards \$ au Québec en 2017, ce qui correspond à **1 321 \$ par personne, ou 2,8 % du PIB provincial**. La contribution directe des industries culturelles au PIB du Québec se chiffrait à **12,3 milliards \$ en 2017, soit 1 479 \$ par personne, ou 3,2 % du PIB de la province**.

Au Québec, le **PIB des industries culturelles** (12,3 milliards \$) est **supérieur** à la valeur ajoutée de l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (6,7 milliards \$) et de l'hébergement et des services de restauration (9,1 milliards \$). Toutefois, la valeur ajoutée de la culture est inférieure à

celle des services publics (13,7 milliards \$); du transport et de l'entreposage (16,9 milliards \$); des services d'enseignement (23,0 milliards \$); et de la construction (26,4 milliards \$).

La valeur ajoutée de la culture (12,3 milliards \$) est plus de **11 fois plus élevée que l'estimation du secteur du sport** (1,1 milliard \$, ou 0,3 % du PIB de la province) ». (Source : <https://reseauartactuel.org/hill-strategies-publie-une-estimation-des-retombées-économiques-de-la-culture-au-quebec-et-en-ontario/>)

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE CULTURELLE ?

La politique culturelle est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité (source : www.mcc.gouv.qc.ca). Elle définit notamment les grandes orientations, les priorités d'actions et les objectifs à atteindre.

Cet outil est non seulement un cadre de référence pour soutenir le dynamisme culturel et planifier les interventions sur le territoire, mais il se veut également un engagement du conseil municipal auprès de ses citoyens et de tous ceux et celles qui participent au rayonnement et au déploiement de la culture.

La politique culturelle doit répondre aux besoins de la communauté pour laquelle elle est élaborée.

En actualisant sa politique et en renouvelant son plan d'action, la Ville de Magog démontre sa volonté de faciliter l'accès à une offre culturelle de qualité, de favoriser la vitalité du milieu, de mettre en valeur son identité et d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens et des citoyennes.

RÔLE DE LA MUNICIPALITÉ

La Ville souhaite, par ses actions, consolider et développer la culture de façon à permettre l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Le soutien de la Ville de Magog à la culture, à la bibliothèque et au patrimoine se déploie de multiples façons et à différents niveaux. Il se traduit notamment par l'accessibilité et le développement d'infrastructures culturelles, par l'aide aux organismes et aux événements culturels, par le soutien financier des ententes. Ce soutien s'exprime aussi, par des politiques, par des programmes, par une programmation culturelle complémentaire à celle du milieu ainsi que par la réalisation de nombreux projets culturels, incluant la bibliothèque, ainsi que de nombreuses actions portant sur la connaissance, la préservation et la valorisation du patrimoine culturel local.

Bien entendu, la Ville ne peut agir seule. Elle compte donc sur l'implication de collaborateurs : artistes et artisans, organismes culturels et communautaires, institutions des secteurs public et privé ainsi que celle de l'ensemble de la population.

VERS UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Près de quinze (15) ans se sont écoulés depuis la mise en œuvre de la deuxième politique culturelle, période au cours de laquelle la Ville a réalisé un ambitieux plan d'action. Il est donc temps d'actualiser les orientations et les objectifs de développement tant culturel que patrimonial afin qu'ils répondent aux besoins d'aujourd'hui et aux aspirations de demain, au profit des générations présentes et futures.

La politique culturelle renouvelée sera définie en étroite collaboration avec l'équipe municipale, les organismes, les divers secteurs de société, ainsi qu'avec les citoyennes et citoyens.

Une attention particulière sera portée sur la transversalité de la culture, c'est-à-dire l'intégration de la culture dans tous les secteurs de la société (communautaire, économique, éducation, santé, sport, environnement, tourisme, etc.).

Le plan d'action découlant de la nouvelle politique permettra d'identifier les actions, les projets, les moyens (ressources humaines, financières et matérielles) et l'échéancier. Ce plan vise à définir les services offerts par la municipalité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture, à envisager des collaborations avec les intervenants du milieu et à faciliter la réalisation de projets provenant de la collectivité.

La mise en œuvre du plan d'action assurera la présence et la vitalité de la culture et du patrimoine sur le territoire au bénéfice de tous les citoyens. Le plan d'action découlant de la nouvelle mouture de la politique culturelle permettra de planifier les services offerts par la municipalité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture, les projets à développer et les priorités pour atteindre les objectifs fixés.

Au cœur même de la mission de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine, celle-ci assurera la réalisation et le suivi du plan d'action de la Ville en matière de culture et de patrimoine en collaboration avec d'autres services municipaux et ses nombreux collaborateurs.

ÉTAPES PRÉALABLES À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE ET DE SON PLAN D'ACTION

PORTRAIT CULTUREL ET ENJEUX

La première étape du processus de révision de la politique culturelle fut la rédaction du portrait culturel et des enjeux, initié par la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine. Cette dernière fut aidée par une ressource professionnelle contractuelle dont le mandat était d'effectuer la recherche et la compilation d'informations sur le développement culturel de Magog depuis 2005 et d'en amorcer la rédaction.

Les ressources professionnelles de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine ont poursuivi, bonifié et complété la rédaction du portrait culturel et de ses enjeux qui a ensuite été déposé à la Commission de la culture. Un comité de travail, de concert avec une firme spécialisée, avait pour mandat de l'étoffer, particulièrement au niveau des constats et enjeux.

Cette première étape a permis d'élaborer un portrait de la vie culturelle de Magog de 2005 à 2018.

Une première phase de validation des données a aussi été effectuée grâce à la collaboration de certains services municipaux et d'organismes œuvrant dans le domaine culturel à Magog.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Afin de développer une vision commune et d'élaborer une politique culturelle et patrimoniale qui correspond aux aspirations de l'ensemble de la communauté magogoise, la Ville de Magog, avec l'aide

d'une firme spécialisée, entreprendra une démarche de consultations publiques auprès de sa communauté. Les moyens qui seront mis en œuvre auront pour objectif de rejoindre le plus grand nombre possible de citoyens.

COMITÉ DE TRAVAIL

Un comité de travail composé de représentants administratifs, d'élus et de la firme spécialisée a été formé afin de voir à la réalisation de l'ensemble des étapes.

Tableau 1 : Membres du comité de travail

Conseillère municipale et présidente de la Commission de la culture	Diane Pelletier
Conseillère municipale	Nathalie Bélanger
Mairesse (membre d'office)	Vicki-May Hamm
Direction générale adjointe	Sylviane Lavigne
Direction culture, sports et vie communautaire	Linda Gagnon
Chef de Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine	Denise Roy
Agente de développement Patrimoine et Culture	Édith Thibodeau
Conseillère en urbanisme	Fannie Pelletier-Beaudry
Firme spécialisée : Artenso *	Eva Quintas
Représentant du ministère de la Culture et des Communications	Lucie Günter
Conseillère en communications	Sophie Marcoux

* D'autres membres de l'équipe d'Artenso peuvent également être présents au besoin lors des rencontres du comité.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE

À la croisée des autoroutes 10 et 55, Magog occupe une position géographique privilégiée entre les marchés canadiens et américains. Du point de vue administratif, la ville est située dans la région 05 (Estrie). Enracinée sur la rive nord du lac Memphrémagog dans les Cantons-de-l'Est, Magog est l'une des 17 municipalités de la MRC de Memphrémagog dont elle est la ville-centre et le pôle culturel et commercial.

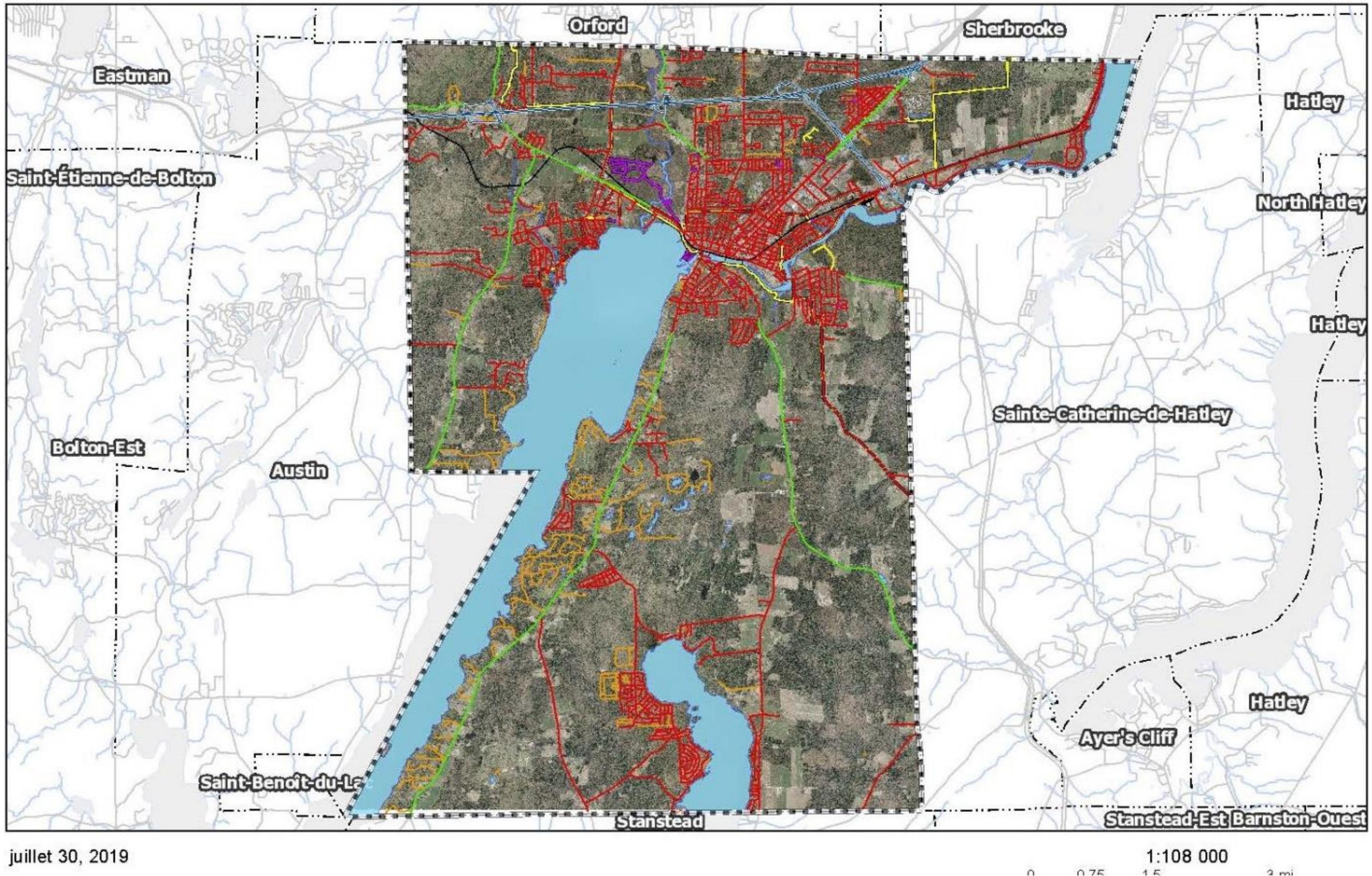
Sa population de quelque 27 000 habitants jouit de la plupart des services d'une grande ville dans l'environnement naturel enchanteur qu'offrent le lac et les montagnes environnantes. Magog met à la disposition de ses citoyens et de ses visiteurs des infrastructures culturelles et sportives comme la bibliothèque, une galerie d'art et un musée, un centre d'interprétation de la nature, un lieu de mémoire citoyen, des salles de spectacle, une salle de cinéma, un aréna, un centre sportif, de nombreux terrains

de sport, une trentaine de parcs, de même qu'un réseau cyclable et des sentiers piétonniers. Son centre-ville regroupe plus d'une cinquantaine de boutiques, une grande variété de restaurants, de cafés et de microbrasseries ainsi que des bureaux. De travaux majeurs de réaménagement sont amorcés en 2019 pour embellir la rue Principale.

De plus, la qualité et l'ampleur des infrastructures de loisir et de culture, divers évènements culturels et sportifs comme la Fête des neiges de Magog, le Cirque des étoiles Memphrémagog, le triathlon Tri-Memphré, la fête des Vendanges Magog-Orford et la Flambée des couleurs qui ponctuent l'année de moments festifs font de Magog une ville animée où il fait bon vivre.

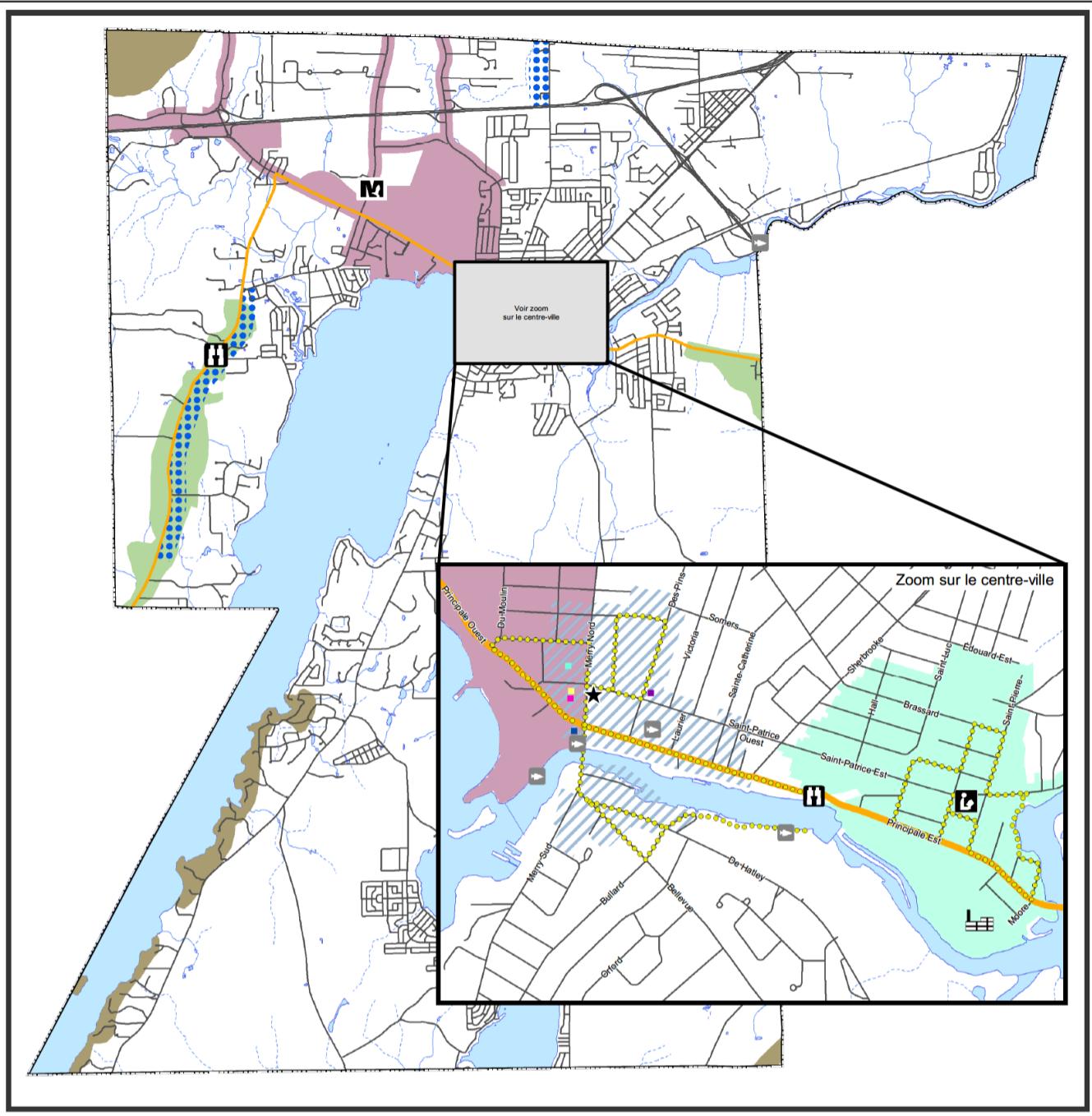
Des établissements et des entreprises dans les secteurs industriel, technologique, commercial, touristique et de la santé participent à l'équilibre de son économie. Ces secteurs doivent être pris en compte dans le processus de consultation de la politique culturelle et patrimoniale.

Ville de Magog



Carte 1 : Territoire de la ville de Magog

Source : Ville de Magog



TERRITOIRES D'INTÉRÊT

- Pôle d'intérêt historique et patrimonial - Centre-ville
- Pôle d'intérêt historique et patrimonial - Quartier des Tisserands
- Paysage naturel d'intérêt supérieur
- Secteur d'intérêt esthétique et visuel
- Vue panoramique

SITES D'INTÉRÊT

- Belvédère d'observation
- Ancienne église Sainte-Marguerite-Marie (immeuble patrimonial cité), Bibliothèque Memphrémagog et Espace culturel de Magog
- Vieux clocher de Magog
- Ilôt de l'ancienne Dominion Textile, lieu historique du Canada
- Centre d'interprétation du Marais
- Site archéologique
- Centre d'arts visuels de Magog et Musée international d'art naïf de Magog
- Société d'histoire de Magog
- Maison Merry, Lieu de mémoire citoyen de Magog (immeuble patrimonial cité)
- Ensemble institutionnel Saint-Luke (site patrimonial cité)
- Ensemble institutionnel Saint-Patrice (site patrimonial cité)

ROUTES D'INTÉRÊT

- Chemin des Cantons
- Route pittoresque et panoramique et paysage champêtre
- Circuit patrimonial

CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET PATRIMOINE ÉTAT DE SITUATION - POLITIQUE CULTURELLE

1 000 0 1 000 2 000 3 000 mètres



Date : 2019-12-02

Ce produit comporte de l'information géographique produite par la Ville de Magog :
© Ville de Magog, tous droits réservés.

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du Gouvernement du Québec :
© Gouvernement du Québec, tous droits réservés.

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant de la MRC de Memphrémagog :
© MRC de Memphrémagog, tous droits réservés.

VILLE DE Magog

Carte 2 : Culture, Bibliothèque et Patrimoine

Source : Ville de Magog

CRÉATIVE DE NATURE

En 2012, la Ville de Magog dévoile son nouvel énoncé de positionnement : *Créative de nature*. Ce slogan rappelle les particularités uniques pour lesquelles Magog est reconnue, c'est-à-dire la beauté de ses paysages, son histoire, son offre touristique, sa vitalité sportive ainsi que sa situation géographique exceptionnelle. Il exprime non seulement la richesse de son environnement, mais également le dynamisme de sa population. La créativité portée par l'ensemble des acteurs du territoire magogois distingue la municipalité sur plusieurs scènes. Elle représente aussi un défi, car la Ville souhaite atteindre les objectifs formulés dans sa vision, elle devra miser plus que jamais sur cette créativité et redoubler d'ingéniosité. Ce slogan lui rappellera constamment cette force créative.

Source : www.ville.magog.qc.ca/ville-de-magog/informations-generales/#Logo



Photo 5 : Crative de nature
Source : Ville de Magog

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Selon le décret de population de 2019, la population de Magog se chiffre à 27 205 habitants.
www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/45072

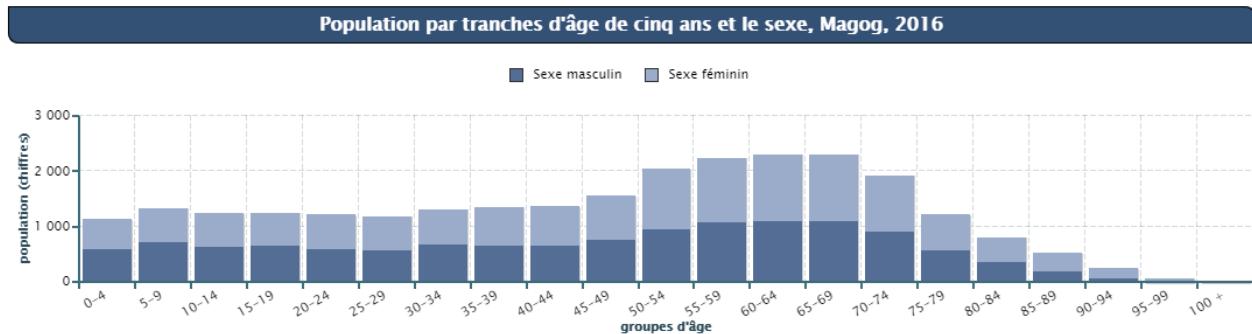
Les données les plus récentes disponibles proviennent du recensement de 2016 de Statistiques Canada et fournissent les informations suivantes :

Répartition selon l'âge

- 3 715 enfants de 0 à 14 ans représentent 13,9 % de la population;
- 7 105 personnes âgées de 65 ans et plus représentent 26,6 % de la population;
- La population en âge de travailler (15 à 64 ans) représente 59,4 % de la population;
- De 2006 à 2016, le pourcentage des enfants (0 à 14 ans) et celui de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) ont légèrement diminué;
- De 2006 à 2016, le pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus a considérablement augmenté.

- L'âge moyen de la population magogoise est de 46,8 ans, ce qui est légèrement plus âgé que celui du Québec à 41,9 ans.

Tableau 2 : Population de Magog par tranches d'âge et sexe



Source : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CSD-Fra.cfm?TOPIC=2&LANG=Fra&GK=CSD&GC=2445072

Tableau 3 : Population et pourcentage selon les grands groupes d'âges à Magog, 2006 à 2016

Pourcentage de la population selon les grands groupes d'âge, Magog, 2006 à 2016			
Groupes d'âge	Années	Population	Population (en pourcentage)
0 à 14 ans	2006	3 730	15,6
	2016	3 715	13,9
15 à 64 ans	2006	15 965	66,9
	2016	15 850	59,4
65 ans et plus	2006	4 190	17,5
	2016	7 105	26,6

Source : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/fogs-spg/Facts-CSD-Fra.cfm?TOPIC=2&LANG=Fra&GK=CSD&GC=2445072

Selon le Bureau de la statistique du Québec, la prévision de la croissance de la population (2009-2031) serait de 28 %.

Langue

6,2 % de la population ont déclaré l'anglais comme langue maternelle, 93,4 % le français et 1.7 % une langue maternelle tierce ou immigrante en 2016.¹

Revenus

En 2015, le revenu médian des ménages s'établissait à 52 531 \$, comparativement à 58 045 \$ pour la MRC de Memphrémagog et à 59 822 \$ pour l'ensemble du Québec.

Scolarité

En 2016, 80,6 % des personnes de 25 à 64 ans à Magog possédaient au moins un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence, comparativement à 86,3 % au Canada.

HISTOIRE GÉNÉRALE ET CULTURELLE



Photo 6 : Central Vermont Railroad_Magog
Source : Archives C.P. Hibbard - Ville de Magog

À la fin du 18^e siècle, les moulins à scie se multiplient de part et d'autre de la rivière Magog et les transports s'améliorent. Le hameau, connu sous le nom d'Outlet, se transforme et devient un important centre d'échanges. Dès la première moitié du 19^e siècle, des hôtels accueillent les vacanciers et une navigation saisonnière touristique et de soutien à l'industrie et au commerce se met en place.

Graduellement, le nom de Magog remplace celui d'Outlet. À la fin du 19^e siècle, la construction du chemin de fer Waterloo & Magog et de la Magog Textile & Print Company amorcent la transformation du village en une ville industrielle. L'achat de cette usine de coton imprimé par la Dominion Cotton Mills en 1889 consacre cet essor.

L'histoire de Magog demeure longtemps indissociable des progrès de l'industrie du textile, principal employeur de la ville. Des liens importants se tissent entre la compagnie et le conseil municipal pour développer des services de loisirs et de santé.

La culture est aussi présente. Pendant une courte période, une salle de spectacles où se produisent la compagnie théâtrale Pauline Hammond de même qu'un club littéraire et dramatique a pignon sur la rue Principale (édifice Déragon disparu dans l'incendie de 2019). En 1887, un premier kiosque à musique est érigé au parc des Braves et de nombreuses harmonies et fanfares voient le jour : certaines sont éphémères, d'autres perdurent. Chacune réussit à regrouper en son sein des citoyennes et des citoyens intéressés par l'apprentissage musical et la vie de groupe.

¹ Total 101.3 % - données de Statistiques Canada

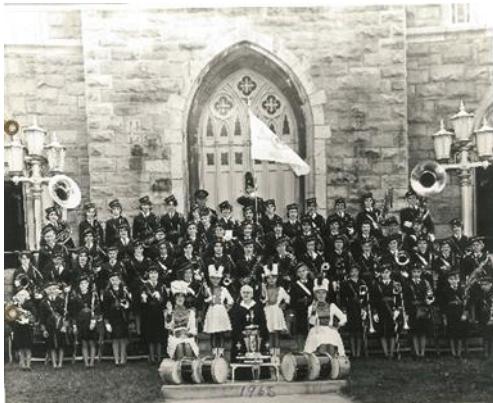


Photo 7 : Fanfare 1965

Source : Archives Studio R.C. – Ville de Magog

En dehors de l'encadrement formel paroissial, longtemps représenté par la mairie et l'église, des harmonies en milieu scolaire, ouvrier et familial se font entendre. Par leur présence, ces groupes de musique participent à la vie sociale et culturelle de Magog.

À une certaine époque, l'usine Dominion Textile elle-même a son harmonie, le *Prue Band*, composée d'ouvriers des usines de textile. Mais c'est la *Fanfare Notre-Dame* des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus qui marque la vie musicale de Magog de 1952 jusqu'au début des années 1980 tant par son originalité que par sa longévité. Réunissant essentiellement des jeunes filles jusque dans les années 1970, les défilés de

cette fanfare sont très populaires. Les **cours d'instruments à vent** pour les membres de l'harmonie sont offerts à la maison Saint-Joseph située au 61, de la rue Merry Nord. Les répétitions du groupe musical ont lieu dans la salle paroissiale Saint-Patrice.

Tout au long du 20^e siècle, l'amélioration du réseau routier permet le développement d'une industrie touristique qui ne se dément pas aujourd'hui. L'offre culturelle accompagne ce développement. Elle naît tant d'initiatives privées que d'organismes sans but lucratif. Des cours de danse, de musique et d'arts visuels, de même que des chœurs de chant et des troupes de théâtre amateur côtoient les concerts des Jeunesses musicales du Canada à l'auditorium de l'hôpital, qui possède même son piano à queue.

Le Centre culturel et artistique de Sherbrooke fondé en 1948 élargit rapidement son action en Estrie. À Magog, cela se traduit à partir de 1958 par des cours de **ballet** offerts aux enfants et, selon l'époque, dans le sous-sol de résidences privées ou dans une salle de l'église Saint Paul. Les spectacles sont présentés tantôt dans cette dernière salle, tantôt à l'école Princess Elizabeth. Par la suite, de nouvelles écoles ouvrent leur porte. Les cours de danses **classiques, jazz, hip-hop**, etc. sont donnés par le Studio M.C. Danse, les écoles de danse Janann, Excel et Dans&nsemble alors que d'autres écoles privées offrent différents types de cours de **danse sociale**. La danse, en tant que discipline d'enseignement, est même ajoutée au cursus scolaire de l'école secondaire de la Ruche.

En 1964, la Women Austin's Institute ouvre une première **bibliothèque** dans l'école anglophone Princess Elizabeth. Cette bibliothèque est ensuite relocalisée au deuxième étage du Bureau de poste



Photo 8 : Spectacle de danse à l'école Princess Elizabeth

Photo à la une du journal *La Chronique de Magog*. 18 mai 1960

Source : Anne Brigitte Renaud

et de douanes, situé à l'angle des rues des Pins et Principale Ouest. Au début, l'essentiel de la collection est en anglais, mais, dès 1967, l'organisme multiplie ses efforts pour servir la population francophone. Lors de la démolition du bâtiment, la bibliothèque emménage dans des locaux situés sur la rue Principale Ouest. D'abord œuvre paroissiale, puis le fait de citoyens anglophones engagés, elle est soutenue peu à peu par des contributions municipales, dont une première rémunération au personnel en 1973. En 1975, la collection comprend quelque 20 000 livres, dont 7 000 en français. En 1984, la maison Saint-Joseph est démolie pour permettre la construction d'un bâtiment conçu spécifiquement pour une bibliothèque, au cœur du quartier historique et institutionnel de la ville, au 61, rue Merry Nord. Inaugurée en 1985, la bibliothèque fait l'objet d'une municipalisation partielle en 1991 qui sera complétée en 1993. Au lendemain de ce changement, l'ancienne corporation sans but lucratif qui gérait la bibliothèque est réorganisée et contribue maintenant en tant que Fondation aux activités de la bibliothèque.

En 1971, une boîte à chanson, le Café du quai, située dans la rue du même nom et née sous l'inspiration de Marthe Lévesque, Richard Pouliot, Richard et Marie-Claire Séguin qui y consacreront une chanson éponyme sur un album lancé en 1973. Elle permet à des auteurs-compositeurs-interprètes, à des groupes et à des poètes de présenter leurs créations. On y entend notamment Raoul Duguay, Michel Garneau, Jim et Bertrand et le groupe Harmonium.

L'ancien lieu de culte méthodiste situé au 64, rue Merry Nord, converti en bâtiment d'entreposage de bois par une entreprise locale, est transformé en salle de spectacles baptisée **Le Vieux Clocher de Magog**. Au départ, la troupe de théâtre amateur **Les Baladins** y présente ses productions. L'OBNL Le Vieux Clocher inaugure sa programmation le 7 décembre 1974. En 1981, les Productions BYC deviennent propriétaire de la bâtisse. Graduellement, cette salle s'impose dans le paysage culturel québécois.

Le **Comité d'action culturelle**, incorporé en 1976 sur une initiative citoyenne et dont le fonctionnement repose exclusivement sur le travail de bénévoles, a pour mission de coordonner un certain nombre d'activités culturelles.

Sous l'impulsion de Jacques Boisvert, le Comité d'action culturelle intègre un volet historique à ses activités afin de sensibiliser la population à l'importance du patrimoine bâti et de l'histoire. Ce volet est délaissé en 1988 lors de la fondation de la Société d'histoire de Magog. Au fil du temps, l'organisme se départira de certains mandats, notamment de l'événement **Visa-Art**, qui deviendra un événement distinct. Il abandonnera l'enseignement des arts auprès des jeunes pour se consacrer au rayonnement des artistes en arts visuels auprès de la population de Magog et pour organiser des expositions en différents lieux. En 2019, afin de mieux refléter sa nouvelle mission, Visa-Art se renomme **Art'M**.

Au début des années 1980, à la suite de demandes répétées de parents qui cherchent à Magog des musiciens-éducateurs pour l'enseignement d'instruments autre que le piano, trois musiciennes fondent le Centre d'arts visuels et musical La Clef de sol (aujourd'hui **Groupe Clef de sol**), qui regroupe sous un même toit l'offre de **cours de musique et d'arts visuels** pour les jeunes autant que pour les adultes.

Pour réaliser le projet, l'entreprise privée loue un local au centre communautaire, alors géré par l'Association des retraités de Magog, et recrute des musiciens-éducateurs pour enseigner notamment la flûte, la clarinette, les instruments à cordes, l'initiation à la musique ainsi que les arts visuels. Par ailleurs, des cours de piano sont aussi offerts par des musiciens-éducateurs dans leurs résidences et par les **Filles de la Charité du Sacré-Cœur** qui, après la démolition de la maison Saint-Joseph, enseignent dans des locaux spécialement aménagés pour elles par la Ville de Magog au centre communautaire. De son côté, madame Annette Bélanger ouvre une école de violon et met sur pied un chœur d'enfants, Les Rossignols, dans la paroisse Saint-Jean-Bosco.

Parallèlement aux activités de promotion des artistes en arts visuels et d'enseignement, de nombreuses **galeries d'art** voient le jour.

Jacques Boisvert, plongeur invétéré et collectionneur, fonde en 1980 la Société d'histoire du lac Memphrémagog. En 1986, il établit la Société internationale de dracontologie du lac Memphrémagog ayant pour but de recenser et valoriser les témoignages portant sur l'apparition du monstre du lac. Il fait également partie des fondateurs de la **Société d'histoire de Magog** créée en 1988 à la suite des fêtes du centenaire de Magog. Les premières rencontres se tiennent dans des locaux temporaires, mais rapidement les membres du conseil de Ville soutiennent l'organisme par le prêt de locaux, dont ceux situés aujourd'hui au centre communautaire. La Société d'histoire de Magog multiplie ses actions en poursuivant ses expositions, en publiant divers ouvrages et en participant à de nombreuses activités de diffusion de l'histoire, telle l'écriture d'articles dans *Le Reflet de Magog*.

En 1997, sous l'initiative de Jean-Claude Gosselin, naissent les **Découvertes de la Chanson de Magog**. Dès l'année suivante, devant le nombre croissant d'inscriptions et la qualité des candidatures, l'organisme décidait de concentrer principalement son action sur la chanson, en privilégiant essentiellement trois axes : la création, la formation et la diffusion. Cet événement musical d'envergure a été présenté à Magog durant près de quinze ans.

Au moment de se regrouper en 2002, les anciennes municipalités de Magog et du Canton de Magog disposaient d'une politique culturelle qu'elles s'apprêtaient à renouveler, contrairement à la municipalité d'Omerville. À la suite de la fusion, la nouvelle Ville de Magog adopte une nouvelle politique culturelle. Le plan d'action qui en découle guide le travail des différents intervenants municipaux. Dans le cadre de sa mise en œuvre, ce plan d'action a servi à planifier, à réaliser et à assurer le suivi des actions et des services offerts par la municipalité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture depuis 2005.

MUNICIPALITÉ : STRUCTURES ADMINISTRATIVES (GESTION ET RESSOURCES HUMAINES)

HISTORIQUE/ÉVOLUTION

Au fil des années, la municipalité a joué un rôle de plus en plus structurant dans les secteurs communautaires, sportifs, culturels et des loisirs.

À l'origine, le rôle de la municipalité en culture s'est développé principalement autour de la bibliothèque municipale, autrefois un organisme indépendant, municipalisée en 1993 puis intégrée à la direction du Service des loisirs. Sur le plan des ressources humaines, la Ville compte alors sur une directrice de la bibliothèque assistée d'une équipe d'employés pour voir au fonctionnement courant.

En 2004, la Ville ajoute une gestionnaire à temps plein à la culture. Ses principales responsabilités incluent la vision, l'implantation, le développement, la réalisation et l'évaluation de l'ensemble des services offerts en culture et patrimoine ainsi que les projets culturels sur le territoire de la Ville de Magog. La réalisation d'une nouvelle politique culturelle fut l'un de ses premiers mandats.

En 2005, l'adoption de la politique culturelle de la nouvelle Ville de Magog, et du plan d'action en découlant, confirme la volonté de la Ville de soutenir le développement des arts, de la culture et du patrimoine sur son territoire. La mise sur pied d'une structure administrative consacrée à ces secteurs d'intervention de même que la création d'une commission formée d'élus et de gestionnaires municipaux en témoignent.

À compter de 2007, une banque d'heures annuelle est accordée pour l'embauche d'une ressource affectée principalement aux dossiers et aux projets du plan d'action culturel. Cette banque d'heures varie et augmente graduellement chaque année en fonction des projets et des dossiers en cours.

En 2013, elle est convertie en poste permanent d'agent de développement Patrimoine et Culture dont les principaux mandats sont constitués des projets et des dossiers en patrimoine culturel, de la gestion de l'Espace culturel et de la réalisation de la programmation culturelle complémentaire sur le territoire.

En 2015, la Semaine culturelle est intégrée à la programmation annuelle et une petite banque d'heures est ajoutée pour assurer la logistique et l'accueil du public aux activités de la programmation culturelle. Ces heures seront combinées à celles de la programmation aux activités de la Bibliothèque dès 2017.

Culture et patrimoine

En culture et patrimoine, on compte sur deux ressources professionnelles à temps plein, soutenues par une secrétaire lorsque requis et selon les disponibilités de celle-ci car partagée avec d'autres divisions.

Tableau 4 : Ressources en culture et patrimoine

Ressources en culture et patrimoine	Temps plein	Support
Chef de Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine	✓	
Agente de développement Patrimoine et Culture	✓	
Secrétaire		✓

Enjeu

En raison du mandat élargi notamment en patrimoine culturel, de l'intégration de la bibliothèque à la division, du développement et de la gestion des infrastructures culturelles ainsi que du soutien à la collectivité sous différentes formes et considérant le nombre croissant de demandes auprès de la Ville de Magog dans ces secteurs :

les ressources humaines dont dispose la division ne peuvent suffire à la tâche.

Depuis 2018, des demandes d'ajout de ressources humaines ont été présentées dans le cadre du plan de main-d'œuvre afin d'augmenter les ressources et ainsi répondre aux besoins exprimés par le milieu et soutenir la réalisation des projets liés au plan d'action de la politique culturelle.

Note : exceptionnellement, la Division peut compter en 2020 sur une ressource professionnelle à raison de deux jours par semaine.

Selon les données de Statistiques Canada, en 2016, **l'investissement en culture par les municipalités québécoises de 25 000 à 99 999 habitants se chiffre en moyenne à 9,89 \$ par habitant** en salaires et avantages sociaux (excluant les services de la bibliothèque).

Les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants investissent en moyenne 8,21 \$ par habitant. Pour la même année, la Ville de **Magog** investissait **6,20 \$ par habitant**, ceci représentant un écart de 2,01 \$ par habitant (population de 26 670). En 2018, cet investissement était de **6,43 \$** (population de 27 048), **se situant donc considérablement sous la normale québécoise**.

Bibliothèque

Depuis 2013, la bibliothèque relève désormais de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine.

En 2011, la bibliothèque déménage dans l'ancienne église Sainte-Marguerite et dispose d'une superficie de 2 000 m² et de locaux et de bureaux adéquatement aménagés. Cela permet de mieux servir les citoyennes et citoyens, de leur offrir davantage de services, de livres et d'heures d'ouverture, ce qui se traduit par une augmentation du nombre d'heures travaillées et du nombre d'employés.

Le tableau 5, « Niveau de service » dresse le portrait de la bibliothèque Memphrémagog en 2018. On y voit apparaître les efforts de consolidation déployés par la Ville au cours des deux dernières décennies afin de doter ses citoyens d'une institution culturelle de haut niveau. Le tableau présente l'évaluation comparative des niveaux de services selon *Les Lignes directrices pour les bibliothèques publiques* (2019) de l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

Tableau 5 : Niveau de service en 2018 selon *Les Lignes directrices pour les bibliothèques publiques*

Simulation pour une population de 27 048 habitants (2018)	Base	Bon	Excellent	Niveau de service offert en 2018
Heures d'ouverture	50	60	70	50,5
Nombre d'employés ETC	10,8	13,5	16,2	14,28
Nombre de techniciens en documentation ETC	2,7	3,8	4,9	1,43
Nombre de bibliothécaires ETC	1,9	2,7	3,2	1
Nombre de livres imprimés	67 620	81 144	94 668	97 253
Nombre de postes informatiques	9	11	14	33
Nombre de places assises	135	149	162	248
Superficie du bâtiment (m²)	1 777	1 866	1 955	2 000

Selon les nouvelles Lignes directrices, la bibliothèque offre un niveau de service excellent pour le nombre de livres imprimés, pour le nombre de postes informatiques mis à la disposition de la clientèle, pour le nombre de places assises et pour la superficie du bâtiment.

On voit aussi dans ce tableau qu'en fonction de la population desservie en 2018 (27 048 habitants), des efforts devraient être consentis par la Ville pour atteindre un niveau appréciable de service à la communauté en ce qui a trait aux ressources humaines.

Enjeux

La bibliothèque n'atteint pas le niveau de service « de base » en ce qui concerne le nombre de techniciens en documentation ETC (équivalent temps complet) ni en ce qui concerne le nombre de bibliothécaires ETC (équivalent temps complet).

La bibliothèque dispose de 1,43 technicien en documentation alors que le « niveau de base » demande 2,7 techniciens en documentation.

Elle dispose d'une bibliothécaire alors que le « niveau de service de base » demande 1,9 bibliothécaire.

Ainsi, en 2019, il manque l'équivalent de 1,3 technicien en documentation et il manque 0,9 bibliothécaire pour atteindre le niveau de service « de base ».

Le tableau 6 « Simulation pour l'année 2036 » présente le résultat d'une simulation à l'aide de l'outil « Simulation » des Lignes directrices, sur le site Internet de l'Association des bibliothèques publiques. Le tableau « Simulation pour l'année 2036 » présente une vue d'ensemble des acquis, et des efforts à consentir pour offrir aux citoyens de Magog un niveau de service « de base » ou « bon » ou « excellent ».

Tableau 6 : Simulation pour l'année 2036. Niveau de service selon *Les Lignes directrices pour la bibliothèque publique du Québec*

Simulation pour une population de 28 739 habitants (année 2036)	Base	Bon	Excellent	Objectifs pour 2036	Niveau de service offert en 2018
Heures d'ouverture	50	60	70	60	50,5
Nombre d'employés ETC	11,5	14,4	17,2	17,2	14,28
Nombre de techniciens en documentation ETC	2,9	4,0	5,2	3,0	1,43
Nombre de bibliothécaires ETC	2,0	2,9	3,4	3,0	1
Nombre de livres imprimés	71 848	86 217	100 587	97 253	97 253
Nombre de postes informatiques	10	11	14	33	33
Nombre de places assises	144	158	172	248	248
Superficie du bâtiment (m ²)	1 862	1 955	2 048	2 000	2 000

GESTION ET ADMINISTRATION

Dans la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine, en raison de la nature des dossiers, la gestion courante est exercée selon deux modes de fonctionnement :

par la **gestion directe et indirecte** des établissements culturels au service de la communauté.

par la **réalisation de multiples projets** des secteurs d'intervention de la culture et du patrimoine, dans le cadre du plan action de la politique culturelle, et dans le cadre des ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

Sa mission est de rendre accessible, de favoriser et de soutenir un ensemble de services, d'activités, de projets et d'infrastructures en culture, bibliothèque et patrimoine tant auprès des citoyennes et citoyens, des organismes, des artistes et artisans que des visiteurs, et ce, selon une vision globale et en collaboration avec les intervenants du milieu. C'est aussi de promouvoir, de faire découvrir et de valoriser toutes les formes d'expression, de diffusion et de création en arts. Elle consiste aussi à préserver et mettre en valeur l'identité et le caractère distinctif de Magog par ses interventions en patrimoine culturel.

De nombreux services municipaux collaborent au développement, à la consolidation et au rayonnement de la culture et du patrimoine à Magog. Notons plus particulièrement la collaboration étroite avec : Bâtiments, Communications et Technologies de l'information, Urbanisme, Finances et Trésorerie, Greffe et Affaires juridiques, Parcs et Espaces verts, Loisirs et Vie communautaire, etc.

COMITÉS

Différents comités sont étroitement liés au domaine de la culture, de la bibliothèque et du patrimoine.

COMMISSION DE LA CULTURE

Cette commission a pour mandat d'émettre des recommandations au conseil municipal sur tous les dossiers et projets portant sur la culture, la bibliothèque et le patrimoine. Elle est la première instance politique et administrative à discuter ces dossiers. Elle est composée d'élus et de gestionnaires municipaux attitrés aux dossiers de la culture, de la bibliothèque et du patrimoine. Au besoin, elle peut s'adjointre des ressources internes supplémentaires selon la nature des dossiers.

COMMISSION PLANIFICATION DU TERRITOIRE

Cette commission a pour mandat d'émettre des recommandations au conseil municipal relativement à toute question concernant la planification et l'aménagement du territoire. Elle est notamment

responsable de la révision du plan et des règlements d'urbanisme. Elle est composée d'élus et de gestionnaires municipaux.

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Son rôle consiste à donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il étudie principalement des projets soumis à la réglementation d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), de citation ou faisant l'objet de dérogations mineures, et émet ses recommandations au conseil municipal. À Magog, le comité consultatif en urbanisme joue également le rôle de Conseil local du patrimoine, tel qu'exigé par la *Loi sur le patrimoine culturel*. Il est composé d'élus, de gestionnaires et d'employés municipaux ainsi que de citoyens. Au besoin, les analyses sont appuyées par des recommandations produites par des spécialistes externes en patrimoine.

COMITÉ DE TOPOONYMIE

La principale responsabilité de ce comité est de formuler des avis et des recommandations au conseil municipal sur toute question relative à la désignation, la modification ou le remplacement de noms de lieux publics, et ce, dans le respect des règles de la Commission de toponymie du Québec. Dans certains cas, l'histoire et le patrimoine sont mis en valeur par la dénomination de rues, de parcs ou de lieux publics. Le comité est composé d'élus, de gestionnaires et employés municipaux ainsi que de citoyens intéressés par la toponymie ou l'histoire de Magog.

AUTRES COMITÉS

Selon la nature des dossiers et des projets, des comités de travail peuvent être créés; les projets pourront être présentés à d'autres commissions que celles nommées plus haut.

AUTRES INTERVENANTS / COLLABORATEURS

La Ville reconnaît le rôle qu'elle doit jouer en matière de culture, bibliothèque et patrimoine. Mais elle ne peut agir seule.

Plusieurs intervenants, qu'ils soient citoyens, artistes, artisans, organismes ou instances gouvernementales, tous en partagent la responsabilité. Chaque partenaire possède des compétences spécifiques et son propre rôle. Un partenariat s'impose entre les intervenants dont l'action doit être concertée afin d'en accroître l'efficacité.

ORGANISMES

Les informations sur les organismes œuvrant dans le domaine de la culture et du patrimoine à Magog se retrouvent dans les sections de ce document portant sur chacun des secteurs culturels.

BÉNÉVOLES

Le bénévolat représente une force vive en culture, bibliothèque et patrimoine, particulièrement pour le fonctionnement des organismes. À Magog, les bénévoles constituent une richesse plus que nécessaire au dynamisme culturel de la communauté. Plusieurs organismes culturels sont composés essentiellement, sinon uniquement, de bénévoles. Cependant, cette richesse peut se fragiliser en raison de l'essoufflement des bénévoles et de la difficulté à trouver la relève nécessaire à la poursuite des efforts investis et aux tâches à accomplir.

ARTISTES ET ARTISANS

De nombreux artistes et artisans exerçant dans les différents secteurs culturels résident sur le territoire de Magog. De niveau amateur, semi-professionnel ou professionnel, leur apport à la vie culturelle est indéniable. Certains sont très connus, certains même à l'international, alors que d'autres souhaitent demeurer discrets dans leur pratique. Il n'y a pas de répertoire à jour qui permettrait d'évaluer leur nombre et leur apport réels.

CITOYENS

De nombreux citoyens et citoyennes de Magog sont engagés dans le développement et le rayonnement de la culture ainsi que dans la protection et la valorisation du patrimoine par le développement de projets, par la mise en place d'événements ou par leurs interventions ou actions de sensibilisation.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (MCC)

Le MCC est un partenaire important depuis la signature de la toute première entente de développement culturel avec la Ville de Magog. De nombreux projets et études ont été réalisés dans les secteurs de la culture, du patrimoine et de la bibliothèque, grâce, notamment, à ces ententes de développement culturel. De plus, le MCC soutient financièrement le développement des collections de la bibliothèque.

MRC DE MEMPHRÉMAGOG

La MRC de Memphrémagog représente et est composée de l'ensemble des 17 municipalités du territoire de Memphrémagog. Elle possède une politique culturelle et une entente de développement culturel avec le MCC ainsi qu'un programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la région. En tant que ville centre du territoire et par sa quote-part, la Ville de Magog participe financièrement aux projets et aux programmes offerts par la MRC. Le maire ou la mairesse de Magog siège au comité culturel de la MRC de Memphrémagog. Un représentant administratif de la Ville a participé au comité de travail de la révision de la dernière politique culturelle de la MRC. Celle-ci est également responsable du Schéma d'aménagement et de développement applicable à l'ensemble du territoire incluant l'élaboration d'une vision stratégique de développement dont la culture et le patrimoine sont des

éléments essentiels. Au moment de la rédaction du présent document, le Schéma d'aménagement de la MRC de Memphrémagog est en processus de révision.

ÉCOLES ET COMMISSIONS SCOLAIRES

Sur le territoire de Magog, on retrouve plusieurs établissements d'enseignement de niveau préscolaire, primaire et secondaire, ceux-ci s'adressant aussi aux adultes. Ces établissements font partie de la commission scolaire des Sommets ou de la Commission scolaire Eastern Township ou sont des écoles ou CPE privés (voir la section Culture et éducation pour plus d'informations). La Ville propose à ces établissements une offre d'activités culturelles dédiées à la jeunesse et aux groupes scolaires.

ENTREPRISES PRIVÉES ET COMMERÇANTS

Plusieurs commerces ou entreprises privées participent à la vitalité de la culture notamment par la mise en valeur d'artistes locaux et de leurs œuvres, et par l'offre de produits, ateliers ou activités de nature culturelle.

AUTRES PARTENARIATS

La Ville de Magog est partenaire important du Chemin des cantons par un soutien financier, par la tenue d'activités et par l'installation d'une borne d'étape autrefois localisée au Parc des Braves, aujourd'hui à la Maison Merry. Le **Chemin des cantons**, route touristique encadrée et signalisée, sillonnant les différentes régions des Cantons-de-l'Est, dont le territoire de la ville de Magog, et mettant en valeur son patrimoine américain et britannique ainsi que ses paysages.

Cultures du cœur - Estrie est un organisme sans but lucratif avec qui la Ville de Magog a choisi de créer un partenariat favorisant la participation des personnes et familles en difficultés sociales, en offrant gratuitement des billets pour des activités culturelles payantes de sa programmation.

La Ville est membre de diverses organisations régionales ou provinciales qui lui permettent d'avoir accès à des ressources, à de l'expertise et à des formations externes spécialisées dans divers secteurs d'intervention. Elle peut ainsi soutenir les missions d'organismes tels que le **Conseil de la culture de l'Estrie**, **Les Arts et la Ville**, **l'Action Patrimoine**, **l'Archéo-Québec**, **l'Association québécoise du patrimoine industriel** et l'**Association des bibliothèques publiques du Québec** et l'**Association des bibliothèques publiques de l'Estrie**.

De plus, la Ville participe, de façon annuelle ou ponctuelle, à des événements culturels régionaux ou provinciaux afin de bonifier l'offre et le rayonnement de ceux-ci tout en bénéficiant de leur visibilité. Notons par exemple **Les Journées de la culture**, le **festival du conte Les jours sont contés**, le **Mois des bibliothèques publiques en Estrie**, le **Salon du livre de l'Estrie**, **Les Petits Bonheurs Sherbrooke**, Le Colloque lire en Estrie, etc.

Enjeux

- Essoufflement des bénévoles : difficulté de trouver la relève nécessaire à la poursuite des efforts consentis, des tâches à accomplir.
- Méconnaissance des artistes et artisans du territoire; aucun répertoire à jour.
- Le soutien aux artisans et artistes est actuellement limité aux membres des organismes.
- Améliorer la concertation, la communication et la collaboration entre la Ville et la MRC de Memphrémagog dans les dossiers en culture et patrimoine.
- Déterminer et améliorer les modes de communications internes (Ville) pour la transmission des informations provenant de la MRC et autres instances afin que ces dossiers parviennent aux intervenants concernés, qui pourraient y être impliqués dès le début du processus.
- Établir des liens de collaboration et de communications plus étroits et plus efficaces avec les écoles du territoire. Des rencontres avec les divers intervenants sont à prévoir. Pour plus d'informations sur les enjeux en lien avec le milieu de l'éducation, consultez la section *Culture et éducation*.

DÉPENSES À LA CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET AU PATRIMOINE

Le tableau 7 présente la répartition des dépenses en culture et en loisirs à Magog de 2005 à 2018. On y constate que :

- **Les dépenses à la culture, à la bibliothèque et au patrimoine ont augmenté au cours des années**, sauf pour les années 2013 et 2014. **En cela**, selon les données de Statistiques Canada, **Magog suit la tendance provinciale**.
- **L'augmentation s'explique particulièrement par l'application de la politique culturelle et de son plan d'action ainsi que par l'implantation d'infrastructures culturelles de qualité pour les citoyens**.
- **Il y a un moins grand écart entre les dépenses de la bibliothèque** (74 % en 2005 et 57 % en 2018), **versus celles de la culture et du patrimoine** (26 % en 2005 et 43 % en 2018) sur le budget total Culture, Bibliothèque et Patrimoine. La résultante au fil des années permet ainsi **un déploiement et un rayonnement de l'ensemble des six secteurs d'interventions en culture**. Le montant des dépenses est plus élevé pour la bibliothèque comme dans les autres villes du Québec, selon Statistiques Canada.
- **Par rapport aux dépenses globales de la Ville, le pourcentage accordé à la culture, bibliothèque et patrimoine a augmenté au fil des années**, et qu'il passe de 3,65 % en 2005 à 4,27 % en 2018 (sans Hydro), et **de 2,19 % en 2005 et de 3,05 % en 2018 (avec Hydro)**.

Selon les tableaux 7, 8 et 9, on observe, **qu'en 2018 :**

- ce sont **2 224 478 \$ qui sont dédiés à la culture, à la bibliothèque et au patrimoine** (sans les frais d'amortissements). Ce montant comprend notamment les dépenses de fonctionnement, l'entretien des infrastructures culturelles, les subventions accordées aux organismes et événements culturels, les divers programmes, la programmation d'activités culturelles et leurs outils de communication, les salaires et avantages des employés, etc. Près de **57 %** de ce montant est **accordé à la bibliothèque** uniquement.
- les dépenses en culture, bibliothèque et patrimoine **représentent environ 29 % du budget total « Loisirs et Culture ».**
- que pour les dépenses excluant le réseau électrique, le pourcentage des dépenses globales accordées à la culture à la Ville de Magog (4.2 %) se situent légèrement **sous la moyenne des villes comparables (4,5 %), mais pratiquement au même niveau que la moyenne de l'ensemble des villes au Québec (4,1 %).** Cependant, l'écart s'agrandit lorsque l'on compare avec des villes de dimensions semblables avec réseau électrique.
- si l'on compare la contribution municipale en culture par habitant des municipalités du Québec, selon le *Rapport financier 2018, données des municipalités* publié par le ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH), **la contribution de la Ville de Magog en 2018, se place sous la moyenne des villes de 25 000 à 99 999 habitants et sous celle de l'ensemble des municipalités (incluant villes, territoires, municipalités, etc.) du Québec, et sous la moyenne de l'ensemble des villes du Québec.**

Tableau 7 - Répartition des dépenses en culture et en loisirs pour la Ville de Magog (2005-2018)

(Source : Direction Trésorerie et Finances de la Ville de Magog). Note : les montants dans ce tableau sont calculés sans les frais d'amortissement.

Ville de Magog	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges 2005-2011							
Culture, Bibliothèque et Patrimoine							
Bibliothèque	692 922	629 926	700 839	748 617	744 909	944 734	1 054 232
Culture et Patrimoine	247 317	328 514	342 343	341 596	375 544	459 789	393 681
Total Culture, Bibliothèque et Patrimoine sans amortissement	940 239	958 440	1 043 182	1 090 213	1 120 453	1 404 523	1 447 913
Loisirs et culture	4 084 226	4 321 782	4 583 398	4 821 274	4 932 464	6 106 489	6 396 894
Activités de fonctionnement sans amortissement avec Hydro	42 864 755	44 379 913	47 487 858	48 951 030	49 881 190	53 264 873	54 257 849
Activités de fonctionnement sans Hydro, sans amortissement	25 773 283	27 380 853	29 832 752	31 300 835	33 845 566	36 015 561	38 158 989
En pourcentage							
Bibliothèque sur total Culture, Bibliothèque et Patrimoine	73,70%	65,72%	67,18%	68,67%	66,48%	67,26%	72,81%
Culture et Patrimoine sur total Culture, Bibliothèque et Patrimoine	26,30%	34,28%	32,82%	31,33%	33,52%	32,74%	27,19%
Culture, Bibliothèque et Patrimoine sur Loisirs et culture	23,02%	22,18%	22,76%	22,61%	22,72%	23,00%	22,63%
Culture, Bibliothèque et Patrimoine sur activités de fonctionnement avec Hydro	2,19%	2,16%	2,20%	2,23%	2,25%	2,64%	2,67%
Culture, Bibliothèque et Patrimoine sur activités de fonctionnement sans Hydro Magog	3,65%	3,50%	3,50%	3,48%	3,31%	3,90%	3,79%
Charges 2012-2018							
Culture, Bibliothèque et Patrimoine							
Bibliothèque	1 123 276	1 103 055	1 091 694	1 140 939	1 183 390	1 253 082	1 275 532
Culture et Patrimoine	539 878	450 053	556 704	611 208	636 676	830 800	968 946
Total Culture, Bibliothèque et Patrimoine sans amortissement	1 663 154	1 553 108	1 648 398	1 752 147	1 820 066	2 083 882	2 244 478
Loisirs et culture	6 176 060	5 946 538	10 134 734	6 195 121	6 533 182	7 134 057	7 835 534
Activités de fonctionnement sans amortissement avec Hydro	56 287 845	57 757 468	64 491 535	61 952 227	62 238 036	66 083 328	73 637 652
Activités de fonctionnement sans Hydro, sans amortissement	38 752 778	40 499 531	45 249 954	43 013 971	42 080 007	45 807 672	52 537 319
En pourcentage							
Bibliothèque sur total Culture, Bibliothèque et Patrimoine	67,54%	71,02%	66,23%	65,12%	65,02%	60,13%	56,83%
Culture et Patrimoine sur total Culture, Bibliothèque et Patrimoine	32,46%	28,98%	33,77%	34,88%	34,98%	39,87%	43,17%
Culture, Bibliothèque et Patrimoine sur Loisirs et culture	26,93%	26,12%	16,26%	28,28%	27,86%	29,21%	28,64%
Culture, Bibliothèque et Patrimoine sur activités de fonctionnement avec Hydro	2,95%	2,69%	2,56%	2,83%	2,92%	3,15%	3,05%
Culture, Bibliothèque et Patrimoine sur activités de fonctionnement sans Hydro Magog	4,29%	3,83%	3,64%	4,07%	4,33%	4,55%	4,27%

Le tableau 8 montre la part de la culture et des loisirs dans le budget total de la Ville de Magog et de six villes comparables (excluant l'électricité) en termes de population ainsi que pour trois villes comparables avec réseau électrique, de même que pour l'ensemble du Québec.

Ces montants, contrairement au tableau précédent, comprennent les frais d'amortissements afin de comparer aux données des autres villes du Québec.

On y constate que :

- **pour les charges excluant l'électricité, la Ville de Magog, avec 4,2 % des dépenses globales de la Ville, consacré au secteur de la culture, se situe sous la moyenne des villes comparables (4,5 %), mais pratiquement au même niveau que la moyenne de l'ensemble des villes au Québec (4,1 %)**
- **l'écart s'agrandit davantage, passant à 3,1 % pour Magog, lorsqu'on inclut le réseau électrique et que l'on compare avec des villes de dimensions semblables avec réseau électrique qui se situent en moyenne à 4 %.**

Tableau 8 – Répartition des dépenses (amortissement inclus) – Villes comparables - 2018

(Source : Direction Trésorerie et Finances de la Ville de Magog. D'après les données du MAMH, *Rapport financier 2018, données des municipalités.*). Note : Les montants dans ce tableau sont calculés avec les frais d'amortissement.

Données loisirs et culture Magog (Excluant - Électricité) et villes comparables - Exercice financier 2018

	Population	Budget total	Part loisirs + culture		Part culture	
			\$	%	\$	%
Magog - Électricité		21 512 908				
Magog - Charges excluant Électricité	27 048	62 007 683	9 033 818	14,6%	2 594 689	4,2%
Thetford Mines	25 649	47 891 513	10 550 492	22,0%	1 313 205	2,7%
Chambly	30 082	41 694 356	8 543 730	20,5%	1 723 871	4,1%
Saint-Bruno-de-Montarville	27 140	68 209 181	13 311 005	19,5%	3 677 070	5,4%
Saint-Constant	28 093	42 541 430	6 002 280	14,1%	1 677 462	3,9%
Boisbriand	26 981	62 748 556	9 977 867	15,9%	2 726 429	4,3%
Sainte-Thérèse	27 000	55 008 227	9 024 654	16,4%	3 461 387	6,3%
Moyenne des villes comparables	27 428	54 300 135	9 491 978	17,5%	2 453 445	4,5%
Ensemble du Québec	11 425 109	18 376 688 701	2 522 820 337	13,7%	746 149 494	4,1%

Données loisirs et culture Magog et villes comparables avec Réseau électrique - Exercice financier 2018

	Population	Budget total	Part loisirs + culture		Part culture	
			\$	%	\$	%
Magog	27 048	83 520 591	9 033 818	10,8%	2 594 689	3,1%
Joliette	20 227	66 301 340	7 270 153	11,0%	1 963 603	3,0%
Westmount	20 780	129 281 190	13 329 069	10,3%	5 866 635	4,5%
Alma	31 337	71 569 350	10 311 935	14,4%	2 989 189	4,2%
Moyenne des villes comparables	24 115	89 050 627	10 303 719	11,6%	3 606 476	4,0%
Ensemble du Québec	11 425 109	18 376 688 701	2 522 820 337	13,7%	746 149 494	4,1%

Selon les *Rapports financiers* (2016 et 2018), données des municipalités du ministère des Affaires municipales et Habitation (MAMH), on constate que :

La contribution municipale en culture par habitant a augmenté de 15 % à Magog entre 2016 et 2018. Il s'agit d'une augmentation significative si l'on compare aux autres catégories de municipalités indiquées dans le tableau suivant. Ceci peut s'expliquer notamment par **l'implantation de la Maison Merry**.

En 2018, la contribution de la Ville de Magog se situe maintenant sous la moyenne des villes de 25 000 à 99 999 habitants et de l'ensemble des municipalités (incluant villes, territoires, municipalités, etc.) **du Québec ainsi que sous la moyenne de l'ensemble des Villes du Québec.** Cependant, elle surpassé la contribution moyenne des municipalités des régions intermédiaires dont fait partie l'Estrie.

Tableau 9 – Contribution municipale en culture par habitant

(Source : Direction Trésorerie et Finances de la Ville de Magog. D'après les données du MAMH, *Rapport financier 2018, données des municipalités* et *Rapport financier 2016, données des municipalités*).

Note : Les montants indiqués dans ce tableau sont calculés en incluant les frais d'amortissement et les frais de financement. Les chiffres de population sont tirés de *Richesse foncière uniformisée* 2016 et 2018, publiés par le MAMH.

Données 2018				Variation par rapport à 2016
	Population	Charges totales	2018 / habitants	
Villes avec population de 25 000 à 99 999 hab.	1 611 339	159 153 238 \$	98,77 \$	0,5%
Magog	27 048	2 619 077 \$	96,83 \$	15,5%
Toutes les "Villes" du Québec	7 016 658	775 879 500 \$	110,58 \$	3,7%
Régions intermédiaires (Estrie, Mauricie, Outaouais, Centre du Québec)	1 229 422	93 310 318 \$	75,90 \$	-3,7%
Tout le Québec (incluant villes, municipalités, territoires, etc.)	8 321 063	818 007 953 \$	98,31 \$	3,5%

Données 2016			
	Population 2016	Charges totales	2016 / habitants
Villes avec population de 25 000 à 99 999 hab.	1 579 524	155 272 318 \$	98,30 \$
Magog	26 522	2 223 856 \$	83,85 \$
Toutes les "Villes" du Québec	6 895 442	735 346 606 \$	106,64 \$
Régions intermédiaires (Estrie, Mauricie, Outaouais, Centre du Québec)	1 210 416	95 352 030 \$	78,78 \$
Tout le Québec (incluant villes, municipalités, territoires, etc.)	8 190 915	777 802 035 \$	94,96 \$

INTERVENTIONS DE LA MUNICIPALITÉ EN ARTS ET CULTURE

Depuis l'adoption de la politique culturelle en 2005, la Ville de Magog a réalisé un important plan d'action, en lien avec les objectifs déterminés dans la politique et issus des demandes du milieu lors des consultations publiques. Certaines composantes du plan d'action ont été reconvertis afin de mieux répondre aux besoins exprimés.

BILAN DU PLAN D'ACTION 2005

La politique culturelle de Magog de 2005 avait établi cinq objectifs :

1. Disposer d'une structure d'équipements et de services adéquatement répartis sur le territoire;
2. Faire converger les compétences de la Ville de Magog, du milieu associatif et des milieux actifs sur le territoire;
3. Améliorer l'efficacité du soutien aux organismes en appuyant les initiatives du milieu culturel;
4. Augmenter progressivement le goût et l'intérêt pour les arts et la culture auprès de la relève et la jeunesse;
5. Favoriser la visibilité et la contribution des arts, de la culture, de l'histoire et du patrimoine à l'enrichissement de la collectivité.

Voici des actions réalisées en lien avec ces objectifs :

Objectif 1 : *Disposer d'une structure d'équipements et de services adéquatement répartis sur le territoire.*

- 1- Achat de la Maison Merry (bâtiment d'intérêt particulier de valeur exceptionnelle selon l'inventaire en patrimoine bâti).
- 2- Bibliothèque Memphrémagog réaménagée dans l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie (restauration et conversion et aménagement).
- 3- Aménagement de l'Espace culturel (un auditorium de 152 places, deux salles polyvalentes et une salle de réunion) au sous-sol dans l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie.
- 4- Aménagement du Centre d'arts visuels (musée et galerie d'art).
- 5- Agrandissement des locaux de la Société d'histoire de Magog dans le Centre communautaire.
- 6- Collaboration au projet du centre d'interprétation du Marais de la Rivière-aux-Cerises.
- 7- Restauration et conversion de la Maison Merry en Lieu de mémoire citoyen incluant un volet restauration, rénovation et construction, ainsi qu'un volet scénographie : exposition sur l'histoire de la région et intégration des informations archéologiques.

Objectif 2 : Faire converger les compétences de la Ville de Magog, du milieu associatif et des milieux actifs sur le territoire

- 1- Organisation d'une Semaine culturelle annuellement impliquant la Ville de Magog, le milieu associatif et actif de Magog. Par la suite transformée en programmation culturelle annuelle.
- 2- Réalisation et diffusion d'un calendrier culturel à chaque année comprenant les activités, les événements, les expositions et les ateliers des divers organismes et de la municipalité.
- 3- Production et diffusion du dépliant Culture et Patrimoine mettant l'accent sur les événements et les activités d'importance sur le territoire.
- 4- Diffusion bimensuelle des activités et événements culturels dans l'Écho municipal du journal *Le Reflet du Lac*.
- 5- Regroupement des services des organismes en arts visuels sous un même toit.
- 6- Sensibilisation des organismes sur l'apport municipal tant financier, professionnel qu'en gratuité de locaux.
- 7- Réalisation de quatre vidéos promotionnelles (Centre d'arts visuels de Magog, Bibliothèque, Espace culturel de Magog et Spectacles jeune public et familles).
- 8- Réalisation d'un plan de communication pour la programmation culturelle de la Ville de Magog – réalisation de nouveaux outils de communication touchant aussi des organismes :
 - a. Brochure annuelle de la programmation culturelle.
 - b. Brochure de la programmation culturelle pour groupes scolaires.
 - c. Adaptation du dépliant culturel et patrimoine en un carnet culturel estival.
 - d. Mise en place d'un système de billetterie en ligne.
 - e. Création d'une page Facebook Magog Culture.

Objectif 3 : Améliorer l'efficacité du soutien aux organismes en appuyant les initiatives du milieu culturel

- 1- Implantation du *Programme de soutien aux organismes culturels* aidant financièrement des organismes culturels au niveau des outils de communication, des sites Internet et du matériel informatique (note : bonification de la subvention quand la demande vient d'un organisme et plus).
- 2- Révision du *Programme d'accès à différents lieux de diffusion en arts de la scène* selon les tendances observées.
- 3- Bonification du *Programme de soutien à la pratique artistique* auprès des jeunes.
- 4- Systématisation des protocoles d'entente avec les organismes sur une base triennale et grille d'évaluation.
- 5- Soutien professionnel accru aux organismes culturels éprouvant des difficultés de gouvernance ou fonctionnement.
- 6- Protocole d'entente pour le soutien aux événements culturels
- 7- Programme de lecture animée aux aînés en résidence par la Bibliothèque Memphrémagog.
- 8- Accès aux nouvelles technologies par la création d'un club informatique bimensuel à la Bibliothèque Memphrémagog.
- 9- Accès à la formation par des ateliers d'initiation aux logiciels de traitement de photos par la Bibliothèque Memphrémagog.
- 10- Collaboration avec le Centre d'action bénévole pour le prêt de livres à domicile par la Bibliothèque Memphrémagog.

- 11- Offre par la Bibliothèque Memphrémagog d'une collection identifiée pour les voyageurs du Train des mots (Alphabétisation)
- 12- Offre d'une collection de documents développée sur le patrimoine bâti d'ici et d'ailleurs à la Bibliothèque Memphrémagog.
- 13- Clinique d'aide aux aînés pour réduire la fracture numérique par la Bibliothèque Memphrémagog.
- 14- Ateliers d'aide aux devoirs axés sur le développement des habiletés en bureautique par la Bibliothèque Memphrémagog.
- 15- Ateliers en écriture et danse Bibliothèque Memphrémagog.
- 16- Club de lecture pour adultes par la Bibliothèque Memphrémagog.

Objectif 4 : Augmenter progressivement le goût et l'intérêt pour les arts et la culture auprès de la relève et la jeunesse

- 1- Subvention de la Ville pour les inscriptions des jeunes aux activités de musique du Groupe Clef de Sol.
- 2- Ajout du volet *Initiation et familiarisation* à la pratique artistique auprès des jeunes (bourse possible sur trois ans) pour payer une partie du prix des cours dans les disciplines artistiques, tous secteurs d'activités confondus.
- 3- Transformation du volet *Initiation et familiarisation* à la pratique artistique vers le volet Soutien aux familles pour les jeunes vivant en situation précaire, permettant de payer une partie des cours, tous secteurs d'activités artistiques confondus.
- 4- Soirée de remise des bourses du *Programme de soutien à la pratique artistique* maintenant incluse dans la soirée Honneur aux jeunes artistes et athlètes
- 5- Reconnaissance de la Troupe de théâtre de la Caravane et de l'harmonie de Saint-Patrice en tant volet artistique de l'école dans le cadre du programme d'accès à différents lieux de diffusion en arts de la scène.
- 6- Mandat au Groupe Clef de Sol pour la réalisation des ateliers culturels offerts aux jeunes et aux écoles à des coûts accessibles.
- 7- Implantation du programme de soutien au transport pour la jeunesse favorisant l'accès aux événements et activités des organismes et lieux culturels.
- 8- Offre d'une programmation de spectacles jeune public et familles à un prix accessible à l'Espace culturel de Magog sur une base annuelle.
- 9- Offre de spectacles jeune public dans le cadre d'une programmation culturelle pour les groupes scolaires.
- 10- Accueil des groupes scolaires des écoles de Magog pour emprunter des documents et visites mensuelles à la Bibliothèque Memphrémagog.
- 11- Offre de rencontres avec des auteurs jeunesse pour les groupes scolaires.
- 12- Club de lecture d'été TD par la Bibliothèque.
- 13- Semaine de la relâche scolaire par une offre d'activités jeunesse.
- 14- Club de lecture de la Livromanie pour la jeunesse.

Objectif 5 : Favoriser la visibilité et la contribution des arts, de la culture, de l'histoire et du patrimoine à l'enrichissement de la collectivité

- 1- Inventaire de 1 100 bâtiments d'intérêt patrimonial sur le territoire de la Ville de Magog (1950 et moins) – 2006.
- 2- Citation de la Maison Merry (immeuble patrimonial et son site).
- 3- Citation de l'église Sainte-Marguerite-Marie (immeuble patrimonial).
- 4- Installation d'un panneau électronique sur le terrain avant du Centre d'Arts visuels de Magog.
- 5- Partenariat créé avec le Chemin des cantons et positionnement de la borne du Chemin des Cantons au parc des Braves qui identifie les lieux culturels à visiter et fait connaître l'offre d'activités patrimoniales et historiques dans Magog.
- 6- Transfert de la borne du Chemin des cantons à la Maison Merry.
- 7- Présentation de diverses activités culturelles au parc des Braves par le biais de certains organismes et événements.
- 8- Réalisation d'un documentaire sur le quartier des Tisserands.
- 9- Rédaction et diffusion d'une série de textes sur la revitalisation du quartier des Tisserands.
- 10- Production de trois circuits patrimoniaux d'intérêt historique avec audioguides dans les quartiers les plus anciens du Magog urbain.
- 11- Rendre disponibles les trois circuits patrimoniaux sur application mobile (BaladoDécouverte).
- 12- Offre de visites patrimoniales et historiques, animées par un comédien, dans le centre-ville et le quartier des Tisserands.
- 13- Production d'une brochure patrimoniale d'intérêt architectural concernant 16 bâtiments de la rue Principale.
- 14- Production d'un guide technique destiné aux propriétaires de maisons construites avant 1950 dans le quartier des Tisserands.
- 15- Programmation culturelle de la bibliothèque proposant une offre de conférences et de causeries sur des thématiques en lien avec différentes formes d'art (danse, cinéma, chant, littérature, etc.) dans le but de développer les connaissances et la culture en général.
- 16- Réalisation de 17 panneaux d'interprétation destinés au grand public sur l'histoire et le patrimoine du quartier des Tisserands dans le but de transmettre la connaissance, de promouvoir l'identité locale et d'inciter des actions visant un développement durable.
- 17- Évaluation de l'intérêt de la collection Jacques-Boisvert dans le cadre du projet de la Maison Merry.
- 18- Enregistrement de la collection archéologique Jacques-Boisvert auprès du ministère de la Culture et des Communications et signature d'une entente de prêt-dépôt.
- 19- Mise à jour de l'inventaire patrimonial des bâtiments d'intérêt particulier de la Ville de Magog et hiérarchisation.
- 20- Étude cartographique et historique des vestiges de l'ancienne pisciculture de Magog et interventions archéologiques sur le site dans le cadre de travaux d'aménagement de la digue du barrage Memphrémagog.
- 21- Projet de mise en valeur de la Maison Merry : diverses études en lien avec ce projet.
- 22- Interventions archéologiques sur le site de la Maison Merry dans le cadre des travaux d'aménagement (plusieurs phases d'interventions).

- 23- Étude de potentiel archéologique et interventions archéologiques dans le cadre des travaux de revitalisation du centre-ville.
- 24- Interventions archéologiques dans le cadre des travaux d'aménagement de la caserne de pompiers.
- 25- Citation de l'église Saint-Patrice, du presbytère Saint-Patrice et du terrain (site patrimonial).
- 26- Citation de l'église St-Luke, de sa salle communautaire et du terrain (site patrimonial).
- 27- Étude de caractérisation typomorphologique du quartier des Tisserands.
- 28- État de situation et des connaissances sur l'archéologie à Magog.

ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Plusieurs de ces actions ont été réalisées grâce aux ententes de développement culturel entre la Ville de Magog et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

Le MCC est un **partenaire** stratégique de Magog depuis la signature de la première entente de développement culturel en 2009. Dans le cadre de ces ententes, le MCC a participé financièrement au développement et à la mise en valeur de la culture et du patrimoine à Magog.

Depuis 2009, **quatre** ententes ont été signées entre le ministère et la Ville de Magog.

Ces ententes ont permis la réalisation de vingt-quatre (**24**) projets de nature culturelle et patrimoniale.

Le **ministère** a contribué pour un montant de **323 352 \$** à la réalisation de projets contribuant à la vitalité culturelle et la mise en valeur du patrimoine de Magog.

Pour sa part, la contribution financière de la **Ville de Magog** pour ces projets se chiffrait à **353 060 \$**

D'autres **partenaires** ont aussi participé au financement de projets spécifiques pour un montant de **41 714 \$**.

Pour un **montant total** investi dans des projets en culture et patrimoine de **718 126 \$**.

Pour conclure une entente dans le but de bénéficier des subventions qui y sont rattachées, les instances **municipales** et locales doivent se **doter de politiques culturelles** afin **d'harmoniser** leurs interventions avec celles du ministère. Les politiques culturelles et leur plan d'action démontrent l'importance accordée à l'apport de la culture et du patrimoine par une municipalité et contribuent à sa vitalité et à son identité. Les ententes de développement culturel qui peuvent en découler constituent un remarquable levier pour le développement d'une ville.

Tableau 10 : Actions posées dans le cadre des ententes de développement culturel (2009-2020)

Entente	Projets	Montant MCC	Montant Ville	Autres partenaires	Total de l'entente
2009-2011	Étude de caractérisation architecturale et patrimoniale. Réaménagement et développement du site de Dominion Textile à Magog.	30 000,00 \$	56 277,42 \$	34 878,91 \$	121 156,33 \$
	Brochure Rue Principale - Outil de sensibilisation destiné au grand public pour la mise en valeur de 16 bâtiments ciblés, situés sur la rue Principale entre les rues Merry et Sherbrooke				
	Réalisation de trois circuits patrimoniaux sur audioguides (en français avec version anglaise)				
	Guide technique pour conserver le caractère patrimonial de votre maison - Quartier des Tisserands				
2012-2014	Outils de communication portant sur l'histoire du quartier des Tisserands : rédaction et diffusion de 10 textes sur l'histoire du quartier des Tisserands (<i>Reflet du Lac, Journal de Magog</i> et site internet de la Ville de Magog); lancement du guide technique auprès des propriétaires du quartier des Tisserands production et diffusion de deux documentaires audiovisuels.	44 977,50 \$	44 446,12 \$	4 560,00 \$	93 983,62 \$
	Inventaire archéologique sur le site de la maison Merry				
	Évaluation du potentiel de la collection Jacques-Boisvert				
	Panneaux d'interprétation destinés au grand public sur l'histoire et le patrimoine du quartier des Tisserands				
	Mise à jour de l'inventaire patrimonial des bâtiments d'intérêt particulier de la Ville de Magog				
	Préinventaire des vestiges de l'ancienne pisciculture				
	Réimpression - Brochure Rue Principale				
2015-2017	Fouilles archéologiques préventives sur le site de la Maison Merry, surveillance archéologique durant les travaux et analyses radiocarbone.	185 849,17 \$	189 812,16 \$	2 275,00 \$	377 936,33 \$
	Étude historique et cartographique des vestiges de l'ancienne pisciculture de Magog. Mesures d'atténuation et recommandations.				
	Inventaire systématique et surveillance des travaux - Vestiges de la pisciculture.				
	Étude de caractérisation typomorphologique du Quartier des Tisserands.				
	Transfert des trois circuits patrimoniaux sur application mobile.				
	Bibliothèque Memphrémagog : Clinique d'aide aux aînés pour réduire la fracture numérique				
	Bibliothèque Memphrémagog : Ateliers en écriture et danse				
	Bibliothèque Memphrémagog : Club de lecture de la Livromanie pour la jeunesse				
	Intégration des technologies numériques - Projet Maison Merry.				
	Contribuer à l'accompagnement et la consolidation des Relais sociaux de Cultures du cœur sur le territoire de la ville de Magog.				
2018-2020	État de situation et des connaissances sur l'archéologie à Magog	62 525,00 \$	62 525,00 \$	125 050,00 \$	125 050,00 \$
	Faire danser un village : Activité de médiation				
	Bibliothèque Memphrémagog : Ateliers numériques				
	Autres projets 2019-2020				

GRAND TOTAL 2009-2020	323 351,67 \$	353 060,70 \$	41 713,91 \$	718 126,28 \$
------------------------------	----------------------	----------------------	---------------------	----------------------

INFRASTRUCTURES CULTURELLES

Dans un très court laps de temps, la culture gagne du terrain à Magog. En l'espace de quelques années, Magog fait un virage en implantant cinq projets immobiliers majeurs développés entre 2011 et 2018 qui transforment et singularisent le visage culturel de Magog.

Tableau 11 : Infrastructures culturelles majeures (2011-2018)

2011	Construction du centre d'interprétation du Marais (collaboration au projet)
2011-2012	Reconversion de l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie en Bibliothèque Memphrémagog et en Espace culturel de Magog
2012	Reconversion de l'ancienne bibliothèque en Centre d'arts visuels de Magog (Galerie d'art et Musée international d'art naïf de Magog)
2018	Reconversion de l'ancienne maison de la famille Merry en Lieu de mémoire citoyen

Voyons maintenant plus en détail ces lieux culturels d'envergure qui contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Magog tout en participant à faire de leur ville une destination privilégiée, et ce, tant du point de vue touristique que de son attraction auprès de nouveaux résidents et de nouvelles industries.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MARAIS

La politique culturelle de 2005 privilégiait l'axe Culture-Nature. L'organisme Les Amis du Marais de la Rivière-aux-Cerises (LAMRAC) et ses infrastructures sont sous la supervision de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine.

La Division de l'Environnement prend la relève en 2013.

Pressés par l'urgence d'assurer la protection et la pérennité de ce territoire exceptionnel, un regroupement de citoyens acquièrent les terrains du marais de la Rivière-aux-Cerises. Avec l'appui des intervenants municipaux de l'ancienne Ville de Magog et de l'ancien Canton de Magog, ils obtiennent en 1989 une subvention de la Fondation de la Faune du Québec et se portent acquéreurs de 60 % des 150 hectares du marais. Ces terrains sont désormais zonés « parc public ». Les terres restantes (40 %), quant à elles, conservent leurs usages résidentiel, commercial et agricole. Le 6 mai 1997, l'association est formée. Les anciens Canton et Magog confient alors la gestion du site à LAMRAC.

Grâce à l'aide financière de milieux privés et d'instances municipale, provinciale et fédérale, les premières infrastructures sont construites à partir de 1999. Le site accueille ses premiers visiteurs en août 2000. En dix ans d'existence, LAMRAC est témoin de la curiosité grandissante et des préoccupations environnementales du public. Très tôt, les infrastructures du marais de la Rivière-aux-Cerises apparaissent inadaptées aux besoins du public en général et de la clientèle scolaire. Une

seconde et dernière phase de développement est entreprise. En 2007, LAMRAC s'associe à diverses firmes et à la Ville de Magog, pour conceptualiser et réaliser ce projet.

Le centre d'interprétation du Marais (CIM) a ouvert ses portes en juin 2011. Conçu selon les principes de l'architecture verte, ce bâtiment a été finaliste aux prix Ovation municipale 2012, finaliste au Grand

prix du tourisme québécois 2012 et candidat au Prix Excellence de la Société des musées québécois.



Photo 9 : Centre d'interprétation du Marais
Source : Ville de Magog

professionnellement à l'élaboration de ce projet et est représentée au conseil d'administration de l'organisme.

Source : maraisauxcerises.com

BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

À la suite du regroupement municipal en 2002, le bâtiment de 574 m² de la rue Merry Nord qui abrite la bibliothèque municipalisée depuis 1993 est trop petit pour bien servir la population qui est passée de quelque 13 000 à 26 000 habitants. Sa superficie ne correspond plus qu'à **36 % de la norme** en matière de bibliothèques publiques. Une partie de la collection est remisée dans une maison adjacente appartenant à la Ville et les commis vont y chercher les documents réservés par les usagères et les usagers.

Les petites bibliothèques André-Cailloux du secteur du Canton de Magog et du Carrefour culturel dans le secteur Omerville complètent l'offre sur le territoire et forment un réseau intégré avec la Bibliothèque Memphrémagog. Puisque la très grande partie des abonnés ont migré vers la bibliothèque Memphrémagog sur la rue Merry Nord, les bénévoles ferment la bibliothèque André-Cailloux en décembre 2005. Quant à la bibliothèque du Carrefour culturel du secteur d'Omerville, elle fermera quelques mois avant l'ouverture de la nouvelle bibliothèque rue Saint-David.

Le premier projet de nouvelle bibliothèque accepté par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec est conçu pour être localisé sur un terrain situé à l'angle des rues Principale et Saint-Patrice dans l'ancienne maison Tourigny. Lorsque la Fabrique de Sainte-Marguerite-Marie annonce sa volonté de se départir de l'église, la pression de la population magogoise et le résultat du référendum, soit 57,4 % en faveur du nouveau site, incitent la Ville à acquérir le bâtiment et à entamer les démarches pour la reconversion du lieu de culte en lieu de savoir et de culture. En janvier 2009, le

ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine annonce une subvention de 4 670 000 \$ pour l'aménagement de la bibliothèque dans l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie.

En 2011, la Bibliothèque Memphrémagog quitte les locaux de la rue Merry Nord qu'elle occupait depuis la construction de l'édifice pour l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie reconvertie. La nouvelle superficie de 2000 m² permet désormais de mieux servir les citoyennes et citoyens de Magog tant par le nombre de documents, par son laboratoire informatique, par son espace jeunesse, par son café branché que sa salle d'animation. Elle continue donc d'être le service municipal le « plus accessible » tant par ses heures d'ouverture (six jours par semaine incluant le samedi et le dimanche) que par les services qu'elle offre, dont celui de l'émission de la carte citoyen, depuis septembre 2010.

Ce projet novateur de reconversion de l'église Sainte-Marguerite-Marie en bibliothèque attire l'attention du Québec : il est primé au Concours Ovation municipale (mai 2012) pour l'amélioration de l'offre culturelle à l'Association québécoise du loisir municipal (octobre 2012), pour ses aménagements et ses impacts sur la clientèle à l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (novembre 2012) et pour son architecture par les bibliothèques et les centres d'archives du Québec remis par le Congrès des milieux documentaires du Québec (novembre 2013). Cette reconversion permet aussi de mettre en valeur un des bâtiments à caractère particulier supérieur du patrimoine immobilier de Magog et d'inscrire une action de développement dans la continuité et la durabilité d'un milieu, pour les Magogois et les Magogoises.

Pour les statistiques de fréquentation et les enjeux, voir les sections *Programmation culturelle* et *Lectures, livres et littérature*.

ESPACE CULTUREL DE MAGOG

La Ville poursuit le projet de reconversion de l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie en transformant le sous-sol en Espace culturel de Magog. Ceci répond à trois préoccupations : doter la Ville d'un lieu de diffusion en arts de la scène, relocaliser l'Antenne Memphrémagog de l'Université du troisième âge (UTA) et fournir des locaux adéquats à l'organisme Les Amis de la Bibliothèque. L'Auditorium de l'Espace culturel vient combler un besoin, celui de disposer d'une petite salle de spectacle, plus petite que celle du Vieux Clocher de Magog.

L'Espace culturel met à la disposition de la Ville, d'organismes, de citoyennes et de citoyens, et d'entreprises privées, un auditorium de 152 sièges. On y retrouve aussi deux salles multifonctionnelles munies d'un système audiovisuel et d'un écran de projection, une salle de réunion, une cuisinette et des espaces de rangement. Un monte-chARGE facilite le transport du matériel de spectacle entre le garage et la scène. De plus, l'Espace culturel de Magog héberge le bureau de l'agente de développement Patrimoine et culture qui en assure la gestion et la surveillance. L'Espace culturel



Photo 10 : Salle de l'Imprimerie – Espace culturel de Magog
Source : Ville de Magog

accueille également les bureaux de l'UTA Memphrémagog ainsi que les locaux des Amis de la Bibliothèque.

Le nom des deux salles multifonctionnelles et de l'auditorium se veut un clin d'œil aux usines de textile qui ont été un véritable moteur économique pendant plus d'un siècle et rend ainsi hommage à ceux et celles qui y ont travaillé : Salle de l'Imprimerie, Salle de la Filature et Auditorium des Tisserands.

L'inauguration a eu lieu en septembre 2012. La population a pu découvrir les lieux par des visites commentées par des bénévoles de la Société d'histoire de Magog, de l'UTA et des Amis de la Bibliothèque. À cette occasion, les Magogois et les Magogoises ont pu assister à la projection du documentaire *Le coton fabriqué au Canada* tourné en 1953 dans les usines de textile de Magog, du film *DisneyNature*, à un spectacle de style cabaret et à un spectacle famille de même qu'à une conférence.

L'Espace culturel de Magog permet à la Ville de présenter son offre culturelle et d'appuyer les initiatives issues du milieu culturel, scolaire, social, sociorécréatif, économique et communautaire. Il est possible d'y louer les salles multifonctionnelles.

L'Espace culturel de Magog est de plus en plus fréquenté. Depuis son ouverture en 2012, environ 4000 réservations (variant de quelques heures à quelques jours) ont été enregistrées, et le nombre d'heures d'occupation, toutes salles confondues, augmente chaque année.

Outre les réservations de la Ville de Magog pour ses propres activités culturelles et des rencontres de l'organisation municipale, l'Espace culturel a accueilli depuis son ouverture plus de 130 organismes culturels, sportifs, communautaires et sociaux, de même que des entreprises, des écoles et des individus. Ceux-ci y ont organisé des cours, des conférences.

Cependant, les salles sont surtout utilisées durant le jour (entre 8 h et 16 h) de septembre à avril, notamment en raison des cours de l'UTA qui se donnent à ces moments. La période estivale ainsi que les plages horaires de soirée et de week-end sont, quant à elles, beaucoup moins utilisées, quoique de plus en plus populaires.

L'antenne Memphrémagog de l'UTA est l'organisme partenaire qui est le plus grand utilisateur et le plus régulier de l'Espace culturel de Magog, en excluant bien entendu les locaux prêtés aux Amis de la



Photo 11 : Auditorium des Tisserands
Espace culturel de Magog - Spectacle jeune public
Source : Ville de Magog

Bibliothèque. D'ailleurs, l'UTA a diversifié et bonifié son offre de cours et rejoint un nombre de plus en plus grand de participants. La qualité de l'aménagement des locaux bien adaptés à cette offre de formation, l'accès aux services et à la technologie ont favorisé ce développement.

Afin de dynamiser cette nouvelle infrastructure culturelle, la Ville de Magog a mis sur pied dès 2014 une programmation de

spectacles jeune public et familles présentés dans l'Auditorium des Tisserands (voir la section *Programmation culturelle*).

Enjeux

- Malgré la popularité grandissante de cet équipement culturel, des efforts sont à déployer afin de maximiser l'utilisation de ces salles.
- La gestion de la location des salles est réalisée par le secrétariat de la Direction Culture, Sports et Vie communautaire située au centre communautaire. Ceci complexifie la gestion et le processus de location, puisque les utilisateurs doivent se rendre au Centre communautaire pour effectuer les locations et avoir accès aux clés, etc.
- Au fil du temps, les besoins en espace de l'organisme Les Amis de la Bibliothèque Memphrémagog se sont accrus. Des accommodements ont été mis en place pour pallier le manque d'espace, notamment un corridor aménagé pour entreposage, un prêt longue durée d'une salle adjacente et l'installation d'une chute à livres pour les dons de livres. La Ville de Magog elle-même manque d'espaces de rangement à l'Espace culturel de Magog.
- En raison de la fréquentation de la bibliothèque, de la popularité grandissante des cours offerts par l'UTA et des locations de plus en plus fréquentes de salles à l'Espace culturel durant le jour, il en résulte régulièrement un manque de places de stationnements pour les utilisateurs.

DU CENTRE CULTUREL AZUR VERS LE CENTRE D'ARTS VISUELS

Lors de la fusion en 2002, avec l'ancienne municipalité du Canton de Magog, le Centre culturel Azur logeait les organismes suivants : UTA, LAMRAC et Créatio (regroupement d'artistes). La nouvelle Ville de Magog entreprend certaines transformations à ce centre afin d'accueillir et de desservir un plus grand nombre d'organismes culturels. D'une part, ce centre répond au désir de la municipalité de doter des organismes de différents secteurs culturels d'une infrastructure favorisant la mise en commun de leurs ressources (secrétariat, services téléphoniques et internet, surveillance des locaux, prêt de matériel, échange d'expertise, etc.). D'autre part, le Centre permet d'offrir un espace de rangement pour la Société d'histoire de même que des bureaux aux Découvertes de la Chanson et aux Productions les Baladins, de créer deux salles d'exposition pour des organismes œuvrant dans le secteur des arts visuels, soit CREATIO Centre d'artistes, le Comité d'action culturelle, le Circuit des arts Memphrémagog, Visa-Art et le Musée international d'art naïf de Magog, ce dernier logé auparavant dans une maison de type familial, au 69, chemin Roy.



Photo 12 : Centre culturel Azur
Source : Ville de Magog

Ainsi, dans la foulée des actions inscrites au plan d'action de la politique culturelle de 2005, le Centre culturel Azur une fois transformé ouvre officiellement ses portes le 28 novembre 2006 au 81, rue Desjardins. Le regroupement des organismes a un effet positif sur l'achalandage. Le Musée d'art naïf qui accueillait 927 visiteurs en 2005, alors situé sur le chemin Roy, en accueille plus de 5 000 en 2006. Le nombre d'heures d'ouverture de CREATIO Centre d'artistes est aussi accru, la Ville ayant octroyé une subvention annuelle de départ de 12 000 \$ pour assurer l'accessibilité du public aux salles d'exposition du mercredi au dimanche, de 13 h à 17 h. LAMRAC, auparavant logé dans le bâtiment de

la rue Desjardins, déménage au 69, chemin Roy, à l'entrée du marais de la Rivière-aux-Cerises.



Photo 13 : Centre d'arts visuels de Magog
Source : Ville de Magog - Crédit photo : Antoine Petrecca

Malheureusement, bien que répondant aux besoins physiques des organismes, le Centre culturel Azur est trop excentré et hors du circuit des citoyens et des touristes pour développer un achalandage intéressant. De plus, les salles d'exposition situées à l'étage ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le déménagement de la bibliothèque municipale dans l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie reconvertie laisse un local libre au centre-ville. La

Ville de Magog met en vente le Centre culturel Azur. Une équipe municipale transforme l'ancienne bibliothèque en centre d'arts visuels.

L'inauguration du Centre d'arts visuels de Magog a lieu le 17 juin 2012. Les organismes Visa-Art, Estiv'Arts, le Circuit des arts Memphrémagog et le Comité d'action culturelle de Magog y tiendront tour à tour leurs activités dans la galerie d'art. Plus récemment, le Club Photo de Magog s'ajoute aux organismes exposant. La Ville de Magog présente également à quelques occasions des expositions réalisées par elle ou par des partenaires.

Quant au Musée international d'art naïf de Magog, il animera un espace d'exposition avec sa collection permanente et un second avec des expositions temporaires. Le lecteur peut découvrir la mission et l'histoire de ces organismes en arts visuels dans la section « Arts visuels, métiers d'art et art public ».

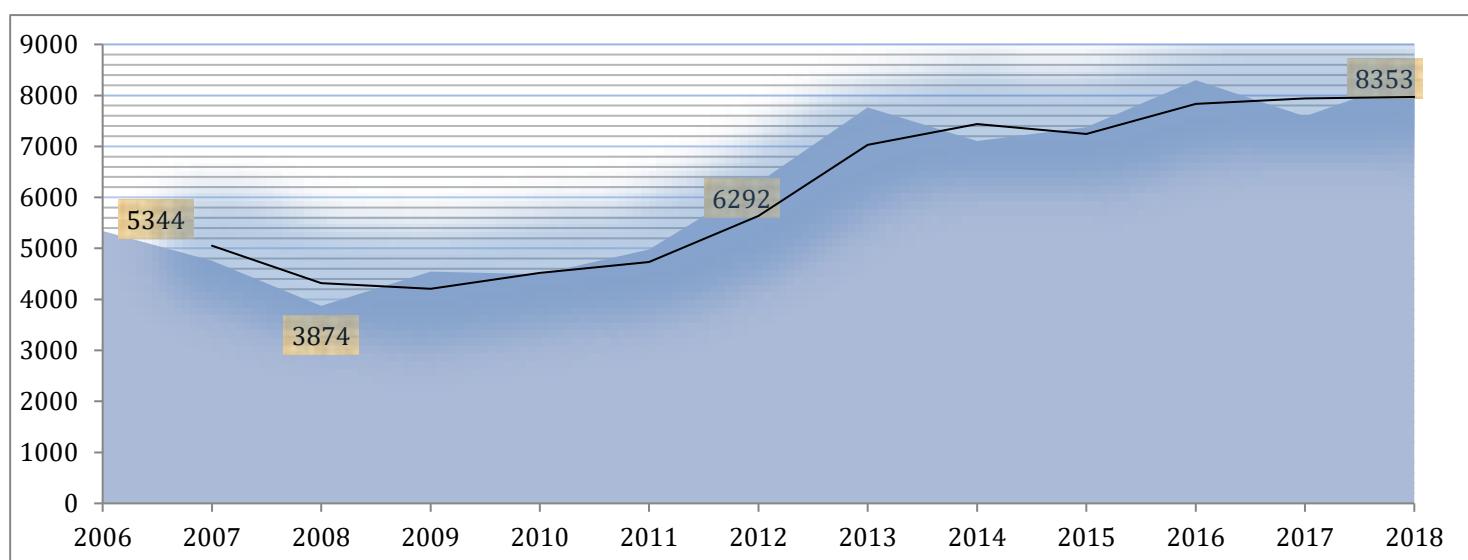


Photo 14 : Centre d'arts visuels de Magog – Intérieur
Source : Ville de Magog / Crédit photo : André Roy

Le calendrier des expositions est sous la responsabilité de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine.

CREATIO Centre d'artistes n'existant plus, c'est le Musée international d'art naïf qui est mandaté par la Ville de Magog pour assurer la surveillance et les heures d'ouverture du Centre d'arts visuels de Magog.

Tableau 12 : Fréquentation du Centre culturel Azur (2006-2012) et du Centre d'arts visuels de Magog (2012-2018)



L'analyse des données de fréquentation permet de constater que, lors de son ouverture en 2006, le Centre culturel Azur avait suscité un intérêt. Mais le taux de fréquentation du Centre a plafonné lors des quatre années suivantes. La relocalisation du centre d'expositions au centre-ville est sans aucun doute un élément qui explique la hausse de fréquentation tout comme le professionnalisme de l'aménagement du Centre d'arts visuels de Magog.

La présence de touristes à Magog, l'intérêt des citoyens pour les différents événements mis sur pied par les organismes, les expositions du Musée international d'art naïf de Magog et les visites des enfants fréquentant le camp d'été sont parmi les raisons qui peuvent expliquer que juillet et août soient les mois les plus achalandés.

MAISON MERRY



Photo 15 : Maison Merry avant les travaux
Source : Ville de Magog

En 2008, la Ville acquiert une ancienne résidence familiale qui présente un intérêt à la fois architectural, patrimonial et historique et témoigne de la colonisation de Magog au 19^e siècle et de l'importante contribution des six générations de la famille au développement de la ville. Pour protéger cette maison construite en 1821 de la convoitise des promoteurs immobiliers, le conseil municipal a posé une action courageuse.

Pour réaliser le projet tel qu'on le connaît maintenant, la Ville de Magog a su mettre en place des moyens exceptionnels et originaux. Parmi les défis à relever, nommons le financement et la capacité de payer des contribuables, les contraintes de la restauration, de même que l'aménagement pour accueillir les visiteurs et la création d'espace pour les bureaux. À cela s'ajoutent la concrétisation du concept de **Lieu de mémoire citoyen** de Magog, l'intégration des technologies et le mode de gestion future. La population de Magog pour qui la Maison Merry a été protégée est la première à bénéficier de ce nouveau lieu culturel.

Un travail d'équipe hors du commun

La Ville continue d'exercer son leadership en priorisant ce projet stratégique en culture. C'est la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine qui est au cœur de la réalisation de ce projet en collaboration avec les directions suivantes : Culture, Sports et Vie communautaire, Environnement et Infrastructures municipales, Communications et Technologies de l'information, Trésorerie et Finances, de même que d'autres divisions ou directions au sein de l'organisation municipale.

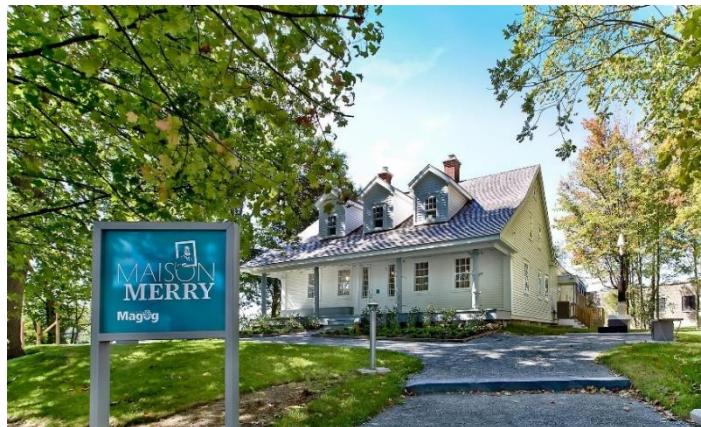


Photo 16 : Maison Merry, 2018
Source : Corporation de la maison Merry

La Ville travaille étroitement en collaboration avec diverses firmes spécialisées (idéation, architecture, construction, scénographie, archéologie, etc.). Cette approche permet de conserver une vue d'ensemble du projet tout en profitant de l'expertise de chacun pour cerner les enjeux et les nombreux éléments à prendre en considération.

Financement

Le projet de la Maison Merry s'est démarqué par un financement exceptionnel, grâce à l'obtention de financement public provenant de six sources différentes, en plus d'une remarquable campagne de financement privé. Au total, près de 3,5 millions \$ ont été amassés auprès d'instances publiques et privées et d'individus donateurs.

L'implication et l'engagement des élus municipaux sont à souligner, notamment pour la recherche de financement privé. Ils ont fait connaître le projet et ils ont rencontré personnellement des gens d'affaires et des philanthropes afin de les sensibiliser à l'importance de ce projet pour la communauté.

Restaurer, rénover et construire

Les architectes et entrepreneurs ont fait face à un niveau de complexité très élevé : la partie ancienne devait être restaurée, la partie plus récente avait besoin de rénovations et une nouvelle construction a été annexée. Afin de respecter le paysage, le nouvel aménagement s'inscrit dans la continuité, tant par sa volumétrie que son emplacement, occupant le même espace que l'ancien bâtiment et ses annexes.

Scénographie et communications

En plus de l'infrastructure, le projet comportait également un important volet pour la mise en place de l'exposition permanente en lien avec les nouvelles technologies et d'une expérience mobile sur le site extérieur, l'implantation du matériel audiovisuel dans les différentes salles ainsi que du volet de signalisation interne et externe.

Archéologie

Soucieuse du patrimoine archéologique et connaissant les découvertes archéologiques de la pointe Merry, la Ville de Magog fait réaliser en 2013 un inventaire archéologique sur le terrain de la Maison Merry. Le site se révèle riche d'un grand potentiel archéologique tant au niveau de la période d'occupation historique de la famille Merry qu'au niveau de l'occupation autochtone en période préhistorique. L'archéologie est donc intégrée au projet par la réalisation de fouilles préventives, de surveillance archéologique lors des travaux ainsi que de l'intégration du volet archéologique dans la scénographie et dans la mission du futur organisme mandaté pour gérer la Maison Merry.

Un mode de gestion gagnant

Tout en demeurant propriétaire des lieux, la Ville confie la gestion courante à la Corporation de la maison Merry, organisme à but non lucratif. Le mandat du conseil d'administration et de l'équipe permanente est d'assurer le développement et la pérennité du site, notamment en respectant des objectifs d'autofinancement, et ce, pour limiter les frais d'exploitation pour la Ville. L'assemblée de fondation a eu lieu le 10 septembre 2016.

Intégration des arts à l'architecture

Conformément à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics*, une sculpture installée à l'entrée du site. L'artiste Éric Cardinal a conçu une proposition qui s'articule selon un principe d'étagement. Les différents éléments de l'œuvre se présentent à la manière des strates qui marquent les époques découvertes lors des fouilles archéologiques. L'Atelier du Bronze et Technoprofil ont collaboré à la réalisation de l'œuvre intitulée *Vestiges*.

Lors de sa première année d'existence, c'est-à-dire de son ouverture en juillet 2018 jusqu'à la fin de l'année 2018, ce sont 5 871 visiteurs qui ont visité la Maison Merry, Lieu de mémoire citoyen de Magog, parmi lesquels se trouvait 38 % de Magogois.

Activités : Consulter la section Corporation de la maison Merry sous l'onglet Patrimoine pour tous les détails concernant les activités offertes par cet organisme.

Enjeux

En raison notamment des travaux réalisés au centre-ville en 2019, la Maison Merry a connu un achalandage plus bas que prévu.

Puisqu'aucun stationnement n'est disponible sur le site, il est nécessaire de conserver les espaces réservés à la Maison Merry dans un stationnement à proximité, actuellement celui de la pointe Merry.

SOUTIEN AU MILIEU

La Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine accueille les demandes du milieu, que ce soit des citoyens, des organismes culturels, des artistes/artisans, des écoles, des promoteurs d'événements, etc., de même que les demandes provenant de l'organisation municipale pour implication dans des projets ou autres dossiers.

SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS

Un soutien financier, technique, professionnel est offert aux divers organismes culturels de Magog. Il est défini, soit par le biais d'une politique, d'un programme, d'une entente, d'un bail, d'une résolution ou d'une demande du milieu.

La Ville de Magog soutient en 2018, à travers sa Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine, **dix-sept (17) organismes ou événements culturels**. Dans les pages suivantes se trouve un tableau résumé selon le statut accordé par la *Politique de reconnaissance des organismes*.

Au cours des années, le nombre d'organismes ou événements soutenus a varié puisque certains d'entre eux ont aujourd'hui disparu, alors que d'autres ont fait leur apparition. Depuis 2005, six organismes ou

événements culturels ont disparu, pour différentes raisons, mais à cause du manque de bénévoles, du manque de relève pour la réalisation de l'événement ou encore de financement : Créatio Centre d'artistes et leur symposium annuel, les Découvertes de la chanson de Magog, les Productions les Baladins, Visa-Art, Estiv'Arts et le festival de film CinéVue. Trois nouveaux organismes ont été créés soit le Club Photo de Magog, la Corporation de la maison Merry et le Comité d'exposition sur les arts et de la culture caribéenne, responsable de l'événement Festiv'Arts Caribéen de Magog.

Mentionnons également l'organisme Les Amis du Marais de la Rivière-aux-Cerises (LAMRAC), dont la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine fut le répondant municipal jusqu'en 2013 pour ensuite être transféré à la Division de l'environnement.

D'autres organismes ont parfois été soutenus de façon ponctuelle par décision du conseil municipal.

En plus des organismes culturels, certains organismes sportifs, communautaires ou autres ont également été soutenus à travers des programmes, pour la réalisation d'activités culturelles *Programmes*.

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE ET POLITIQUE CULTURELLE

Les organismes culturels ont bénéficié de soutien financier et de divers services offerts par la Ville grâce à la *Politique de reconnaissance des organismes communautaires, culturels, sportifs et sociocréatifs de Magog*, ayant pour but de définir et d'encadrer les types de soutien accordé aux différents organismes du territoire. Au moment de la rédaction de ce document, la politique était en révision.

Cette aide peut être un soutien à l'opération courante d'un organisme ou d'un événement qui peut aussi se traduire par un mandat octroyé à l'organisme.

Le soutien aux organismes a également été défini dans le cadre de la précédente politique culturelle et de son plan d'action, alors que la Ville a répondu à des besoins et des attentes clairement identifiés, notamment la gratuité de locaux, la visibilité des organismes dans les outils de communications, l'incitation à la fréquentation des jeunes aux activités et le soutien pour les outils de communication, les sites internet et le matériel informatique.

Lors du processus de révision de la politique de reconnaissance, les organismes culturels, comme pour les autres domaines, seront consultés. Puisque la Ville a imposé un moratoire sur l'accréditation de nouveaux organismes, certains sont en attente d'une réponse de la Ville quant à leur demande d'accréditation. Lors de ce processus, il y aura aussi lieu de se questionner afin de déterminer, selon la nature ou la mission de l'organisme, sous la responsabilité de quelle division seront placés certains organismes et sur l'opportunité de travailler de concert avec une ou plusieurs divisions dans le but de leur apporter un soutien adéquat. Par exemple, le Cercle des Fermières, le Cirque des Étoiles Memphrémagog, l'Organisme Événements culturels et Le Train des mots, dont la mission ou les activités peuvent avoir un lien avec la culture et le patrimoine.

En 2018, le soutien accordé par la Ville de Magog aux organismes et événements culturels se présente sous différentes formes : aide par mandat municipal; aide au fonctionnement et soutien aux événements;

gratuité de bureaux et de salles. Le soutien accordé par la Ville à travers divers programmes représentait **334 000 \$**, dont 75 % en argent (mandat, subvention et programmes) et 25 % en gratuité de bureaux et de salles. La valeur estimée des prêts de bureaux est calculée à 3,50 \$/pi², mais le coût réel serait plus élevé en considérant les coûts d'utilisation, d'entretien général et de travaux. Évidemment, ce montant ne donne qu'une idée du soutien accordé, car tout n'y est pas quantifié, tel que le soutien en services, le soutien technique lors d'activités ou événements de même que le soutien professionnel.

De ce montant global, 56 % ont été versés à des organismes pour la réalisation d'un mandat municipal.

Le tableau 13 et les pages suivantes expliquent plus en détail le soutien accordé par la Ville aux organismes en date de 2018.

Tableau 13 : Soutien municipal aux organismes culturels en 2018, selon le statut de la Politique de reconnaissance des organismes

	Organismes / événements	Mandat municipal (\$)	Aide au fonctionnement (\$)	Soutien financier à l' événement (\$)	Programmes et Politiques (\$)	Subventions ponctuelles et autres (\$)	Gratuité de bureau et d' espaces	Gratuité de locaux	Bureaux à tarifs préférentiels	Soutien professionnel	Soutien technique
Organismes partenaires	Art'M	x	x	x		x	x		x	x	
	Corporation de la Maison Merry *	x	x			x	x		x	x	
	Groupe Clef de Sol	x		x		x	x		x	x	
	Musée international d'art naïf de Magog	x	x	x		x	x		x	x	
	Société d'histoire de Magog		x	x	x	x	x		x	x	
	Université du troisième âge (UTA) – Antenne Memphrémagog (AGEEAM)			x		x	x		x		
Organismes reconnus	Amis de la Bibliothèque Memphrémagog			x		x	x		x		
	Club Photo de Magog						x		x		
	Ensemble à vents de Magog				x						
	Harmonie de l'Estrie				x						
Organismes collaborateurs	Circuit des arts Memphrémagog		x			x	x		x	x	
Autres Événements	Festiv'Arts Caribéen (organisme : Comité d'expositions sur les arts et la culture caribéenne) *		x				x		x	x	
	Salon de l'artisanat (réalisé par le Cercle des Fermières)								x	x	
	CinéVue (organisme Ciné Tapis Rouge)		x				x		x	x	
Autres OBNL	Orford Musique				x						
	Art et Poésie *						x				
	Les Verriers de Magog							x			

* Ces organismes sont en attente d'une réponse quant à leur accréditation, car la révision de la *Politique de reconnaissance des organismes* est en cours.

MANDAT MUNICIPAL (\$)

Trois organismes sont mandatés par la Ville de Magog :

- la Corporation de la maison Merry afin d'assurer la gestion du bâtiment qu'elle occupe et de son site, l'accueil des visiteurs et l'offre d'activités;
- le Musée international d'art naïf de Magog (MIANM) pour la surveillance du Centre d'arts de Magog de Magog et l'accueil des visiteurs pour l'ensemble des organismes;
- le Groupe Clef de sol pour la gestion des ateliers culturels pour la jeunesse.

Pour un total de **185 750 \$**, dont plus de 85 % remis à la Corporation de la maison Merry.

À noter que la Corporation de la maison Merry et le MIANM ont des responsabilités et des mandats similaires malgré l'écart important entre les deux subventions.

AIDE AU FONCTIONNEMENT (\$)

Quatre organismes reçoivent une aide financière au fonctionnement par la Ville :

- Art'M
- La Corporation de la maison Merry
- Musée international d'art naïf de Magog
- La Société d'histoire de Magog

Cette aide se définit par une entente, sauf pour Art'M qui doit déposer une demande annuellement dans le cadre de la *Politique de reconnaissance des organismes*.

À l'exception du montant accordé à la Corporation de la maison Merry, puisque celui-ci est indiqué dans la section précédente, le montant annuel accordé en soutien au fonctionnement des organismes se chiffre à **44 000 \$**.

Il est important de noter que les organismes soutenus au fonctionnement, à l'exception de la Corporation de la maison Merry qui est un organisme récent, n'ont connu aucune augmentation de leur subvention depuis 2009. Celle de la Société d'histoire de Magog a parfois été bonifiée lorsque la Ville a proposé des mandats spécifiques à cet organisme, mais le montant du soutien de base est demeuré le même depuis 2009.

SOUTIEN FINANCIER À L'ÉVÉNEMENT (\$)

Certains organismes ont pour mission la tenue d'événements sur le territoire de Magog et sont soutenus par la Ville. Certains sont soutenus financièrement et techniquement alors que d'autres reçoivent uniquement un soutien technique.

L'adoption en 2016 de la *Politique d'accueil des événements* a permis de statuer et de clarifier le soutien accordé aux organismes promoteurs d'événements (voir la section Politique d'accueil des événements).

Les événements culturels soutenus financièrement en 2018 sont :

- le Circuit des arts Memphrémagog
- le Festiv'Arts Caribéen
- le festival de film CinéVue

pour un total de **6 444 \$.**

Le Salon de l'artisanat de Magog reçoit pour sa part un soutien technique puisque celui-ci ne correspond pas aux critères de soutien financier de la politique.

Comme mentionné plus haut, il est à noter que plusieurs événements culturels ont cessé leurs activités au cours des années, dont le festival CinéVue qui n'est pas de retour en 2019.

PROGRAMMES ET POLITIQUES (\$)

Deux programmes de soutien financier sont disponibles pour les organismes culturels selon diverses modalités et critères : *programme d'accès aux différents lieux de diffusion en arts de la scène* et *programme de soutien aux organismes culturelle* (voir la section *Programmes de soutien au service des organismes, du milieu scolaire et des jeunes*).

La *Politique d'attribution d'aides financières* soutient aussi les organismes qui collaborent au mieux-être de la communauté. Elle encourage les initiatives des organismes locaux et régionaux qui servent la clientèle magogoise et assure ainsi une répartition équitable des ressources municipales par l'établissement de critères d'attribution de subventions. Elle est complémentaire aux autres politiques et programmes, et se divise en différents volets, notamment « Anniversaires des organismes accrédités », « Soutien aux projets ponctuels », « Soutien aux projets récurrents » dont peuvent bénéficier les organismes culturels selon les critères d'admissibilité de la Politique.

En 2018, un montant total de **5 355 \$** a été versé uniquement aux organismes culturels.

Les montants varient annuellement selon les demandes déposées à la Ville par les organismes.

SUBVENTIONS PONCTUELLES ET AUTRES (\$)

L'Harmonie de l'Estrie et l'Ensemble à vents de Magog, quoique reconnus dans le cadre de la *Politique de reconnaissance*, ne reçoivent une subvention ponctuelle que sur dépôt d'une demande à la Ville.

Orford Musique bénéficie depuis plusieurs années d'un soutien financier par le biais d'une entente de partenariat ou de commandite avec la Ville de Magog pour la tenue de diverses activités. Elle se traduit actuellement par un concert de la série *Orford sur la route* à Magog, un concert du *Festival Orford* sur le site d'Orford Musique et une activité familiale déterminée entre les deux parties.

Les frais d'inscription des enfants de Magog aux cours de musique du Groupe Clef de sol sont couverts par la Ville de Magog jusqu'à un montant maximum défini.

D'autres soutiens ponctuels ont également pu être accordés sur demande dans certains cas particuliers et sur décision du conseil municipal.

En 2018, ces subventions représentent **10 623 \$**.

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS

Le montant annuel de soutien a varié au cours des années, en raison, comme mentionné plus haut, de la fluctuation du nombre d'organismes subventionnés, que ce soit par abandon d'activités, responsabilité transférée à une autre division (LAMRAC), de nouvel organisme, ou de demande ponctuelle particulière, et non parce que les montants alloués aux organismes ont été bonifiés.

Cependant, des changements apportés à la *Politique d'accueil des événements* ont permis de bonifier le soutien financier aux organismes promoteurs d'événements dès 2019.

GRATUITÉ DE BUREAUX ET D'ESPACES, ET LOCAUX À TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Les organismes culturels reconnus en vertu de la politique de reconnaissance ont accès à des locaux gratuitement, si disponibles, pour leurs bureaux, pour exercer leurs activités, et ce, en fonction des besoins exprimés par les organismes lors de la précédente politique culturelle, et considérés par la Ville. Pour la plupart des organismes, ces prêts à long terme de bureaux sont inscrits dans les ententes ou des baux signés avec la Ville. Ceci inclut également le prêt des espaces du Centre d'arts visuels de Magog pour les expositions et les espaces de la Maison Merry.

Les Verriers de Magog, quant à lui, n'est pas un organisme reconnu selon cette politique, mais a tout de même depuis plusieurs années bénéficié d'une location de salle au centre communautaire à prix réduit ainsi que ponctuellement de soutien professionnel.

En 2018, la valeur monétaire du prêt à long terme gratuit de bureaux et de locaux pour les organismes représentait plus de **59 527 \$**.

GRATUITÉ DE LOCAUX

Selon la *Politique de location de salles*, les organismes peuvent également utiliser de façon ponctuelle des salles du Centre communautaire ou de l'Espace culturel de Magog pour la tenue d'activités, de rencontres, d'ateliers, etc. Les organismes accrédités y ont accès gratuitement, les autres, à coûts réduits. L'Auditorium des Tisserands et la salle Ovila-Bergeron ont une tarification spécifique et les organismes accrédités ont droit à un bloc de quatre heures gratuit annuellement.

Pour certaines salles, la politique favorise les organismes accrédités qui œuvrent en culture, tant pour la priorité de réservation de salles culturelles que pour les tarifs de location, s'il y a lieu. Elle permet à ces organismes de tenir des activités culturelles dans des locaux adéquats et à des prix abordables. La gestion courante des salles culturelles de cette politique est sous la responsabilité de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine.

Dans certains cas, le conseil municipal a approuvé le prêt gratuit de locaux pour la tenue d'activités. C'est le cas, par exemple, d'Art et Poésie, pour lequel le conseil a approuvé le prêt gratuit de la salle

Oliva-Bergeron du Centre communautaire de 2017 à 2020 pour la tenue de leur soirée annuelle de poésie.

En 2018, la valeur monétaire du prêt des locaux ponctuels offerts gratuitement aux organismes pour la tenue d'activités ou autres s'élèverait à plus de **22 423 \$**.

SOUTIEN PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

En plus de soutenir tous les organismes à travers l'expertise de ses employés, la Ville assiste également certains d'entre eux en siégeant à leurs conseils d'administration (élus ou répondant administratif). C'est le cas de la Corporation de la Maison Merry, de la Société d'histoire de Magog (maintenant sur demande), des Amis de la Bibliothèque Memphrémagog et du Musée international d'art naïf de Magog.

Les organismes, et plus spécifiquement les événements, obtiennent de plus un soutien technique qui peut se traduire en prêt et en transport de matériel, en affichage de l'événement, en prêt de terrain municipal pour la tenue de l'événement, etc. Dans certains cas, les organismes ont parfois accès à ces services pour la tenue de leurs activités.

De plus, les organismes bénéficient (gratuitement depuis 2019) de visibilité à travers les divers outils de communication en culture réalisés par la Ville de Magog (voir la section *Outils de communications*).

Ces diverses formes de soutien ne sont pas évaluées ni comptabilisées sous forme monétaire, mais représentent tout de même une part importante de la tâche des employés de la division Culture, Bibliothèque et Patrimoine et d'autres équipes comme la Division Parcs et Espaces verts (événements et soutien technique) et la Division Communications.

POLITIQUES

De nombreux documents de planification et de gestion en provenance de divers services de la Ville demandent également une implication de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine. La contribution de la Division se traduit aussi à travers différents plans d'action, diverses politiques, procédures et règlements. En ce qui touche la culture, certains de ces documents sont des politiques internes demandant un respect des règles établies. D'autres sont des politiques ou des documents de planification reflétant, dans leur domaine respectif, une vision de la Ville et touchent directement les citoyens ou les organismes. Ils ont notamment un lien étroit avec la culture et le patrimoine et la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine a donc été impliquée dans leur réalisation. Cette contribution se poursuit dans le cadre de leur application.

ACCUEIL DES ÉVÉNEMENTS ET POLITIQUE D'ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

La Ville de Magog soutient la tenue d'événements sur son territoire depuis de nombreuses années.

En 2016, la Ville de Magog a mis en place une Politique d'accueil des événements. Celle-ci comprend un cadre d'analyse et des outils qui lui permettent de faire des choix éclairés concernant les événements accueillis et le soutien à leur accorder qu'il soit financier, technique ou des deux types.

Dans le cadre de cette politique, plusieurs organismes ont pu bénéficier de soutien financier et/ou de soutien technique pour la réalisation de leur événement.

Cette politique reflète la planification stratégique de la communauté de Magog dont plusieurs orientations sont directement liées au choix d'événements et d'activités que la Ville souhaite accueillir.

SOUTIEN TECHNIQUE ET EXIGENCES DE LA VILLE

En plus du soutien financier, le soutien technique offert gratuitement par la Ville constitue un volet important pour les événements. Ce soutien n'est pas chiffré ici, mais représente une valeur importante au niveau du prêt et transport de matériel, prêt de lieux ou locaux pour la tenue de l'événement, de l'affichage publicitaire des événements sur des terrains publics, du soutien à l'organisation par différentes équipes la Ville.

En contrepartie du soutien accordé, et puisque les événements ont lieu dans des lieux publics, la Ville de Magog demande le respect de certaines normes, règles et exigences lors de la tenue de ces événements, notamment en termes de sécurité et d'environnement.

Un répondant de la Direction Culture, Sports et Vie communautaire est assigné à l'événement (selon la nature de celui-ci : culturel, sportif, plein air, loisirs, vie communautaire, etc.). Il travaille en étroite collaboration avec d'autres services de la Ville pour les divers aspects du soutien et des exigences demandées. Les services sollicités pourront être ceux des divisions des Parcs et Espaces verts, des Bâtiments, de l'Environnement, de la Prévention incendie, de la Voirie, du Greffe et affaires juridiques, des Communications, de même de la Régie de police.

La Ville a d'ailleurs mis en place une *Politique d'événements écoresponsables* qui nécessite le respect de nombreuses règles en matière notamment de la gestion des matières résiduelles et de l'eau potable, des gaz à effet de serre, de l'approvisionnement local et de l'alimentation durable.

En 2018 et 2019 un accompagnement de l'organisme Festivals et Événements verts de l'Estrie, dont les coûts étaient assumés par la Ville de Magog, a été offert à certains événements pour la gestion des matières résiduelles lors de l'événement. C'est le cas du Festiv'Arts caribéen de Magog en 2019. Il n'est pas prévu à ce jour que ce service ponctuel soit renouvelé par la Ville de Magog. Les organismes peuvent cependant engager les services de FEVE pour un accompagnement de leurs événements.

ENJEUX

- En culture, la difficulté de financement représente un enjeu majeur pour la survie des événements, tout comme la relève bénévole pour leur réalisation. Plusieurs événements culturels ont d'ailleurs disparu au cours des dernières années à Magog.

- Les exigences élevées de la Ville demandent parfois une logistique importante pour les promoteurs qui agissent, dans la plupart des cas pour les événements culturels, de façon bénévole.
- Pour la Ville de Magog, le lien entre le répondant et le promoteur peut se complexifier lorsque plusieurs intervenants dans diverses divisions sont impliqués dans le soutien à un même événement, selon sa dimension et sa nature, des installations requises et des exigences de la Ville.

Il y aurait lieu de revalider les exigences et/ou le soutien de la Ville. Un employé municipal attitré au soutien aux événements pourrait grandement faciliter la connaissance de tous les aspects techniques nécessaires au soutien ainsi que le lien entre les promoteurs et la Ville.

FAMILLES ET AINÉS (MADA)

La Ville de Magog est reconnue Municipalité amie des aînés (MADA). Elle possède une Politique famille et ainés ainsi qu'un plan d'action. La politique, révisée et adoptée en 2017, est orientée sur l'adaptation des infrastructures, des services et des programmes destinés à cette clientèle. Les orientations et les objectifs qui y sont formulés visent à maintenir et à bonifier, pour les familles et les aînés, le milieu de vie magogois. La Direction Culture, Sports et Vie communautaire assure la coordination de la mise en œuvre du plan d'action de la Politique familles et ainés, en concertation avec l'ensemble des services municipaux et des organismes du milieu concerné.

La Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine est impliquée dans trois (3) champs d'intervention du plan d'action de la Politique famille et ainés : dynamisme du milieu de vie, aménagement du milieu de vie (volet habitation et volet aménagement), de même que communication et relation avec les citoyens.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

En 2012, la Ville de Magog s'est engagée, avec ses citoyens, dans un exercice de planification stratégique afin de « créer » un futur répondant aux objectifs établis en ce qui concerne le milieu de vie et la prospérité économique.

Au terme de la première phase du projet, le plan stratégique 2012-2030 a été publié. Celui-ci présente la vision ainsi que les orientations stratégiques que Magog souhaite accomplir d'ici 2030, et ce, grâce à son implication et à celle de la communauté.

Deux orientations concernent directement la culture et le patrimoine :

Orientation stratégique 1 : assurer un développement du territoire qui **préserve et valorise le patrimoine historique et environnemental** de Magog, tout en lui conférant une véritable **signature architecturale**.

Orientation stratégique 3 : faciliter l'intégration, l'équité sociale et le développement d'un fort sentiment d'appartenance, notamment grâce à des pratiques innovantes et au renforcement du **caractère animé et culturel** de la Ville.

D'autres orientations, sans les nommer directement, les rejoignent tout de même, telles que celle mentionnant les infrastructures et les services municipaux et communautaires afin d'attirer et d'accueillir les jeunes, les familles et les entreprises, ou encore celles touchant le développement touristique.

PLAN D'URBANISME

La révision du plan et des règlements d'urbanisme de la Ville de Magog constitue un exercice important à la fois pour les élus, pour l'administration municipale et pour les citoyens puisqu'y seront établies les lignes directrices de l'organisation et du développement du territoire pour les années à venir.

Il est en cohérence avec la planification stratégique qui traduit l'essentiel de la vision de la communauté à l'égard des enjeux actuels et futurs pour le développement de Magog.

Plusieurs enjeux ou actions proposées touchent la culture et le patrimoine, tels que le patrimoine bâti, l'archéologie, l'aménagement culturel du territoire, l'art public, etc. De nombreux règlements et programmes découlent du plan d'urbanisme, et l'importance de la culture et du patrimoine de Magog doit y être incluse.

Au moment d'écrire ce portrait culturel, le plan d'urbanisme de la Ville de Magog était en révision.

PROGRAMMES DE SOUTIEN AU SERVICE DES ORGANISMES, DU MILIEU SCOLAIRE ET DES JEUNES

La Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine assume la responsabilité directe de quatre programmes municipaux soutenant spécifiquement les organismes culturels accrédités et facilitant l'accès des élèves et des citoyens de tout âge aux arts et à la culture :

- Accès à différents lieux de diffusion en arts de la scène
- Soutien à la pratique artistique
- Soutien au transport pour la jeunesse
- Soutien aux organismes culturels (outils de communication, matériel informatique et logiciels)

ACCÈS À DIFFÉRENTS LIEUX DE DIFFUSION EN ARTS DE LA SCÈNE

De 2001 à 2005, ce programme vise à rendre accessible la salle de spectacles du Vieux Clocher de Magog aux organismes accrédités de même qu'aux écoles qui mettent sur pied une production artistique. Il permet aussi de soutenir les organismes de tous les secteurs qui désirent présenter une production culturelle devant public à des fins de levée de fond.

En 2006, le programme est modifié afin de tenir compte de la mission des organismes, d'ouvrir sur différents lieux de diffusion, de favoriser les organismes ayant une mission en arts de la scène et de réduire l'écart entre ce qui est payé par l'organisme et par la Ville.

Désormais, une aide financière est accordée aux organismes qui œuvrent dans les domaines culturel, communautaire, sociorécréatif ou sportif et aux écoles pour la tenue d'un spectacle ou d'un concert dans tout lieu qui dispose d'une scène (école, église, etc.) sur le territoire de la Ville de Magog. Dans le cas où les besoins en scène (dimension) ne peuvent être comblés par une salle de Magog, la salle Gilles-Lefebvre d'Orford Musique est utilisée.

Le montant alloué à la subvention tient compte à la fois de la mission de l'organisme, du budget alloué à l'organisme par ce programme et de l'enveloppe budgétaire allouée annuellement au programme comme tel, qui a varié de 7 000 \$ à 10 000 \$ entre 2005 et 2018.

Depuis 2006, les organismes suivants ont bénéficié du programme, dont certains à plusieurs reprises :

- **Six organismes culturels** : Découvertes de la chanson de Magog, Ensemble à vents de Magog, Groupe Clef de sol, Productions les Baladins de Magog, Troupe de théâtre Orford et Université du troisième âge (UTA Memphrémagog).
- **Sept organismes communautaires** : Association québécoises des retraités (Magog), Centre des femmes Memphrémagog, le Centre l'Élan, la Corporation jeunesse Memphrémagog (Maison des jeunes), la Fondation de l'école secondaire de la Ruche, Les Fantastiques de Magog et la Table de concertation des ainés
- **Un organisme sociorécréatif** : Association des retraités de Magog
- **Six écoles** : École secondaire la Ruche (troupe de théâtre) et les écoles primaires Brassard-Saint-Patrice, des Deux-Soleils, Montessori, Sainte-Marguerite et Saint-Jean-Bosco

Le Groupe Clef de sol est le plus grand bénéficiaire du programme, suivi de l'école secondaire de la Ruche volet théâtre (troupe de théâtre La Caravane), de l'Ensemble à vents de Magog et de l'école primaire Brassard-Saint-Patrice.

Parmi les écoles du territoire, seules Saint-Pie-X et Princess Elizabeth n'ont jamais reçu ou demandé de subvention dans le cadre de ce programme.

Au total, de 2006 à 2018, ce sont **62 963 \$** (source : Direction Trésorerie et Finances) qui ont été versés en subventions par la Ville de Magog dans le cadre de ce programme, dont environ la moitié à des organismes culturels, le tiers à des écoles, et moins du cinquième à des organismes communautaires et/ou sociorécréatifs.

Un des objectifs de la révision du programme, effectuée en 2006, était de réduire l'écart entre les montants payés par l'organisme et par la Ville de Magog. Il s'est agi alors d'augmenter le pourcentage accordé ou le montant total accordé en subvention par la Ville, permettant ainsi aux organismes et aux organisations d'assumer un montant moindre pour les frais restants. Cependant, aujourd'hui, il est possible d'affirmer que depuis la révision du programme, cet objectif d'équilibre n'est plus atteint en

raison de l'augmentation des coûts de location de salles et des honoraires de technicien ainsi que du montant maximal alloué selon les critères du programme.

Le tableau suivant illustre l'évolution des subventions accordées dans le cadre de ce programme, en comparant les frais payés par les différents types d'organismes demandeurs et les subventions versées par la Ville de Magog en 2006 et en 2018.

Tableau 14 : Subventions accordées et frais payés par les organismes – Programme d'accès aux différents lieux de diffusion en arts de la scène – 2006 et 2018

(Source : Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine)

<i>Année</i>	<i>Organisme demandeur</i>	<i>Montant accordé</i>	<i>Montant facturé</i>	<i>Écart assumé par l'organisme</i>
2006	Organismes culturels	1 950,00 \$	2 521,96 \$	571,96 \$
	Organismes communautaires	850,00 \$	1 610,36 \$	760,36 \$
	Écoles	2 250,00 \$	4 820,80 \$	2 570,80 \$
		5 050,00 \$	8 953,12 \$	3 903,12 \$
<i>Année</i>	<i>Type d'organisme demandeur</i>	<i>Montant accordé et payé</i>	<i>Montant facturé (avant taxes)</i>	<i>Écart assumé par l'organisme</i>
2018	Organismes culturels	2 800,00 \$	5 679,77 \$	2 879,77 \$
	Organismes communautaires	1 500,00 \$	11 525,89 \$	10 025,89 \$
	Écoles	2 315,25 \$	7 698,29 \$	5 383,04 \$
		6 615,25 \$	24 903,95 \$	18 288,70 \$

Forces

- Soutien financier pour présenter des activités en arts de la scène par des organismes de la communauté, de tout secteur
- Soutien accru pour les organismes ayant une vocation ou une mission en arts de la scène
- Les organisations peuvent choisir la salle qui leur convient. La Ville respecte les besoins des organisations

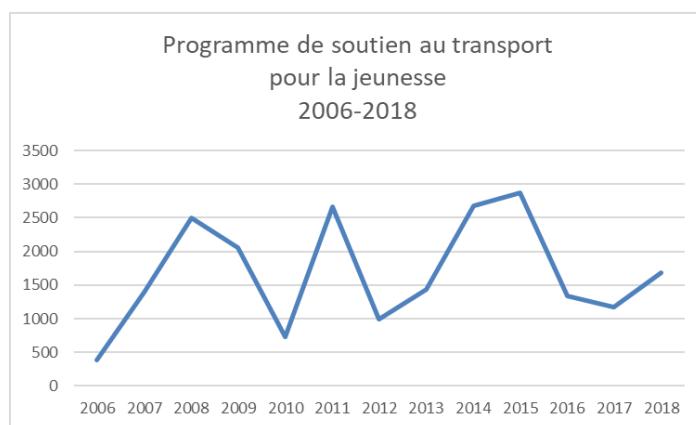
Enjeux

- Participation plus faible des organismes demandeurs au cours des années en raison de l'augmentation des coûts (location des salles et honoraires de techniciens)
- Révision du programme en fonction de la réalité actuelle des coûts et de la participation de la Ville à travers les subventions versées

SOUTIEN AU TRANSPORT POUR LA JEUNESSE

Ce programme offre un soutien financier au transport pour les enfants, les adolescentes et les adolescents qui souhaitent avoir accès à différents lieux culturels de Magog, ainsi qu'aux expositions (permanente et temporaire) du centre d'interprétation du Marais existe depuis 2006. Le jeune étant au cœur de la démarche, ce programme rembourse une partie des coûts du transport des jeunes qui assistent à un concert, à un spectacle, à une pièce de théâtre ou à toutes autres animations ou activités de nature culturelle. Le programme comporte deux objectifs principaux : rendre accessible la culture aux jeunes de Magog et à ceux qui fréquentent une école sur le territoire magogois; développer un partenariat avec le milieu scolaire, les centres de la petite enfance et tout autre organisme sans but lucratif œuvrant dans les domaines culturel, communautaire, sociorécréatif ou sportif. De 2006 à 2018, ce sont **21 883 \$** qui ont été remis à des écoles et à des CPE de Magog dans le cadre de ce programme, aucun autre organisme n'ayant déposé de demande.

Tableau 15 : Évolution des montants alloués dans le cadre du Programme de soutien au transport pour la jeunesse
(Source : Direction Trésorerie et Finances)



Note : Les montants annuels de subventions versées ont varié au cours des années selon les demandes reçues et la participation des écoles à des activités culturelles sur le territoire de Magog.

L'école Brassard/Saint-Patrice est la plus grande bénéficiaire de ce programme, alors que l'école secondaire de la Ruche est celle qui a le moins fait appel au programme.

Enjeux

- L'un des objectifs de ce programme étant de faire découvrir différents lieux culturels et de développer l'habitude de fréquenter ces lieux, il y aurait lieu de se questionner sur l'ouverture du programme à un territoire plus grand que celui de la ville de Magog seulement. Des écoles ont fait cette demande à quelques reprises.
- Très rare utilisation du programme par le niveau secondaire
- De plus, il y aurait lieu de contacter les commissions scolaires et/ou le MEES (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) pour recevoir davantage d'informations au sujet de la nouvelle mesure de financement pour les sorties scolaires en milieu culturel et réévaluer le programme de la Ville au besoin si ces deux programmes sont en duplication (voir section Culture et Éducation)

SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS – OUTILS DE COMMUNICATION, MATÉRIEL INFORMATIQUE ET LOGICIELS

Ce programme a pour objectif de consolider le fonctionnement des organismes culturels en soutenant le développement d'outils de communication, d'acquisition de matériel informatique, de logiciels et de licences, et de sites internet.

Comme pour d'autres programmes, celui-ci a été mis en place en 2007 pour répondre aux besoins énoncés lors de la précédente politique culturelle par des organismes reconnus selon la Politique de reconnaissance. Il remplaçait un programme soutenant financièrement des projets spécifiques déposés par les organismes. Comme c'est souvent le cas dans le domaine de la culture, l'aide financière est davantage versée pour la réalisation de projets que pour le soutien au fonctionnement et à la gestion courante des organismes. Cependant, la réalisation de projets afin d'obtenir du financement ajoute à la tâche des organismes qui peinent déjà à survivre avec leur fonctionnement régulier. C'est donc pour répondre aux besoins et attentes des organismes que la Ville de Magog a modifié l'ancien programme pour celui-ci.

Au total, de 2007 à 2018, pour les trois volets (communication, matériel informatique et site internet), **85 394 \$** ont été versés à **neuf** organismes différents, dont la majorité d'entre eux ont déposé des demandes à plusieurs reprises.

Depuis la création, les organismes culturels partenaires suivants ont pu bénéficier du programme :

- Art'M (anciennement Comité d'action culturelle)
- UTA (Memphrémagog)
- Creatio Centre d'artistes
- Groupe Clef de sol
- Les Amis de la Rivière-aux-Cerises (LAMRAC)
- Musée international d'art naïf de Magog
- Société d'histoire de Magog
- Visa-Art
- Circuit des arts Memphrémagog (exceptionnellement, en 2018)

Le plus grand utilisateur bénéficiaire du programme a été LAMRAC, suivi du Musée international d'art naïf de Magog et du Groupe Clef de sol.

Volet communication

Dans le cas de création, de développement ou d'amélioration d'outils de **communication**, à l'exception du site internet, le montant alloué par exercice financier représentait un maximum de **25 %** du coût total du projet jusqu'à concurrence de **1 500 \$**. Ce volet du programme a pour but de faire connaître les activités des organismes tant sur le territoire de la Ville de Magog qu'à l'extérieur. Il permet donc de faire rayonner à la fois l'organisme et la Ville.

De 2007 à 2018, tous les organismes ayant accès à ce programme y ont fait appel au moins une fois. Malgré le pourcentage (25 %) alloué en fonction des coûts réels et le montant maximal (1 500 \$/année), on constate que les besoins revêtent une grande importance.

Volet informatique

Dans le cas de consolidation, d'achat ou de mise à jour de matériel **informatique**, de logiciels et de licences, le montant alloué représente **75 %** du coût total du budget réel jusqu'à concurrence de **3 000 \$** et ne peut être accordé qu'une fois tous les trois ans. Ce volet est d'autant plus important vu l'obsolescence des ordinateurs et des logiciels.

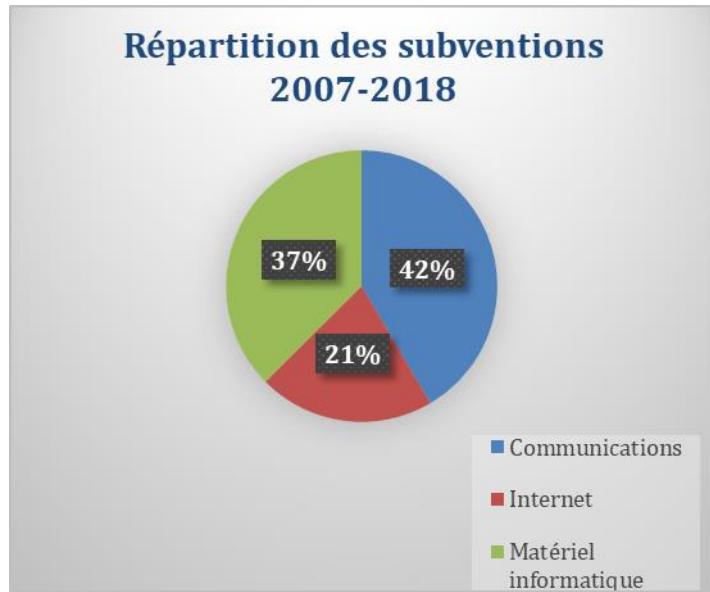
Volet site internet

Dans le cas de création, de développement ou d'amélioration de sites internet, le montant alloué par exercice financier représente un maximum de **75 %** du coût total du projet jusqu'à concurrence de **1 500 \$**.

Les organismes admissibles ont fait appel au volet Internet du programme au moins une fois par trois ans.

Le tableau suivant montre la répartition des montants accordés entre 2007 et 2018 selon les différents volets du programme.

Tableau 16 : Répartition des subventions selon les volets du Programme



SOUTIEN À LA PRATIQUE ARTISTIQUE : PROGRAMME DESTINÉ AUX JEUNES ARTISTES DE MAGOG

La Ville de Magog reconnaît l'importance de la pratique du loisir culturel et soutient la pratique artistique des jeunes par l'octroi de bourses à l'excellence et de soutien aux familles en état de précarité.

Depuis la création de ce fonds, ce sont **169 bourses** ou aides financières totalisant un montant de **44 550,82 \$** qui ont été distribués à **92 jeunes**.

Volet Excellence

Le premier volet du programme de soutien à la pratique artistique créé en 1999 récompense l'excellence et la continuité de la démarche vers l'excellence pour les jeunes magogois de 25 ans et moins, recommandés par un enseignant.

De 1999 à 2018, **141** bourses totalisant un montant de **34 822,80 \$** ont été attribuées à **77** jeunes.

Les bourses ont été attribuées principalement à des jeunes pratiquant la musique (65 %). Ceci peut s'expliquer en partie du fait que le Groupe Clef de Sol est l'un des organismes qui participent le plus au programme en recommandant des élèves au volet d'excellence.

Des jeunes artistes pratiquant le théâtre, la danse, les arts médiatiques, les arts du cirque, les arts numériques, les arts pluridisciplinaires, les arts visuels, le cinéma et la photographie ont aussi été récompensés.

Certains jeunes artistes soutenus font aujourd'hui carrière dans le domaine pour lequel ils avaient reçu un soutien financier ou une bourse.

Enjeux

Depuis quelques années, très peu de demandes reçues proviennent d'autres professeurs que ceux du Groupe Clef de sol.

Le nombre de bourses remises chaque année a augmenté depuis 2007 comparativement aux années précédentes. Cependant, le nombre de demandes de bourses d'excellence tend à diminuer depuis les deux ou trois dernières années.

Volet soutien aux familles

En 2007, un nouveau volet *Initiation ou Familiarisation* voit le jour à partir du *Programme de soutien à la pratique artistique*. Ce volet vise à permettre à des jeunes magogois et magogoises dans une situation financière précaire et chez qui ont été décelés des talents particuliers de s'initier ou de se familiariser à une discipline artistique.

De 2007 à 2018, dans ce volet uniquement, **28 aides financières** totalisant un montant de **9 728,02 \$** ont été attribuées à **19 jeunes** de 18 ans et moins.

Le nombre de soutiens financiers remis à des familles en situation précaire annuellement a varié entre une et six bourses, selon les demandes reçues. Les disciplines couvertes par ce volet touchent majoritairement la musique, mais également les arts visuels, les arts médiatiques et la danse.

Il est important de noter qu'en plus de ce programme, la Maison de la famille Memphrémagog a été mandatée il y a plusieurs années par la Ville de Magog pour recevoir et traiter les demandes d'aide financière dans le cadre d'inscription d'enfants à des activités sportives ou culturelles offertes par les associations, organismes ou entreprises privées reconnus du territoire de Magog. Initialement, cette aide financière a été offerte suite à la fermeture de l'usine d'Olymel à Magog afin d'aider les familles. Ce programme a toutefois été maintenu jusqu'en 2018.

Pour les années 2013 à 2018, la Maison de la famille Memphrémagog a attribué une aide financière totale de **5 659 \$ à 39 jeunes**. Pour cette même période, le volet *Initiation et familiarisation* du programme de la Ville de Magog a permis d'offrir un total de **6 741 \$ à 13 jeunes**.

Les critères des deux programmes n'étaient pas les mêmes.

À la fin de l'année 2018, la Ville de Magog, par sa Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine, reprend la gestion et fusionne les deux programmes pour former le volet *Soutien aux familles* du *Programme de soutien à la pratique artistique*. Ce programme cible les familles vivant en situation de précarité, sans l'obligation d'être dans une situation d'initiation ou de familiarisation à un domaine culturel.

PROGRAMMATION CULTURELLE DE LA VILLE DE MAGOG



Photos 17, 18, 19 : Activités culturelles – Programmation de la Ville de Magog
Source des photos : Ville de Magog

Suite à l'adoption de la politique culturelle de 2005, la Ville développe, en plus des activités déjà offertes par la Bibliothèque Memphrémagog, une programmation d'activités culturelles pour les citoyens et aux citoyennes, de même qu'au milieu scolaire, sous la forme de **Semaine culturelle de Magog**. Présentée chaque année au mois de novembre, et ce, en collaboration avec les organismes du milieu, l'objectif de la Semaine culturelle était de faire connaître les différents secteurs de la culture aux citoyens et de combler une période où l'offre culturelle était réduite.

Contrairement à d'autres secteurs d'activités, comme celui du sport par exemple, en culture c'est souvent l'offre qui crée la demande, c'est-à-dire que l'intérêt de la population pour une activité ou un domaine culturel se développe lorsqu'elle le découvre.

La programmation d'activités ponctuelles se développe à la **Bibliothèque Memphrémagog** suite au déménagement en 2011, en raison des nouveaux locaux et de l'espace disponible.

Des activités en lien avec la **découverte du patrimoine** de Magog sont aussi développées (circuits audioguidés, visites guidées et animées).

Des offres sont également offertes spécifiquement aux groupes scolaires.

La formule de la Semaine culturelle est modifiée en 2015. La population est alors invitée à des **Rendez-vous culturels** ainsi qu'à des **spectacles jeune public à l'Auditorium des Tisserands** offerts tout au long de l'année. À compter de 2016, la diffusion des activités culturelles (Rendez-vous culturels, spectacles, et activités de la bibliothèque), sera dorénavant regroupée dans une même brochure sous l'expression **Programmation Magog Culture** (voir la section *Outils de communications*).

En 2018, voici les différents types d'activités offertes par la Ville de Magog :

- Bibliothèque Memphrémagog
 - Activités récurrentes (par ex., heure du conte, heure du conte en pyjama, clubs de lecture adultes et jeunes, ateliers informatiques)
 - Activités ponctuelles (par ex., conférences, rencontres d'auteur pour adultes et pour jeunes, ateliers jeunesse)

- Spectacles jeune public et familles à l'Auditorium des Tisserands de l'Espace culturel de Magog
- Divers rendez-vous ou ateliers culturels (par ex., ateliers découverte, spectacle en plein air, soirée de danse, concerts)
- Cinéma en plein air
- Circuits audioguidés et visites guidées pour la découverte du patrimoine
- Offre d'ateliers et de spectacles à la clientèle scolaire
- Ateliers culturels jeunesse (mandat municipal donné à l'organisme Groupe Clef de sol)

Il est important de mentionner que la Ville de Magog tend à être complémentaire à l'offre d'activités déjà offertes sur le territoire et qu'elle souhaite par sa programmation culturelle, combler ce qui n'est déjà pas offert à la population. Ce fut le cas particulièrement lors de la création de la Semaine culturelle en 2006, et également lors de la création de la programmation de spectacles jeune public et familles à l'Auditorium des Tisserands.

FRÉQUENTATION

En 2018, on compte **près de 20 000 participations à des activités culturelles offertes par la Ville de Magog** au public de tous âges ainsi que des offres spécifiques aux groupes scolaires. Malgré ces chiffres, les statistiques de fréquentation des activités ne peuvent être analysées uniquement par le nombre de participants. Plusieurs facteurs sont à considérer, dont le nombre de places limité. En effet, selon le type d'activités, l'expérience souhaitée et la salle dans laquelle l'activité est présentée, certaines activités ne permettent qu'un nombre limité de participants. Par exemple, des conférences offertes par la Bibliothèque Memphrémagog sont présentées dans la salle Kathleen-Milne afin que l'activité se déroule dans la bibliothèque et ait un caractère plus intime. Les ateliers jeunesse sont parfois limités en nombre de participants afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Il est également important de considérer le temps nécessaire à l'appropriation des activités par la population. Par exemple, les spectacles jeune public et famille sont offerts depuis décembre 2014 uniquement. Comme il s'agit alors d'une nouvelle offre à Magog, la fréquentation peut grandement varier lors des premières années en raison du processus de développement de publics pour cette offre.

BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

La bibliothèque est bien ancrée dans la communauté magogoise. De nombreuses collaborations et partenariats se sont développés au fil des années.

La programmation culturelle ainsi que des programmes de formation et d'initiation aux outils informatiques et technologiques, des programmes d'activités de littérature, destinés tant aux enfants qu'aux personnes âgées en résidence, permettent à de nombreux citoyens d'avoir accès à une expérience culturelle riche et diversifiée, et de développer ou de maintenir des habiletés en lecture. Les activités pour adultes hors les murs ont principalement lieu dans le cadre du programme de Lecture

animée aux aîné.e.s. En 2018, s'est ajouté le programme de réduction de la fracture numérique destiné aux aînés en résidence et réalisé en partenariat avec le MCCQ.

La fréquentation témoigne de l'intérêt de la population pour ces activités pour adulte.

Tableau 17 : Nombre d'activités de la bibliothèque pour la clientèle adulte et nombre de participants

Année	2005		2012		2018	
	Activités	Participants	Activités	Participants	Activités	Participants
Adultes En bibliothèque	147	2 335	98	924	151	1 589
Adultes Hors les murs	0	0	114	980	130	1 557
Total	147	2 335	212	1 904	281	3 146

La programmation culturelle jeunesse de la bibliothèque offre de nombreux ateliers et rencontres d'auteurs spécialement destinées aux enfants ainsi qu'aux élèves des écoles primaires et secondaire. Cette offre culturelle spécialement réfléchie pour communiquer le goût de la lecture et pour développer la curiosité est offerte gratuitement à la population ainsi qu'aux écoles.

Les activités récurrentes pour la jeunesse, hors de la programmation scolaire, sont : l'heure du conte, l'heure du conte en pyjama, l'histoire à croquer, accueil des groupes préscolaires du programme Passe-Partout (collaboration avec la commission scolaire), le Club de lecture TD ainsi qu'une série d'activités offertes pendant la semaine de relâche scolaire au mois de mars.

Les statistiques présentées dans le tableau 18 « Activités et participation jeunesse » concernent les activités jeunesse (0-17 ans), incluant les groupes scolaires à l'exception des visites de la bibliothèque, sont de différente nature et varient d'une année à l'autre.

On constate un arrêt de l'offre culturelle hors les murs destinée à la clientèle jeunesse et une augmentation de l'offre culturelle en bibliothèque qui peut s'expliquer par le fait que l'espace disponible à l'ancienne bibliothèque de la rue Merry Nord ne permettait pas d'inviter les classes à des activités intramuros.

Tableau 18 : Activités et participation jeunesse

Année	2005		2012		2018	
	Activités	Participants	Activités	Participants	Activités	Participants
Jeunesse (0-17 ans) en bibliothèque	47	1 069	82	2 247	103	2 364
Jeunesse (0-17 ans) hors les murs	35	939	0	0	0	0

On constate cependant que, malgré une offre culturelle variée, peu d'activités sont destinées au public adolescent (13 ans à 17 ans) à la bibliothèque.

Le tableau 19 « Activités pour adolescents à la bibliothèque » indique que les premières activités expressément destinées au public adolescent datent de 2014. On constate que lorsque les activités sont réfléchies pour cette clientèle, la participation est significative.

Tableau 19 : Activités pour adolescents à la bibliothèque

Année	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'activités	1	n/a	3	7	2
Nombre de participants	60	n/a	214	212	45

SPECTACLES JEUNE PUBLIC ET FAMILLES

En instaurant une programmation de spectacles spécialement conçue pour le jeune public et la famille à l'Auditorium des Tisserands de l'Espace culturel de Magog, la Ville a répondu à plusieurs besoins : combler un vide dans ce type d'offre culturelle sur le territoire, développer de nouvelles pratiques culturelles, bonifier l'utilisation d'une infrastructure culturelle dédiée aux arts de la scène, répondre aux orientations de la Politique culturelle de 2005 et à celles de la *Politique culturelle* de 2005 et de la *Politique de reconnaissance* qui privilégient les activités offertes à la clientèle jeunesse.

Depuis l'instauration de cette nouvelle programmation culturelle en décembre 2014, on constate que la fréquentation des spectacles varie d'un spectacle à l'autre et d'une année à l'autre. Cela peut s'expliquer par le nombre de spectacles offerts chaque année, mais surtout par le fait qu'il s'agit d'une nouvelle offre en matière de pratique culturelle sur le territoire et que celle-ci est en développement.

Tableau 20 : Spectacles jeune public et familles (grand public) – Auditorium des Tisserands

Année	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Nombre d'activités	1	5	6	4	5	21
Nombre de participants	99	482	406	241	366	1594

CINÉMA PLEIN AIR

La projection de films en plein air dans les parcs de la ville semble très appréciée du public. Cette nouvelle activité suscite beaucoup d'intérêt et enregistre une bonne fréquentation, soit entre 200 et 400 participants par projection. Étant donné que cette activité se déroule à l'extérieur, la fréquentation est tributaire des conditions météorologiques. En 2019, l'une des représentations a eu lieu à l'Espace culturel en raison de la pluie et le nombre de participants fut alors considérablement réduit.

CIRCUITS AUDIOGUIDÉS ET VISITES GUIDÉES POUR LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

La Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine a aussi mis sur pied différentes activités interactives, dont certaines grâce à la collaboration de différents partenaires. L'histoire, avec un grand H, est racontée aux citoyens et aux visiteurs sous la forme de visites guidées et animées. Les visites se déroulent au centre-ville et dans le quartier des Tisserands, à pied ou en autocar. Il est aussi possible de découvrir l'histoire de Magog grâce à des visites audioguidées autonomes des trois quartiers anciens de la ville. Des conférences sont parfois offertes.

Entre 2006 et 2018, selon les statistiques disponibles, 1101 personnes ont participé à une visite guidée, dont le nombre de participants est limité à 15 pour les visites à pied et à 42 pour les visites en trolley, afin de faciliter la transmission d'information. De 2013 à 2018, 557 personnes ont emprunté un audioguide alors qu'en 2017 et 2018, ce sont 5 271 appareils différents qui ont reçu un téléchargement pour l'écoute via l'application mobile BaladoDécouverte. Les conférences ont attiré plus de 400 personnes. La popularité des visites animées par un comédien est en croissance et les représentations affichent très souvent complet.

GROUPES SCOLAIRES

Depuis plusieurs années, la Ville de Magog offre aux groupes scolaires des activités et des spectacles variés et adaptés à cette clientèle. Afin de rendre les activités culturelles accessibles à tous, celles qui sont présentées par la Bibliothèque Memphrémagog sont gratuites. Certaines de ces activités sont offertes gratuitement grâce à un partenariat avec Communication jeunesse et avec les Amis de la

bibliothèque, d'autres le sont grâce à un partenariat avec le Salon du livre de Sherbrooke ou grâce à diverses subventions du MCCQ. Les activités offertes par la Bibliothèque sont très fréquentées. Les autres activités de la Ville sont offertes à faible coût. Les frais entourant la présentation de ces activités sont supérieurs aux revenus provenant des frais demandés lors de l'inscription des élèves. Les coûts supplémentaires sont donc absorbés par la Ville de Magog.

Par leur fréquentation, on constate que ces activités connaissent un grand succès et qu'elles semblent répondre aux besoins de la communauté scolaire, principalement pour les spectacles jeune public à l'Auditorium des Tisserands. La fréquentation varie selon le nombre et le type d'activités offertes ainsi que selon le nombre de places offertes pour certaines activités.

Tableau 21 : Assistance aux activités culturelles pour les groupes scolaires (autres que celles de la bibliothèque)

Année	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Nombre d'activités *	3	2	1	3	3	12
Nombre de participants : spectacles jeune public	778	835	661	1411	997	4682
Nombre de participants : autres activités ou ateliers	1170	730	0	0	351	2251

* À noter que plusieurs représentations d'une même activité ou d'un même spectacle ont été offertes afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de participer ou d'y assister.

Le milieu scolaire démontre un grand intérêt pour ces activités et participe activement à celles mises sur pied spécifiquement pour cette clientèle par la bibliothèque. Les écoliers fréquentent également la bibliothèque lors des visites de classe accompagnés de leurs enseignants.

Le taux de fréquentation témoigne de cet intérêt. Il est important de noter que certaines activités imposent un nombre maximal de participants, et ce, afin que la rencontre ne soit pas banalisée par un trop grand nombre de personnes et que les jeunes profitent au maximum de la rencontre.

Le tableau 22 « Activités pour la clientèle scolaire » présente plus en détail les activités destinées à la clientèle scolaire offerte par la Bibliothèque Memphrémagog. On constate que cette dernière est très fréquentée par les groupes scolaires, du primaire principalement, et que le nombre de visites scolaires a augmenté depuis que l'espace et l'aménagement des locaux de la nouvelle bibliothèque permettent d'accueillir de grands groupes.

Tableau 22 : Activités pour la clientèle scolaire

Année	2005		2012		2018	
	Activités	Participants	Activités	Participants	Activités	Participants
Programmation culturelle scolaire	0	0	8	388	17	649
Programme Passe-Partout	0	0	9	282	6	146
Communication jeunesse	0	0	0	0	2	48
Visites scolaires	n/a	n/a	174	5 149	193	5 552

* À noter que dans ce tableau, c'est le nombre de représentations offertes qui a été inscrit et non celui d'activités différentes.

ATELIERS CULTURELS JEUNESSE – MANDAT MUNICIPAL

En 2008, la Ville mandate l'organisme Groupe Clef de sol pour offrir les ateliers culturels (théâtre, peinture, chant chorale, dessin, activités du Club des Débrouillards, guitare, initiation à la musique, etc.) à prix modiques, aux enfants de 6 à 17 ans fréquentant une école de Magog.

Chaque année, au printemps et à l'automne, l'organisme met donc en place une série de cours et d'ateliers culturels spécifiquement conçus pour cette clientèle. Les ateliers se donnent au Centre communautaire, à l'Espace culturel de Magog ainsi que dans les écoles participantes de Magog. Des partenariats ont été créés pour offrir les ateliers aux élèves tout de suite après les heures d'enseignement ou pendant l'heure du dîner. Les écoles participent également à la diffusion de l'information sur les ateliers auprès des familles.

À partir de 2011, la Ville choisit de poursuivre davantage son soutien aux loisirs culturels en payant les coûts d'inscription (ne pas confondre avec les frais de cours) des jeunes Magogois aux cours de musique offerts par le Groupe Clef de sol.

Note : Avant la réalisation de la dernière politique culturelle, le Comité d'action culturelle, mandaté par la Ville de Magog, a été responsable de l'offre d'ateliers culturels jeunesse durant quelques années. Suite des périodes de difficultés de l'organisme, la responsabilité de ce dossier relevait de la Ville de Magog qui, par la suite, a mandaté l'organisme Groupe Clef de sol.

Les variations pourraient être attribuées, entre autres, au nombre ou au type d'ateliers offerts, à l'intérêt des enfants et des familles à s'y inscrire, ou encore à l'intérêt des écoles à recevoir un atelier ou à diffuser l'information concernant l'offre d'ateliers. D'autres explications pourraient être explorées.

Tableau 23 : Inscriptions aux activités culturelles jeunesse du Groupe Clef de sol 2008-2018

Année	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre	82	95	82	148	141	147	96	57	142	105

ENJEU

Certaines écoles ont cessé de recevoir des ateliers dans leurs locaux au cours des dernières années.

OUTILS DE COMMUNICATIONS

En lien avec la programmation d'activités culturelles ainsi qu'avec les divers services aux citoyens en loisirs et culture par la Ville de Magog, divers outils de communication ont été mis en place au cours des années.

BROCHURE LOISIRS ET CULTURE

D'abord, de 2004 à 2012, le Service Loisirs et Culture produit une brochure annuelle qui informe les citoyens à propos des sites, des bâtiments, des activités et services municipaux et diffuse par la même occasion de l'information la mission des OSBL culturels, sportifs, récréatifs et communautaires de Magog. La brochure présentait également les événements mis sur pied par le Service, de même que ceux des organismes.

Par la suite, cet outil est délaissé au profit du calendrier municipal, développé par le Service des communications et qui intègre les informations pertinentes aux citoyens provenant de divers services municipaux, en plus des informations sur les événements offerts par les organismes et reconnus par la Ville.

Dès 2016, les activités culturelles offertes par la Ville, incluant celles de la bibliothèque, y sont intégrées.

PROGRAMMATION CULTURELLE

En plus de cette brochure, un dépliant et d'autres outils promotionnels sont produits pour annoncer les activités de la Semaine culturelle de Magog dès sa création en 2006.

La Bibliothèque Memphrémagog a également produit au cours des années des dépliants concernant les services offerts, la programmation culturelle, en plus d'être intégrée dans la brochure Loisirs et Culture.

À partir de 2016, suite à la transformation de la Semaine culturelle en une programmation annuelle, la Ville entreprend la réalisation d'une brochure regroupant sous l'appellation « Programmation Magog Culture » la programmation culturelle des Rendez-vous culturels, l'offre de spectacles jeune public et famille, les activités patrimoniales, les activités ponctuelles de la Bibliothèque Memphrémagog, les expositions du Centre d'arts visuels ainsi les événements proposés par des organismes culturels, sous

l'appellation « Programmation Magog Culture ». La Ville assure la diffusion de ce nouvel outil de communication et de promotion dans tous les foyers de Magog.

DÉPLIANT DES ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS ESTIVALS

À partir de 2007, le dépliant « Culture/Nature », qui s'adresse d'abord aux citoyens, mais aussi aux touristes, est développé pour faire connaître les activités et les événements qui se déroulent pendant la période estivale. Les événements présentés font rayonner la culture à Magog, sont organisés par la Ville et les organismes.

L'instauration de ce dépliant émane de la dernière politique culturelle de 2005 et répond à la demande des organismes de pouvoir travailler en réseautage pour la promotion des activités et événements culturels.

À partir de 2014, LAMRAC se retire de ce dépliant, qui sera désormais nommé « Culture et Patrimoine ».

En 2018, à la suite de la mise en œuvre du plan de communication de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine, le dépliant devient un carnet culturel estival.

PROGRAMMATION CULTURELLE SCOLAIRE

À partir de 2017, une brochure annonçant les activités offertes aux groupes scolaires est réalisée et transmise aux écoles de la région afin de promouvoir les activités culturelles qui leur sont offertes par la Ville et faciliter l'inscription à celles-ci. Les activités offertes aux groupes scolaires par des organismes culturels collaborateurs sont également incluses dans la brochure.

PLAN DE COMMUNICATION

Division communications, réalise une analyse de l'offre culturelle de la Ville et des outils de communication utilisés afin de déterminer ce qui est à améliorer pour bien positionner l'offre culturelle magogoise. L'un des objectifs consiste à établir un plan de communication par lequel on pourra mieux faire connaître la programmation culturelle, favoriser le développement de nouvelles clientèles et mettre à jour nos outils de communication et notre utilisation des médias sociaux.

Le plan de communication a donné lieu à de nouvelles actions :

- un nouveau système de réservation accessible en ligne;
- une refonte de la brochure culturelle;
- une page Facebook Magog Culture gérée par la Division communications qui remplace la page Facebook de la Bibliothèque Memphrémagog;
- un abonnement à l'agenda en ligne Tourisme Cantons-de l'Est
- des affiches avec la programmation mensuelle et distribuées dans les commerces par *l'Affiche 2000* et installées dans les sanitaires municipaux
- de grands cadres sur pied qui proposent de manière professionnelle la programmation culturelle trimestrielle installés à l'hôtel de ville, au centre communautaire, au centre d'arts visuels et à la bibliothèque.

Ces outils de communication complètent ceux nommés précédemment. Ils s'ajoutent aux signets publicitaires distribués à la bibliothèque, aux informations inscrites dans le calendrier du site internet de la Ville de Magog, aux vidéos promotionnelles des activités jeunesse présentées au cinéma de Magog et aux affichages en continu sur les écrans de la bibliothèque. Des espaces publicitaires sont achetés dans le journal *Le Reflet du Lac* et les activités culturelles sont publicisées dans l'Écho municipal publié une fois par mois par la Ville dans *Le Reflet*.

Depuis 2019, les activités des organismes culturels apparaissent gratuitement dans la brochure annuelle, le carnet culturel estival et les affiches mensuelles. Il est aussi possible pour les organismes qui le souhaitent de faire parvenir un document pour ajouter à la page Facebook Magog Culture.

Ces nouveaux outils ont permis d'augmenter la visibilité des activités culturelles municipales et la fréquentation aux activités.

Forces

- Les outils de communication sont diversifiés (journaux, médias sociaux, télévision, dépliants, affiches...) afin de rejoindre les différents types de clientèles.
- Accès à une visibilité gratuite pour les organismes à travers les outils de communication de la Ville.

Enjeux

- Le financement des outils de communication : bien que le budget de la Ville ait bénéficié d'une certaine hausse pour réaliser ces outils, il est important de rappeler que les recommandations, révélées lors l'analyse et indiquées dans le rapport portant sur le plan de communication, n'ont pas toutes été appliquées pour des raisons pécuniaires.
- De plus, la visibilité des organismes dans ces outils est désormais offerte gratuitement, mais nécessite de nouveaux espaces et donc des coûts supplémentaires.

PORTRAIT GÉNÉRAL : CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET PATRIMOINE

Magog est bien pourvue en infrastructures culturelles publiques et privés sur son territoire ainsi qu'en intervenants (organismes, écoles, privés, etc.) qui couvrent les six secteurs d'intervention et qui contribuent grandement à la vitalité de la vie culturelle magogoise.

Ce recensement a été réalisé selon les informations en notre possession au moment de la rédaction. Il est possible que ces listes soient incomplètes, principalement en ce qui concerne les artistes, les entreprises privées et les commerces, car aucun répertoire à jour n'est disponible.

Tableau 24 - Portrait de l'intervention de la municipalité en culture, bibliothèque et patrimoine

La Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine de la Ville de Magog est responsable ou répondante des activités, offres ou accès aux infrastructures suivantes, en collaboration parfois avec d'autres divisions ou services municipaux ainsi que des organismes collaborateurs.

Intervenant	Secteur d'intervention	Activités	Infrastructure culturelle et/ou autres lieux	Clientèle visée
Ville de Magog / Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine	Arts de la scène	Programmation culturelle Magog Culture : Activités diverses : spectacles jeune public et familles, spectacles musicaux, contes, conférences, ateliers, etc. Ateliers jeunesse du Groupe Clef de sol (mandaté par la Ville)	Bibliothèque Memphrémagog Centre communautaire Espace culturel de Magog Parcs Autres lieux	Adulte, scolaire, jeune public, famille
		Arts visuels et métiers d'art Accessibilité à une galerie d'art : Art'M, Club Photo de Magog, Circuit des arts Memphrémagog, Comité d'exposition sur les arts et la culture caribéen Et un espace muséal : Musée international d'art naïf de Magog Coordination de la programmation avec les organismes utilisateurs	Centre d'arts visuels de Magog	Tous
	Arts visuels, métiers d'art et art public	Arts visuels (incluant le loisir scientifique) Ateliers culturels jeunesse (par le biais de l'organisme Groupe Clef de sol, mandaté par la Ville)	Centre communautaire Espace culturel de Magog Écoles participantes	Enfant et adolescent
		Art public Œuvres d'art public intérieures ou extérieures	Bibliothèque Memphrémagog Maison Merry Parc de la Baie-de-Magog	
	Lecture, livres et littérature	Activités diverses : heure du conte, conférence, rencontre d'auteur, atelier d'écriture, animation, lecture animée aux ainés, initiation aux outils informatiques et	Bibliothèque Memphrémagog	Enfant, scolaire, adulte

		technologiques, activités de littérature, etc.		
Cinéma et arts médiatiques	Cinéma en plein air Cinéma en pyjama – au Cinéma Magog Projections de films à la bibliothèque	Bibliothèque Memphrémagog Espace culturel de Magog Parcs Cinéma Magog		
Culture et éducation	Diverses activités culturelles offertes au milieu scolaire	Bibliothèque Memphrémagog Centre communautaire Espace culturel de Magog Autres lieux		
Patrimoine culturel	Accessibilité à un lieu de mémoire citoyen (en collaboration avec la Corporation de la Maison Merry)	Maison Merry et son site	Enfant, scolaire, adulte, touriste	
	Visites guidées et animées par un comédien dans trois quartiers historiques de Magog	Départs des visites de la : Bibliothèque Memphrémagog Maison Merry Quartiers visés : Outlet Quartier des Tisserands Vieux-Magog (centre-ville)	Enfant, scolaire, adulte, touriste	
	Audioguides et baladodiffusion : Visites autoguidées dans la ville de Magog	Quartiers visés : Outlet Quartier des Tisserands Vieux-Magog (centre-ville)	Enfant, scolaire, adulte, touriste	
	Panneaux d'interprétation sur l'histoire et le patrimoine de Magog pisciculture, tour du quai McPherson, salles de l'Espace culturel de Magog (en collaboration avec la Société d'histoire de Magog)	Espace culturel de Magog Divers lieux extérieurs	Enfant, scolaire, adulte, touriste	

Les organismes culturels et communautaires, de même que les entreprises privées et les institutions scolaires contribuent également à la vitalité de la vie culturelle magogoise. Les tableaux suivants présentent les secteurs d'intervention de même que les activités offertes par chacun des intervenants ainsi que les lieux de diffusion.

Comme mentionné plus haut, ces tableaux contiennent les informations en notre possession au moment de la rédaction. Il est possible que ces listes soient incomplètes.

CONSTAT

L'offre de la part des organismes et des privés semblent rejoindre majoritairement la clientèle adulte. La Ville de Magog met l'accent sur les activités jeunesse et pour les familles.

Tableau 25 - Portrait des organismes culturels et communautaires à but non lucratif et du secteur privé.

Note : À cela s'ajoutent bien entendu les nombreux artistes et artisans œuvrant sur le territoire, les écoles primaires et secondaires, publiques et privées, qui offrent des cours ou activités culturelles à leurs élèves ainsi que tous les établissements des commissions scolaires et les CPE de même que les initiatives citoyennes (ex. : sensibilisation, mobilisation, mise en valeur, etc.).

Organismes culturels et communautaires à but non lucratif et du secteur privé (individus ou entreprises)								
Organismes / Intervenants	Secteur d'intervention	Discipline	Description	Partenaire	Reconnu	Collaborateur	Autre OBNL et regroupements	Privé
Arts de la scène								
Art et Poésie	Arts de la scène	Poésie sous toutes ses formes	Activité annuelle à Magog Oralité poétique, Chanson poétique, danse poétique, expression artistique sous forme de poésie				✓	
Association des retraités de Magog	Arts de la scène	Danse	Loisir Soirée de danse		✓			
Billy Banjo	Arts de la scène	Musique et matériel	Vente, location et réparation d'instruments de musique					✓
Bruno Boutin luthier	Arts de la scène	Musique et matériel	Luthier spécialisé, guitare					✓
Café Saint-Michel	Arts de la scène	Musique	Bar / Restaurant					✓
Caffucino	Arts de la scène	Musique	Bar / Restaurant					✓
Chorale Chœur des Cantons	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Chœur Entre-Amis	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	

Chorale les Femmes de Chœur	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Ensemble vocal Nos hommages - Boomers	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Ensemble vocal Voix libres	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Le Chœur des gens heureux	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Chorale Saint-Patrice	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Chorale Saint-Jean-Bosco	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Chœur Fleur-de-Lys	Arts de la scène	Musique	Regroupement amateur de chant choral				✓	
Chœur des Jardins de Magog	Arts de la scène	Musique	Résidence pour ainés Loisir culturel (Chorale)					✓
Cirque des étoiles Memphrémagog	Arts de la scène	Arts du cirque	Enseignement, spectacles, programme parascolaire			✓		
Comité d'exposition sur les arts et la culture caribéenne	Arts de la scène	Musique, danse, conte, conférence, exposition...	Organise l'événement annuel Festiv'Arts caribéen				✓	
coursdeguitare.ca	Arts de la scène	Musique	École privée Cours de guitare					✓
David Murphy & Cie	Arts de la scène	Musique/ Édition	Édition, gestion de droits dans les domaines de la musique et de l'audiovisuel					✓
École de danse Danse Ensemble	Arts de la scène	Danse	Éducation					✓

École de danse Excel	Arts de la scène	Danse	Éducation (Danse) Offrir des cours de ballet contemporain, hip-hop, etc. Cours, spectacles, compétition					✓
École de danse Janaan	Arts de la scène	Danse	Éducation (Danse). Danse classique					✓
École de danse Jean-Guy Lavoie	Arts de la scène	Danse	Éducation (Danse). Danse sociale et danse en ligne					✓
École de danse Salsa Estrie	Arts de la scène	Danse	Éducation. Danses latines					✓
École de musique Lucie Proulx	Arts de la scène	Musique	Éducation (Musique). Piano, chant, flûte traversière					✓
École secondaire de la Ruche / Troupe la Caravane	Arts de la scène	Théâtre	Cours, spectacles Concentration théâtre – élèves de l'école secondaire de la Ruche			✓		
École secondaire de la Ruche / Concentrations scolaires en arts de la scène	Arts de la scène	Musique/ Danse	Cours, spectacles Élèves de l'école secondaire de la Ruche		✓			
Ensemble à vent de Magog (harmonie)	Arts de la scène	Musique	Harmonie. Cours, répétition, concerts	✓				
Exado	Arts de la scène	Musique	Artistes. Groupe de musique country					✓
Groupe Clef de sol	Arts de la scène	Musique Théâtre	Éducation et enseignement de la musique (flûte traversière, guitare, piano, violon, violoncelle, flûte à bec et éveil musical)	✓				

Groupe Clef de sol			Mandaté par la Ville de Magog pour les ateliers culturels	✓				
Harmonie Brassard Saint-Patrice	Arts de la scène	Musique	Cours, répétition, concert. Parascolaire		✓			
Harmonie de l'école secondaire de la Ruche	Arts de la scène	Musique	Cours, répétition, concert. Concentration scolaire Musique		✓			
Harmonie de l'Estrie	Arts de la scène	Musique	Harmonie. Cours, répétitions, concerts		✓			
Lexflex Studio	Arts de la scène	Musique	Studio d'enregistrement					✓
Les Fantastiques de Magog	Arts de la scène	Musique	Loisir, spectacles Personnes vivant avec une déficience intellectuelle	✓				
Liquor Store	Arts de la scène	Musique	Bar / Restaurant					✓
Pub du Pont	Arts de la scène	Musique	Bar / Restaurant					✓
Théâtre Magog	Arts de la scène	Musique	Spectacles variés, location de salle					✓
Troupe de théâtre Renaissance	Arts de la scène	Théâtre	Troupe de théâtre amateur. Spectacles					✓
Vieux Clocher de Magog	Arts de la scène	Musique/ Humour	Principal diffuseur de spectacles en chanson et en humour				✓	

Arts visuels et métiers d'art								
Art'M	Arts visuels et métiers d'arts	Peinture, sculpture, dessin, etc.	Regroupement d'artistes professionnels et amateurs	✓				
Atelier-Galerie Céline Girard	Arts visuels et métiers d'arts	Peinture	Galerie Artiste professionnel Atelier, expositions, école de peinture					✓
Atelier/Galerie N. L. Demers	Arts visuels et métiers d'arts	Peinture, sculpture	Galerie Artiste professionnel Galerie et vente					✓
Association des retraités de Magog	Arts visuels et métiers d'arts	Artisanat	Regroupement, ateliers, expositions		✓			
Atelier-Galerie Céline Girard	Arts visuels et métiers d'arts	Peinture	Ateliers, expositions, école de peinture					✓
Bibo Atelier	Arts visuels et métiers d'arts	Divers	Enseignement Ateliers créatifs de croissance personnelle aquarelle, pastel, collage, techniques mixtes, peinture à l'acrylique					✓
Cercle des Fermières	Arts visuels et métiers d'arts	Artisanat	Regroupement qui favorise la transmission des savoir-faire traditionnels				✓	
Centre d'interprétation du Marais	Arts visuels et métiers d'arts	Divers	Exposition <i>De plumes et de bois. Oiseaux menacés du Québec</i> de l'artiste Louis St-Cyr	✓				
Circuit des arts Memphrémagog	Arts visuels et métiers d'arts	Peinture/ Sculpture/ Joaillerie/Autres métiers d'arts	Événement annuel Visite d'ateliers d'artistes et artisans, exposition collective			✓		

Club Photo de Magog	Arts visuels et métiers d'arts	Photographie	Regroupement de photographes professionnels et amateurs		✓			
Comité d'exposition sur les arts et la culture caribéenne	Arts visuels et métiers d'arts	Musique/ Danse/ Conte/ Conférence/ Exposition/ Autres	Organise l'événement annuel Festiv'Arts caribéen qui rassemble des artistes caribéens et autres			✓		
Courtepointe de Magog	Arts visuels et métiers d'arts	Couture	Regrouper les artisans qui créent des courtepointes			✓		
Cuir Eleganza	Arts visuels et métiers d'arts	Maroquinerie (travail du cuir)	Création et vente				✓	
Galerie Boutique Le Château de verre	Arts visuels et métiers d'arts	Vitraux et bijoux	Galerie d'artisans professionnels jumelée à un B&B					✓
Galerie d'art Courtemanche	Arts visuels et métiers d'arts	Médiums variés	Artistes professionnels, représentants d'artistes professionnels					✓
Galerie d'art Dame Lachaise (commerce en vente)	Arts visuels et métiers d'arts	Médiums variés	Galerie d'artisans et artistes professionnels régionaux et autres					✓
Galerie d'art Roccia	Arts visuels et métiers d'arts	Médiums variés	Galerie d'artiste professionnel. Lieu d'exposition permanent du peintre et sculpteur André Desjardins.					✓
Galerie d'art Taillon	Arts visuels et métiers d'arts	Sculpture	Galerie d'artistes professionnels (sculptures de l'artiste Nicole Taillon et autres peintres)					✓
Groupe Clef de sol	Arts visuels	Divers	Enseignement. Mandaté par la Ville de Magog pour l'offre d'ateliers culturels jeunesse	✓				

La Chouette poterie (Renée Larochele)	Arts visuels et métiers d'arts	Poterie	Galerie d'artisans professionnels (céramiste)					✓
Leflex Studio	Arts visuels et métiers d'art	Photographie	Photoshoot et shooting vidéo					✓
Les Fantastiques de Magog	Arts visuels et métiers d'art	Divers	Loisir, expositions. Personnes vivant avec une déficience intellectuelle	✓				
Les Filles d'Ariane	Arts visuels et métiers d'arts	Artisanat	Vente, valoriser le travail des artisans et leur permettre de vendre leurs créations				✓	
Les jardins de granit	Arts visuels et métiers d'arts	Sculpture de pierre	Galerie et vente					✓
Les Verriers	Arts visuels et métiers d'arts	Artisanat (vitrail)	Enseignement				✓	
Les Mosaïques d'Arcy	Arts visuels et métiers d'arts	Mosaïque	Galerie d'artisan professionnel					✓
Musée international d'art naïf de Magog	Arts visuels et métiers d'arts	Art naïf	Musée, expositions et conférences sur l'art naïf; visites guidées et scolaires; etc.	✓				
Poterie Christine Audet	Arts visuels et métiers d'arts	Poterie	Galerie d'artisan professionnel; (céramiste Christine Audet, sculpture en granit du sculpteur Michel Bornais)					✓
Poterie McNeil	Arts visuels et métiers d'arts	Poterie	Galerie d'artisan professionnel et vente					✓
Club de tissage et d'artisanat	Arts visuels et métiers d'arts	Artisanat	Regroupement				✓	

Cinéma et arts médiatiques							
Cinéma Magog	Cinéma et arts médiatiques	Diffusion Cinéma commercial et cinéma d'auteur	Programmation de films commerciaux, conférences, films et documentaires sur les voyages, cinéma d'auteur				✓
Ciné-Parc Orford	Cinéma et arts médiatiques	Diffusion	Programmation de films commerciaux pendant la belle saison				✓
École secondaire de la Ruche / Concentration Création Cinéma et vidéo	Cinéma et arts médiatiques	Création Cinéma et vidéo	Scolaire Élèves de l'école secondaire de la Ruche		✓		
Groupe Iceworks	Cinéma et arts médiatiques	Création Arts médiatiques	Production de films et Animation 2D et 3D, production et distribution de longs métrages à succès international. Approche artistique avant-gardiste et technologie numérique de pointe.				✓
Leflex Studio	Cinéma et arts médiatiques	Cinéma et arts médiatiques	Production musicale, enregistrement, mixage et mastering, design, création et hébergement de site web, Photoshoot et shooting vidéo, distribution audio-numérique, gestion de médias sociaux				✓
Lectures, livres et littérature							
Amis de la Bibliothèque Memphrémagog	Lecture, livres et littérature	Livres	Récupération de livres et documents usagés. Ventes de livres mensuelles et annuelles Soutien financier à la Bibliothèque Memphrémagog	✓			

Biblairie GGC	Lecture, livres et littérature	Livres et matériel d'artiste	Librairie agréée Vente de livres neufs et de matériel d'artiste						✓
Éditions Chauve-souris	Lecture, livres et littérature	Lettres	Maison d'édition						✓
Éditions de Mine	Lecture, livres et littérature	Lettres	Maison d'édition à compte d'auteurs						✓
Culture et éducation									
L'association générale des étudiants et étudiantes aînées de Memphrémagog	Culture et éducation	Divers	Enseignement Organisme responsable de l'antenne Memphrémagog de l'UTA	✓					
Patrimoine culturel									
Corporation de la maison Merry	Patrimoine culturel	Histoire et Patrimoine culturel	Mandaté par la Ville de Magog pour la gestion et mise en valeur de la maison Merry et de son site Exposition permanente et temporaire, animation, programmation d'activités spéciales, conférences, atelier d'archéologie, etc.	✓					
Musée international d'art naïf de Magog	Patrimoine culturel	Art naïf	Musée, expositions et conférences sur l'art naïf; visites guidées et scolaires; etc. Conservation et mise en valeur du patrimoine mobilier et du patrimoine immatériel.	✓					
Société d'histoire de Magog	Patrimoine culturel	Histoire et archives	Conservation d'archives, recherches, publications, reproductions de photos anciennes, etc.	✓					

Tableau 26 – Infrastructures culturelles et lieux de diffusion sur le territoire

Secteur d'intervention	Bâtiment ou lieu	Propriétaire	Activités
Arts de la scène	Espace culturel de Magog	Ville de Magog	Spectacles, théâtre, concerts
	Église Saint-Patrice	Lieu de culte catholique	Concerts
	Église Saint Luke	Ancien lieu de culte anglican	Concerts
	Église Saint Paul	Lieu de culte Église unie	Concerts
	Théâtre Magog	Entreprise privée	Conférences, spectacles et locations
	Le Vieux Clocher de Magog	OSBL	Spectacles et locations
	Café Saint-Michel	Entreprise privée	Spectacles musicaux
	Caffucino	Entreprise privée	Spectacles musicaux
	Restaurant du Pont	Entreprise privée	Spectacles musicaux
Arts de la scène / Arts visuels et métiers d'art	Centre communautaire	Ville de Magog	Ateliers, expositions et spectacles
	Centre d'interprétation du Marais	LAMRAC *	Environnement, expositions et Locations
	Église Saint-Jean-Bosco	Lieu de culte catholique	Concerts et expositions
Arts visuels et métiers d'art	Centre d'arts visuels	Ville de Magog	Expositions
	Galerie Boutique Le Château de verre	Entreprise privée	Galerie et vente
	Galerie d'art Courtemanche	Entreprise privée	Galerie et vente
	Galerie d'art Dame Lachaise (commerce en vente)	Entreprise privée	Galerie et vente
	Galerie d'art Live Art Business (LAB)	Entreprise privée	Galerie et vente
	Galerie d'art Rocio	Entreprise privée	Galerie et vente
	Galerie d'art Taillon Carpe Diem	Entreprise privée	Galerie et vente
	Galerie-atelier Johanne Martel	Entreprise privée	Galerie et vente
Lecture, livres et littérature	Bibliothèque Memphrémagog	Ville de Magog	Activités littéraires, ateliers et divers
Patrimoine culturel	Maison Merry	Ville de Magog (gérée par la Corporation de la Maison Merry)	Expositions, ateliers et visites

Dans le secteur des arts de la scène, les salles du Vieux Clocher de Magog et du Théâtre Magog proposent un équipement plus spécialisé pour la présentation de spectacles. C'est également le cas de la salle Gilles-Lefebvre d'Orford Musique, qui bien que située hors des limites de la municipalité, mérite d'être mentionnée en raison de sa proximité et de son partenariat avec Magog et d'autres organismes.

* La Ville de Magog est liée par bail emphytéotique avec le centre d'interprétation du marais

ÉVÈNEMENTS

En plus des activités des organismes et entreprises privées, de nombreux évènements se tiennent à Magog chaque année, pour la plupart sous la responsabilité d'organismes. Certains sont consacrés à la culture alors que d'autres intègrent des activités culturelles dans leur programmation.

La Ville de Magog soutient depuis de nombreuses années, des événements ayant lieu sur son territoire. La mise en place en 2016 de la *Politique d'accueil des événements* a permis de statuer et de clarifier le soutien accordé aux organismes promoteurs d'événements, mais également de clarifier les attentes de la Ville pour la tenue d'événements (voir la section *Politiques* pour plus d'informations à ce sujet).

En 2018, les évènements à caractère culturel incluent le festival de film CinéVue, le Circuit des arts Memphrémagog, le Festiv'arts Caribéen et le Salon de l'artisanat.

Parmi les évènements qui ont disparu depuis la dernière politique culturelle, mentionnons le symposium en arts visuels de Creatio Centre d'artistes, le symposium d'arts visuels EstivArts, le festival de film CinéVue (2019), l'exposition en arts visuels et littéraires Visa-Art, de même que les Découvertes de la chanson de Magog. À noter également que La Traversée internationale du lac Memphrémagog qui incluait durant plusieurs années un important volet de spectacles, a également cessé ses activités.

PORTRAIT DES SECTEURS CULTURELS

ARTS DE LA SCÈNE

THÉÂTRE, MUSIQUE, DANSE, ARTS DU CIRQUE, HUMOUR

Par **arts de la scène**, on entend toute discipline artistique comme notamment, mais pas exclusivement, le théâtre, la danse, la musique, les arts du cirque et l'humour, dont les créations sont généralement diffusées sous la forme de spectacle.

Source : www.thesaurus.gouv.qc.ca

La Ville de Magog s'est investie dans ce secteur, notamment par la mise en place de l'Espace culturel de Magog, plus précisément de l'Auditorium des Tisserands, salle multifonctionnelle de 152 places ayant pour but de diffuser et de développer les arts de la scène à Magog.

Grâce à cette salle, la Ville a également développé, depuis 2014, une programmation de spectacles jeune public et familles touchant les différentes disciplines des arts de la scène, pour ainsi combler une offre qui n'était pas présente sur le territoire.

La Ville soutient également ce secteur par le *Programme d'accès aux différents lieux de diffusion en arts de la scène* et par le *Programme de soutien à la pratique artistique* (voir la section *Programmes*).

Comme vous le verrez dans les prochaines sections, divers lieux ou organismes présentent des activités en arts de la scène. Le tableau 27 présente les principaux lieux de diffusion dans ce secteur. D'autres lieux peuvent également être utilisés pour la présentation d'activités ou de spectacles de diverses disciplines des arts de la scène, tels que des locaux privés ou d'organismes, en plus de lieux extérieurs municipaux ou privés lors d'événements.

Tableau 27 - Intervenants en diffusion des arts de la scène

Bâtiment ou lieu	Propriétaire	Secteur d'intervention	Activités
Ville			
Centre communautaire	Ville de Magog	Arts de la scène	Ateliers/cours/événements/activités
Auditorium des Tisserands (Espace culturel de Magog)	Ville de Magog	Arts de la scène	Spectacles/conférences/concerts/locations de salle/autres
Églises ou salles paroissiales			
Église Saint-Patrice	Lieu de culte catholique	Arts de la scène	Concert
Église Saint Luke	Ancien lieu de culte anglican	Arts de la scène	Concert
Église Saint-Jean-Bosco	Lieu de culte catholique	Arts de la scène/Arts visuels	Concert/Exposition
Église Saint Paul	Lieu de culte Église unie	Arts de la scène	Concert
Privé			
Café Saint-Michel	Entreprise privée	Arts de la scène (musique)	Spectacle
Caffuccino	Entreprise privée	Arts de la scène (musique)	Spectacle
Restaurant du Pont	Entreprise privée	Arts de la scène (musique)	Spectacle
Théâtre Magog	Entreprise privée	Arts de la scène	Conférences, spectacles et location
Vieux Clocher de Magog	OSBL	Arts de la scène (musique et humour)	Spectacles et location

THÉÂTRE

ENSEIGNEMENT (THÉÂTRE)

Des cours sont offerts par le Groupe Clef de sol qui est mandaté par la Ville de Magog pour présenter des ateliers culturels jeunesse.

L'école secondaire de la Ruche offre une concentration théâtre. Sa troupe La Caravane est formée des élèves inscrits dans cette concentration et se produit généralement au Théâtre Saint-Laurent du Séminaire de Sherbrooke.

LOISIRS (THÉÂTRE)

Bien que le milieu estrien abonde en ressources et que l'activité théâtrale y soit diversifiée (organismes de création et de production, théâtres d'été, ateliers de théâtre destinés à la population, troupes de théâtre amateur, formation et diffusion), à Magog, le théâtre est le parent pauvre des arts de la scène.

Les Productions Les Baladins sont à tout point de vue la troupe qui a rayonné le plus longtemps. Créée dans les années 1960, cette troupe d'abord formée d'étudiants s'ouvre ensuite aux adultes jusqu'à sa dissolution en 2012. Son fondateur proposera au cours des années suivantes une nouvelle offre pour le théâtre amateur avec la troupe Renaissance. Entretemps, deux autres troupes amateurs naissent et cessent leurs activités : la troupe de théâtre Orford et celle du Beau Risque.

En 2018, aucune troupe professionnelle de théâtre ne réside sur le territoire.

Tableau 28 - Offre d'activités de loisir culturel en théâtre

Ville	Intervenant	Activité	Clientèle visée
	Groupe Clef de sol (mandaté par la Ville)	Cours/ateliers/spectacle	Enfant primaire
Scolaire			
	École secondaire de la Ruche / Troupe la Caravane	Cours / Spectacle	Concentration théâtre – élèves de l'école secondaire de la Ruche
Privé			
	Troupe de théâtre Renaissance	Spectacle	Adulte

DIFFUSION (THÉÂTRE)

Aucune salle de Magog n'est conçue spécifiquement pour produire une pièce de théâtre. Cependant, des représentations peuvent être offertes dans différentes salles du territoire, comme celles du Vieux Clocher de Magog, du Théâtre Magog, de l'Auditorium des Tisserands de l'Espace culturel de Magog, ou d'autres salles adaptées telles que des salles paroissiales, par exemple. Ces représentations peuvent être organisées ou réalisées par des organismes et leur clientèle, notamment les Fantastiques, des

écoles qui mettent en scène leurs élèves, ou encore des troupes de théâtre amateur, telles que la troupe de théâtre Renaissance.

La Ville se fait également diffuseur de théâtre jeunesse à travers sa programmation de spectacles jeune public et familles présentés à l'Auditorium des Tisserands de l'Espace culturel de Magog.

ORGANISMES ET ÉVÈNEMENTS DISPARUS (THÉÂTRE)

La troupe de théâtre Les Baladins a vu le jour durant les années 1960, par l'entremise de son fondateur Jean-Claude Gosselin. À l'époque, la compagnie présentait de cinq à six spectacles par année. L'ancienne église anglicane, aujourd'hui connue comme le Vieux Clocher de Magog, fut leur lieu de répétition et de représentation durant de nombreuses années.

Par la suite nommée Les Productions Les Baladins et enregistrée comme organisme sans but lucratif, elle offrait des ateliers de formation en théâtre et art dramatique, des ateliers connexes aux arts de la scène ainsi que de la création de pièces pour diffusion en région. L'organisme cesse ses activités en 2012.

La troupe de théâtre Orford, officiellement constituée en organisme en 2002, présente ses pièces de théâtre durant quelques années, mais cesse ces activités également au cours des années 2010.

MUSIQUE



Photo 20 : Enfant au piano – Soirée Remise de bourses
Source : Ville de Magog -
Crédit photo : Antoine Petrecca

La Ville de Magog a, au cours des années, offert des spectacles musicaux de tout genre dans le cadre de sa programmation culturelle. Cependant, étant donné la croissance de l'offre à Magog dans ce secteur, la Ville a choisi de retirer cette offre de sa programmation, à l'exception du concert *Orford sur la route*, présenté à l'église Saint-Patrice (en collaboration avec Orford Musique) et de spectacles présentés dans le cadre d'événements particuliers (par ex., la Soirée des bénévoles de Magog).

La Ville permet également aux jeunes magogois de moins de 18 ans d'avoir accès à des cours de musique à moindre coût en payant les frais inscriptions (ne pas confondre avec les frais de cours) aux cours de musique offerts par le Groupe Clef de sol.

ENSEIGNEMENT (MUSIQUE)

La population de Magog a accès à des cours de musique.

Ainsi, l'organisme Groupe Clef de sol offre aux enfants, aux adolescents et aux adultes des cours privés ou semi-privés de chant ou de divers instruments (tels que flûte traversière, guitare, piano, violon, violoncelle, flûte à bec) ainsi qu'un cours d'éveil musical. Les formations classique, populaire ou jazz

sont aussi disponibles. D'autres formations sont également offertes par des organisations privées et des individus.

L'école secondaire de la Ruche propose une concentration musique.

LOISIRS (MUSIQUE)

Quatre harmonies, dont deux harmonies scolaires, et neuf chorales cohabitent sur le territoire. Parmi ces chorales, trois sont associées aux comités liturgiques.

DIFFUSION : CONCERTS ET SPECTACLES (MUSIQUE)

Des concerts ou spectacles de musique en tout genre sont offerts dans différents lieux sur le territoire, notamment dans des restaurants, des bars et des salles de spectacles comme le Vieux clocher de Magog, le Théâtre Magog et l'Auditorium des Tisserands de l'Espace culturel de Magog. On en retrouve aussi dans le cadre d'événements présentés à Magog.

Tableau 29 - Offre d'activités de loisir culturel en musique

Ville	Intervenant	Activités	Clientèle visée
	Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine	Concert Orford sur la route et spectacles divers lors d'événements spécifiques de la Ville	Tous

Note : Quoique portant leur propre nom, les chorales ne sont généralement pas des organismes en eux-mêmes, mais plutôt des regroupements créés à travers d'autres organismes ou institutions. Pour les besoins du présent document, ils ont été classés sous les organismes sans but lucratif.

Organismes sans but lucratif		
Intervenant	Activités	Clientèle visée
Chorale Chœur des Cantons	Chant choral	Adultes
Chœur Entre-Amis	Chant choral	Adultes
Chorale les Femmes de Chœur	Chant choral	Adultes Femmes
Ensemble vocal Nos hommages Boomers	Chant choral	Adultes
Ensemble vocal Voix libres	Chant choral	Adultes
Le Chœur des gens heureux	Chant choral	Adultes
Chorale Saint-Patrice	Chant choral liturgique	Adultes
Chorale Saint-Jean-Bosco	Chant choral liturgique	Adultes

Chœur Fleur-de-Lys	Chant choral liturgique	Adultes
Orford Musique	Concerts	Tous
Groupe Clef de sol	Concerts et cours privés et semi-privés : chant, piano, guitare, flûte, violon, violoncelle, initiation à la musique	Tous
Ensemble à vent de Magog (harmonie)	Cours, répétition, concert	Adultes
Harmonie de l'Estrie	Cours, répétition, concert	Adultes
Les Fantastiques de Magog	Loisir, spectacles	Personnes vivant avec une déficience intellectuelle
Comité des arts et de la culture caribéenne (Événement : Festiv'Arts caribéen)	Spectacles musique caribéenne	Adultes
Le Vieux Clocher de Magog	Spectacles de musique	Adultes

Scolaire		
Intervenant	Activités	Clientèle visée
Harmonie Brassard-Saint-Patrice	Cours, répétition, concert	Parascolaire
Harmonie de l'école secondaire de la Ruche	Cours, répétition, concert, concours	Scolaire / Concentration Musique

Entreprises privées		
Intervenant	Activités	Clientèle visée
coursdeguitare.ca	Cours de guitare	Tous
École de musique Lucie Proulx	Cours de piano et de flûte	Tous
Exado	Spectacles de musique country	Adultes
Café Saint-Michel	Spectacles	Adultes
Caffuccino	Spectacles	Adultes
Liquor Store	Spectacles	Adultes
Théâtre Magog	Spectacles variés	Adultes

ORGANISMES (MUSIQUE)

GROUPE CLEF DE SOL

Au départ, en 1980, La Clef de sol est une école privée de musiciennes qui s'associent pour offrir des cours de musique à la population de Magog, dans les locaux du centre communautaire. Les cours d'arts plastiques s'ajoutent également par la suite. À la fin des années 1980, elle deviendra le Centre d'arts visuel et musical La clef de sol. C'est en 1995 qu'aura lieu l'incorporation en groupe de services à but non lucratif sous la dénomination de GROUPE CLEF DE SOL.

Depuis 2008, le Groupe Clef de sol est un organisme accrédité partenaire par la Ville de Magog, dont la mission est d'enseigner la musique. De plus, il est mandaté pour offrir les ateliers culturels et ceux du Club des Débrouillards aux jeunes de 6 à 17 ans.

Depuis près de 40 ans, les gens de Magog et de la région peuvent compter sur une équipe de musiciens éducateurs, de musiciennes éducatrices et d'artistes compétents qui ont à cœur de diffuser et de promouvoir les arts.

Centre d'enseignement de la musique et des arts, le GROUPE CLEF DE SOL propose aux élèves un cheminement musical et artistique complet, quels que soient leur âge et leurs niveaux, pour des fins de loisirs ou pour des études plus sérieuses conduisant à des diplômes ou au cégep. La programmation personnalisée est adaptée au rythme et aux besoins de chacun.

Des concerts et spectacles mettant en vedette les élèves des cours de musique et des ateliers sont organisés par le Groupe Clef de sol à diverses occasions durant l'année.

ORFORD MUSIQUE

Autrefois connu sous les noms de Camp JMC Orford et du Centre d'Arts Orford, le camp musical dont rêvait Gilles Lefebvre est aujourd'hui devenu une destination privilégiée pour les musiciens émergents les plus doués du Canada et de partout dans le monde.

Sa mission est de stimuler la créativité des jeunes musiciens classiques à leurs débuts et pendant le développement de leur vie professionnelle. Chaque été, l'Académie Orford Musique accueille plus de 450 étudiants provenant des quatre coins de la planète et qui participent à des classes de maître et à des stages offerts par plus de 70 professeurs de renommée mondiale.

De plus, dans le cadre du Festival Orford Musique, qui se tient annuellement en juillet et août, les grands noms de la scène internationale côtoient les étoiles montantes de l'Académie. Quoique l'organisme soit situé à Orford et non pas sur le territoire de la ville de Magog, la Ville de Magog a établi un partenariat avec cet organisme renommé depuis de nombreuses années déjà. Ce partenariat permet d'offrir à la population de Magog un concert de la série *Orford sur la route* à l'église Saint-Patrice de Magog, mettant en vedette les étudiants et stagiaires de l'Académie Orford Musique.

Un second concert est également présenté par la Ville de Magog, celui-ci dans le cadre du Festival Orford Musique à la salle Gilles-Lefebvre à Orford Musique. D'autres activités déterminées entre la Ville et Orford Musique ont aussi été englobées dans les ententes entre les deux parties au cours des années.

Source : www.orford.mu

VIEUX CLOCHER DE MAGOG

D'abord une église méthodiste puis un lieu de rencontre pour les francs-maçons, le bâtiment qui accueille le Vieux Clocher de Magog a connu de multiples vocations depuis sa construction en 1881. Sa vocation culturelle s'est imposée au cours des années 1970. Tour à tour repère de la troupe de théâtre Les Baladins, bar-spectacle puis centre culturel, le bâtiment a pris le nom de Vieux Clocher en 1975.

L'histoire de la salle de spectacles que l'on connaît aujourd'hui débute véritablement en 1981 alors que Bernard-Y. Caza s'en porte acquéreur. Il entreprend de faire du Vieux Clocher un centre culturel d'envergure qui gagne rapidement en notoriété tant auprès des artistes que du public. Le Vieux Clocher ouvre ses portes le 16 octobre 1981.

Au fil des ans, le Vieux Clocher profite de quelques agrandissements, ce qui lui permet d'accueillir 400 personnes. Grâce à l'intimité qui y règne et à son acoustique exceptionnelle, cette salle devient une institution, un lieu unique où les artistes présentent leur spectacle en primeur avant la rentrée montréalaise. On y reçoit les plus grands noms en humour et en chanson. Le trottoir des artistes, une allée piétonnière ornée de tuiles commémoratives, témoigne d'ailleurs de leur premier passage au Vieux Clocher de Magog.

Le 9 janvier 2015, le Vieux Clocher a atteint son millionième spectateur.

Source : www.vieuxclocher.com

ORGANISMES ET ÉVÈNEMENTS DISPARUS (MUSIQUE)

Les **Découvertes de la Chanson de Magog** (DCM) sont nées de l'initiative de Jean-Claude Gosselin en 1997. Dès l'année suivante, devant le nombre croissant d'inscriptions et la qualité des candidatures, l'organisme décidait de concentrer principalement son action sur la chanson, en privilégiant essentiellement trois axes : la création, la formation et la diffusion. DCM avait pour objectif premier d'être un plateau de lancement pour les artistes en devenir, en favorisant l'intégration sociale et économique de ces derniers.

Cependant, après 15 ans d'existence, en raison notamment de difficultés de financement, l'organisme responsable de cet événement cesse ces activités en 2011.

DANSE

À quelques occasions, la Ville a offert des spectacles de danse ou encore des soirées d'initiation et de découverte de divers types de danse dans le cadre de la programmation culturelle.

ENSEIGNEMENT (DANSE)

La population de Magog a accès à des cours de danses variées offerts par des organismes privés et des individus : jazz, ballet, latines, danses sociales, etc. Des cours de danse sont aussi offerts dans le cadre de la concentration danse de l'école secondaire de la Ruche.

LOISIRS (DANSE)

Il n'existe à notre connaissance aucune troupe professionnelle sur le territoire. Cependant, à travers les écoles, il peut exister des troupes de danses amateurs pour la pratique dans certaines activités ou événements.

Certains organismes offrent des soirées de danse variées, par exemple celle de l'Association des retraités de Magog au centre communautaire.



Photo 21: Danse
Source : Ville de Magog

DIFFUSION (DANSE)

Il n'existe aucun lieu spécifiquement conçu pour présenter des spectacles de danse sur le territoire de la Ville de Magog. Cependant, des spectacles sont parfois présentés dans les salles de spectacles locales telles que l'Espace culturel de Magog ou dans le cadre d'événements réalisés par des organismes ou par la Ville de Magog (par exemple le défilé du Père Noël, la Soirée des bénévoles, la Fête des Neiges). La Ville de Magog a également offert à quelques reprises des spectacles et des ateliers de danse dans le cadre de sa programmation culturelle.

Les écoles de danse offrent des spectacles de fin d'année et certaines écoles primaires ou secondaires présentent des spectacles dans des salles ou dans leurs propres locaux ou gymnases, mettant en vedette leurs élèves.

Tableau 30 - Offre d'activités de loisir culturel en danse

Ville		
Intervenant	Activités	Clientèle visée
Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine	- Soirées et ateliers de danse découverte dans le cadre de la programmation culturelle - Spectacles divers lors d'événements spécifiques de la Ville	Tous

Organismes sans but lucratif		
Intervenant	Activités	Clientèle visée
Association des retraités de Magog	Soirées de danse	Retraités
Comité des arts et de la culture caribéenne (Événement : Festiv'Arts caribéen)	Danses caribéennes / Démonstration (cours)	Tous
Les Fantastiques de Magog	Loisir	Personnes vivant avec une déficience intellectuelle

ARTS DU CIRQUE

ENSEIGNEMENT (ARTS DU CIRQUE)

Les élèves des écoles primaires de Magog ont accès à des cours et des ateliers parascolaires de cirque offerts par l'organisme Cirque des étoiles Memphrémagog, soit des cours d'initiation au cirque, monocycle et jonglerie, cerceau aérien, tissu aérien, trampoline, trapèze, etc. Certains cours sont aussi offerts aux ados et aux adultes.

LOISIRS (ARTS DU CIRQUE)

Scolaire		
Intervenant	Activités	Clientèle visée
École secondaire de la Ruche	Jazz, hip hop, contemporain, gumboots, africaines, sociales, orientales	Scolaire

Entreprises privées		
Intervenant	Activités	Clientèle visée
École de danse DanseEnsemble	Danse classique	Tous
École de danse Excel	Multi-danses	Adulte
	Ballet contemporain	7 ans et +
	HipHop	Tous
	Cours/Spectacles/Compétition	
École de danse Janaan	Ballet	Tous
	Lyrical	
	Jazz	
École de danse Jean-Guy Lavoie	Danse en ligne	Adulte
École de danse Salsa Estrie	Danses latines	Adulte

Accro-parc

Pendant la période estivale, le Cirque des étoiles Memphrémagog a mis en place, grâce au soutien de la Ville de Magog, un lieu permettant d'expérimenter une panoplie d'activités encadrées et supervisées par des moniteurs certifiés : sports acrobatiques, Parkour, Street Gym, Trampo-mur, en plus des

équipements de cirque, sportifs et acrobatiques de haut niveau qui ne sont normalement pas accessibles, tout cela dans le secteur Cabana du parc de la Baie-de-Magog.

DIFFUSION (ARTS DU CIRQUE)

Sous la forme d'un événement sous chapiteau de quelques jours, et ouvert au public, le Cirque présente un spectacle de fin d'année pour chacun des volets éducatifs : élèves du primaire et adolescent/adulte. En 2019 a eu lieu la première édition du carnaval du cirque, un événement familial présenté en juin regroupant spectacles, manèges et autres activités. À travers sa programmation de spectacles jeune public et familles, la Ville de Magog a offert à quelques reprises des spectacles jeunesse mêlant le théâtre et le cirque.

ORGANISME (ARTS DU CIRQUE)

CIRQUE DES ÉTOILES DE MEMPHREMAGOG



Photo 22 : Logo Cirque des Étoiles
Source : www.cirquedesetoiles.ca

Le Cirque des Étoiles de Memphémagog est un OBNL fondé en 1998 par un groupe d'enseignants qui souhaitait offrir aux enfants un moyen de renforcer leur sentiment de réussite personnelle et d'appartenance à leur milieu scolaire. Ce programme parascolaire permet aux jeunes de développer des qualités qui leur seront bénéfiques tout au cours de leur vie, telles que le goût de l'effort et le désir de se surpasser, la recherche du travail bien fait, la persévérance, la confiance en soi, la motivation, la discipline, le goût de s'investir et beaucoup plus.
Source : www.cirquedesetoiles.ca

HUMOUR

ENSEIGNEMENT (HUMOUR)

Aucune information disponible

LOISIRS (HUMOUR)

Aucune information disponible

DIFFUSION (HUMOUR)

Le Vieux Clocher de Magog présente près de 150 spectacles par année. La salle est reconnue comme un lieu de rodage officielle de l'industrie québécoise du spectacle, en chanson comme en humour.

MULTIDISCIPLAIRE EN ARTS DE LA SCÈNE

ORGANISMES (ARTS DE LA SCÈNE – POÉSIE)

ART ET POÉSIE

Bien que cet organisme soit officiellement formé en 2015, les artistes et membres présentent depuis de nombreuses années, à Magog, leur soirée de poésie regroupant plusieurs artistes de diverses disciplines, regroupés sous l'art de la poésie. La Ville de Magog soutient cette activité par le prêt d'une salle municipale pour sa présentation. La mission de l'organisme est d'encourager l'art de la poésie sous toutes ses formes soit de l'oralité, chanson ou danse poétiques, ou toute autre forme d'expression artistique supportée par la poésie. Pour cette raison, dans le cadre du présent document, l'organisme est présenté dans le secteur multidisciplinaire des Arts de la scène, mais fait également partie du secteur Lettres, livres et littérature.

ARTS VISUELS, MÉTIERS D'ART ET ART PUBLIC

PEINTURE, DESSIN, PHOTOGRAPHIE, SCULPTURE, VITRAIL, CÉRAMIQUE, BOIS, BIJOUX, ETC.

ARTS VISUELS

Par **arts visuels**, on entend toute pratique de recherche et de création en peinture, sculpture, estampe, dessin, illustration, arts textiles, photographie, installation, bande dessinée, performance et toute autre forme d'expression de même nature.

<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=1024>

Diverses disciplines en arts visuels cohabitent sur le territoire de Magog : la municipalité, les organismes sans but lucratif, les organisations privées et les artistes participent à la vitalité de ce secteur artistique, que ce soit par des cours, des ateliers, des expositions, des événements ou la vente d'œuvres.

La Ville de Magog encourage la pratique dans ce secteur de plusieurs façons, notamment :

- le Centre d'arts visuels de Magog : un espace d'exposition (galerie) mis à la disposition d'organismes sans but lucratif œuvrant dans le domaine ainsi que d'un espace d'exposition réservé au Musée international d'art naïf de Magog;
- une salle aménagée spécifiquement pour la pratique des arts visuels, au centre communautaire, à la disposition des organismes et des artistes œuvrant dans le domaine.

ENSEIGNEMENT ET LOISIR (ARTS VISUELS)

Des organismes offrent également des ateliers à leurs membres (ex. Art'M) ou au public (par ex., les peintres du jeudi par le Musée international d'art naïf de Magog). Des artistes ou entreprises privées offrent aussi divers cours ou ateliers.

Les écoles primaires de la région offrent des cours à leurs élèves. L'école secondaire de la Ruche offre une concentration Arts plastiques.

Le Groupe Clef de sol, mandaté par la Ville de Magog, présente chaque année une offre d'ateliers culturels jeunesse dont plusieurs en arts visuels.

Tableau 31 - Activités de loisir culturel en arts visuels

Ville			
Intervenant	Discipline	Activité	Clientèle visée
Groupe Clef de sol, mandaté par la Ville de Magog	Dessin	Cours et atelier / Exposition à la fin de chaque session	Enfant
	Aquarelle		
	Peinture		
	Pastel sec		
	Autres formations variées		
Organismes			
Intervenant	Discipline	Activité	Clientèle visée
Art'M (anciennement Comité d'action culturelle de Magog)	Introduction au pastel	Cours	Adulte/membre et non membre
	Dessin portrait	Atelier libre	
	Dessin modèle vivant	Conférence	
		Exposition	
Circuit des arts Memphrémagog (professionnel)	Varié	Visite d'atelier	Tous
		Exposition	
		Atelier	
Club Photo de Magog	Photographie	Conférences	Adulte membre
		Exposition annuelle	
		Sorties de photographie	
Les Fantastiques de Magog	Arts visuels variés	Atelier dirigé / Loisir	Personnes vivant avec une déficience intellectuelle
Musée international d'art naïf de Magog	Art naïf	Conférence thématique	Tous
	Art naïf	Visite guidée et jeux : accueil scolaire et camp de jour	Tous
	Dessin	Cours	Adulte /membres

	Tous les médiums	Atelier libre	
Privés			
Intervenant	Discipline	Activité	Clientèle visée
Atelier-Galerie Céline Girard	Privé	Arts visuels (peinture)	Atelier/Expositions/ École de peinture
Bibo Atelier	Peinture à l'acrylique Ateliers créatifs de croissance personnelle aquarelle, pastel, collage, techniques mixtes	Cours Cours	Enfant /Adulte Adulte

DIFFUSION (ARTS VISUELS)

Du côté municipal, le Centre d'arts visuels de Magog est consacré aux expositions en arts visuels, alors que des salles au centre communautaire sont mises à la disposition d'organismes pour y tenir leur bureau ou y avoir un atelier. Le Centre d'interprétation du marais offre en supplément de ses expositions à caractère environnemental, une exposition d'un artiste sculpteur en lien avec le monde des oiseaux. Différentes galeries et boutiques privées sont ouvertes au public.

Tableau 32 - Lieux de diffusion en arts visuels

Municipal		
Lieux de diffusion en arts visuels	Utilisateurs	Activités
Centre d'arts visuels de Magog	Art'M	Exposition
	Circuit des arts Memphrémagog	Exposition
	Club Photo Magog	Exposition
	Festiv'Arts caribéen de Magog	Exposition/Conférence/Musique/Autres
	Musée international d'art naïf de Magog	Expositions permanente et temporaires /Conférences/Autres
	Ville de Magog	Expositions en partenariat avec le milieu
Centre communautaire	Art'M	Cours/Rencontres/Bureaux/Ateliers/Événements Salle en arts visuels/Salle Ovila-Bergeron
	Circuit des arts Memphrémagog	
	Les Verriers de Magog (métiers d'art)	
	Groupe Clef de sol (ateliers culturels)	

Autres que municipaux			
Lieux de diffusion en arts visuels			
Bâtiment ou lieu	Propriétaire	Secteur d'intervention	Activités
Centre d'interprétation du Marais *	LAMRAC	Environnement / exposition en arts visuels	Exposition <i>De plumes et de bois. Oiseaux menacés du Québec</i>
Église Saint-Jean-Bosco	Lieu de culte catholique	Arts visuels / Arts de la scène	Concert/Expositions
Atelier-Galerie Céline Girard	Privé	Arts visuels (peinture)	Atelier/Expositions / École de peinture
Atelier/Galerie N. L. Demers	Privé	Arts visuels (peinture/sculpture)	Galerie et vente
Galerie d'art Courtemanche	Privé	Arts visuels (peinture, photographie)	Galerie et vente
Galerie d'art Dame Lachaise (commerce en vente)	Privé	Arts visuels	Galerie et vente
Galerie d'art Live Art Business (LAB)	Privé	Arts visuels (peinture)	Galerie et vente
Galerie d'art Rocio	Privé	Arts visuels (dessin, sculpture)	Galerie et vente
Galerie d'art Taillon	Privé	Arts visuels (peinture/sculpture)	Galerie et vente
Les jardins de granit	Privé	Arts visuels et métiers d'art	Sculpture de pierre / Galerie et vente

* La Ville de Magog est liée par bail emphytéotique avec le centre d'interprétation du marais

CENTRE D'ARTS VISUELS DE MAGOG

Le **Centre d'arts visuels de Magog** est situé au 61, rue Merry Nord. L'espace « galerie » est partagé par quatre organismes qui exposent ou créent des évènements. Grâce à ce lieu, les artistes professionnels et en loisir culturel ont accès à une galerie municipale professionnelle pour vendre et exposer via leur organisme, selon un calendrier établi par la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine.

La Ville de Magog utilise également cet espace, à l'occasion, pour des expositions thématiques ou en collaboration avec d'autres instances locales. L'espace « Musée » est occupé en permanence par le Musée international d'art naïf de Magog.

Ressources humaines :

Un mandat avec subvention est accordé par la Ville de Magog au Musée international d'art naïf de Magog qui reçoit la subvention au nom de l'ensemble des organismes utilisateurs du Centre d'arts visuels de Magog, pour la surveillance du bâtiment et l'accueil des visiteurs.

Avantages

- entretien extérieur et intérieur assumé par la Ville;
- assurances des œuvres de tous les organismes assumées par la Ville de Magog
- espace de stationnement réservé
- coordination des horaires d'exposition par la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine

Forces

- vitrine exceptionnelle pour les artistes professionnels, en voie de professionnalisme ou de relève de Magog et d'ailleurs

Enjeux

- Fonctionnement du Centre d'arts visuels avec les organismes et pour répondre aux besoins du milieu;
- Espace restreint pour :
 - très peu d'espace d'entreposage de matériel dans le bâtiment. Actuellement, un local du centre communautaire est utilisé à cette fin;
 - espace restreint de la réserve pour la collection du Musée;
 - espace restreint lors de la réception des œuvres;
 - espace inadéquat pour organiser des activités ludiques pour les groupes scolaires (absence de tables de travail, chaises, aucune salle d'attente pour les groupes, etc.);
- manque de visibilité du bâtiment;
- signalisation du stationnement absent de la rue Merry Nord (essentiel pour les personnes à mobilité restreinte qui doivent accéder au bâtiment par l'arrière);
- puisque les organismes changent souvent de bénévoles, les modalités d'accrochage et de décrochage ne sont pas toujours transmises adéquatement;
- impossible pour un artiste non membre d'un organisme d'exposer et de vendre au Centre d'arts visuels de Magog;

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MARAIS - EXPOSITIONS

Inauguré en 2014, grâce à un investissement privé, l'espace d'exposition du **centre d'interprétation du Marais** a été aménagé sur mesure pour l'exposition *De plumes et de bois : oiseaux menacés du Québec* et permet au public d'admirer le travail du sculpteur Louis St-Cyr et de le sensibiliser à la protection des espèces et de leurs habitats. Les œuvres y sont exposées en alternance périodiquement afin que les visiteurs aient l'occasion de découvrir une nouvelle série annuellement.

Le centre d'interprétation possède aussi une exposition permanente « Destination Marais : Suivez le guide! » dont laquelle deux grandes thématiques y sont abordées, soient le rôle écologique du marais de la Rivière-aux-Cerises comme milieu humide, la biodiversité et l'importance de le protéger. Les thèmes de cette exposition sont mis en scène au moyen du monde ludique de petites créatures mystérieuses.

(Source : <https://maraisauxcerises.com/cim/education/exposition-permanente.php>)

ORGANISMES (ARTS VISUELS)

ART'M (ANCIENNEMENT COMITÉ D'ACTION CULTURELLE)

Incorporé en 1976 sous le nom de Comité d'action culturelle CAC inc., l'organisme coordonne un certain nombre d'activités culturelles et son fonctionnement repose exclusivement sur le travail de bénévoles. Dans les années 1980, et sous l'impulsion de Jacques Boisvert, l'organisme intègre un nouveau volet à ses activités : sensibiliser la population à l'importance du patrimoine bâti et de l'histoire, volet qu'il délaisse en 1988 lors de la fondation de la Société d'histoire de Magog. En 1992, l'organisme loge au sous-sol de l'Accueil Notre-Dame. Un an plus tard, il s'établit au centre communautaire de Magog dans un local utilisé conjointement avec la Société d'histoire de Magog. En 1997, il prend possession d'une maison sise dans la rue Sherbrooke avec l'objectif d'y établir un centre culturel.

Au fil des années, l'organisme délaisse peu à peu certains volets de la culture pour se consacrer au rayonnement des artistes en arts visuels auprès de la population de Magog et organiser des expositions à différents endroits, comme l'hôtel de ville, le parc des Braves et les deux belvédères (bord de l'eau) face à l'auberge l'Étoile-sur-le-lac. Avec l'appui de la Ville de Magog, de 1999-2006, les artistes exposent et vendent leurs œuvres à Place des artistes, sur un terrain adjacent et appartenant à la Banque de Montréal. Lorsque la banque procède à un agrandissement, la Place des artistes est relocalisée jusqu'en 2008 sur un terrain appartenant à la Caisse du lac Memphrémagog.



Photo 23 : Exposition du Comité d'action culturelle (Art'M)

Source : Ville de Magog
Crédit photo : Edouard de Blay

De 2003 à 2017, le Comité d'action culturelle met sur pied **Estiv'Arts**, un symposium estival réunissant une trentaine d'artistes en arts visuels de Magog et d'ailleurs, de tous styles et médiums qui se tient sur le terrain avant du centre communautaire. Le public est invité à les voir travailler in situ et à visiter l'exposition temporaire sous de petits chapiteaux et dans la salle Ovila-Bergeron du centre communautaire. En 2018, le Comité d'action culturelle abandonne Estiv'Arts par manque de ressources pour la coordination de l'évènement.

En 2018, le Comité d'action culturelle de Magog se mobilise autour d'un dossier d'importance qui vise à revoir son image de marque. Cette démarche donnera un nouveau nom ainsi qu'un

nouveau logo reflétant mieux les activités du regroupement. Rappelons qu'à sa création en 1976, un des objectifs du CAC était « d'établir et de diriger un centre culturel », d'où le nom Comité d'action culturelle.

Afin de mieux correspondre aux activités qu'il organise actuellement, l'organisme adopte en 2019 un nouveau nom et définit sa mission : Art'M se consacre aux arts visuels. Il favorise le rayonnement des artistes auprès de la population de Magog et des environs; organise des expositions à des endroits stratégiques afin de faire connaître les artistes et mettre en valeur leurs œuvres; aide à la promotion des artistes-membres dans le milieu; initie le spectateur à l'art visuel; vise une démarche artistique créatrice et originale pour l'artiste; favorise la rencontre d'artistes afin de susciter les échanges et le ressourcement en arts visuels en plus d'offrir des ateliers de formation et conférences à ses membres.

Il a accès à la galerie du Centre d'arts visuels de Magog pour y organiser des expositions collectives et solo en plus d'exposer régulièrement au Complexe funéraire Ledoux de Magog. Il organise également des expositions extérieures estivales à Bleu Lavande et au parc de la Baie-de-Magog, où les œuvres sont également en vente.

Ressources humaines : L'organisme est composé entièrement de bénévoles qui assurent toutes les tâches. L'accueil aux expositions et au Centre d'arts visuels est assuré par l'employé du Musée international d'art naïf (mandaté par la Ville pour l'accueil).

Financement : Soutien financier annuel de la Ville de Magog, cotisations des membres, autres.

Source : cacmagog.org et Lucie Gardner, artiste et présidente du conseil d'administration d'Art'M (2019)

Forces

- Cotisation des artistes permet une stabilité à l'organisme en raison de leur nombre
- Offre d'une vitrine aux artistes professionnels, en voie de professionnalisme et de relève

Enjeux

- Manque de ressources pour accepter un plus grand nombre de membres

- Difficulté à maintenir un conseil d'administration (relève)

CIRCUIT DES ARTS MEMPHRÉMAGOG

Le **Circuit des arts Memphrémagog** rassemble des artistes et des artisans professionnels et, depuis 1994, organise un événement estival régional, culturel et touristique. Son objectif est de faire connaître et mettre en valeur la diversité et la qualité des artistes en arts visuels et en métiers d'art qui habitent et créent sur le territoire de la MRC Memphrémagog. Les artistes et artisans de diverses disciplines ouvrent les portes de leur atelier à des milliers de visiteurs chaque année. Les organisateurs souhaitent ainsi établir un contact privilégié en favorisant la communication et les échanges entre artistes et visiteurs. Les artistes et artisans espèrent ainsi rendre accessible à une population d'initiés ou de néophytes ce secteur d'activité culturel régional.

L'organisation s'assure d'offrir des œuvres de qualité optimale et une grande variété de disciplines artistiques en arts visuels et en métiers d'art. Cette diversité constitue un attrait pour les visiteurs et est devenue, au fil du temps, la marque distinctive de l'organisme. Il s'agit d'un événement alliant culture, éducation et tourisme. Son conseil d'administration est formé d'artistes et d'artisans qui participent à l'événement et à sa mise sur pied.

Source : <https://circuitdesarts.com/a-propos/circuit-des-arts-memphremagog-memphremagog/>

Ressources humaines : l'organisme est formé d'artistes et d'artisans bénévoles, dont les membres du conseil d'administration qui sont très impliqués dans toutes les tâches; un employé à un jour/semaine s'occupe de certaines tâches administratives.

Financement : cotisation des membres, fonds privés, subventions ponctuelles, soutien financier annuel de la Ville de Magog par la Politique d'accueil des événements.

Forces

- Apporte une belle visibilité aux artistes et artisans professionnels
- Permet aux artistes de vendre lors de l'événement

Enjeux

- Manque de ressources pour la coordination de l'événement assumé par des artistes et des artisans bénévoles
- Renouvellement des membres du conseil d'administration très difficile en raison de la lourdeur des tâches administratives assumées par les bénévoles
- Difficulté à trouver du financement pour augmenter les heures de travail de l'employé à temps partiel

CLUB PHOTO DE MAGOG

Fondé en 2016, le Club Photo de Magog organise des conférences, des échanges, des ateliers et des sorties pour ses membres, qu'ils soient amateurs ou professionnels de la photo. Le Club se veut un lieu d'échanges, de création et d'apprentissage sur la photographie. Il a pour mission de regrouper des

passionnés de la photo de tout niveau. Au cours des réunions régulières du Club, des présentations sur des sujets techniques ou artistiques en lien avec la photographie sont offertes, parfois complétées par des activités spéciales telles que des sorties ou des ateliers. Les membres exposent une fois par année à la galerie du Centre d'arts visuels de Magog depuis 2017, espace offert gratuitement par la Ville de Magog. Source : sites.google.com/site/clubphotomagog

Ressources humaines : membres bénévoles

Financement : cotisation des membres

Enjeu

Manque de ressources dans le fonctionnement courant pour accepter un nombre plus grand de membre

COMITÉ D'EXPOSITION SUR LES ARTS ET LA CULTURE CARIBÉENNE

Fondé en 2017, le Comité d'exposition sur les arts et la culture caribéenne (CEACC) a pour mission la promotion des arts et de la culture caribéenne par le biais d'exposition d'arts et d'un festival extérieur et intérieur présentant des activités ou spectacles de musique, de danse, de contes, de poésie, etc. Il réunit des professionnels et des amateurs sous l'événement *Festiv'Arts caribéen de Magog* dont la première édition se tient en 2017 au Centre d'interprétation du marais. En 2018, l'événement grandit, et, maintenant soutenu par la Ville de Magog, se déroule sur le terrain avant du centre communautaire, à la salle Ovila-Bergeron et à la galerie du Centre d'arts visuels de Magog. Le conseil d'administration souhaite élargir l'offre des activités pendant l'événement et ses activités sont étendues au secteur de la pointe Cabana en 2019.

Ressources humaines : bénévoles

Financement : Soutien financier de la Ville de Magog par le biais de la Politique d'accueil des événements, dons, commandites, autres.

Forces

- Volonté du fondateur de créer un événement rassembleur
- Activités culturelles diversifiées tant pour les jeunes que pour les adultes
- Rayonnement des artistes de la diversité
- Inclusion d'artistes régionaux.

Enjeux

- Manque de ressources financières et bénévoles

MUSÉE INTERNATIONAL D'ART NAÏF DE MAGOG

Agréé par le ministère de la Culture et des Communications en 2019, le Musée international d'art naïf de Magog est le seul organisme à occuper en permanence l'espace muséal du Centre d'arts visuels de Magog. Il a pour mission de collectionner l'art naïf national et international, en faire la promotion par ses

expositions, ses programmes publics et autres moyens de diffusion et de promotion disponibles et de partager l'art naïf avec d'autres institutions.

Fondé par l'artiste naïf Yvon M. Daigle et logé au 69, chemin Roy à la suite d'une entente avec la municipalité du Canton de Magog, le Musée ouvre ses portes le 24 septembre 2002 avec une collection de 150 œuvres réalisées par 70 artistes provenant de 20 pays. En 2005, il obtient le statut d'organisme de bienfaisance et est alors autorisé à remettre des reçus à des fins fiscales pour les dons qu'il reçoit.



Photo 24 : Musée international d'art naïf, chemin Roy
Source : Ville de Magog

Cette même année, la nouvelle Ville de Magog accueille l'organisme dans le Centre culturel de Magog, au 81, rue Desjardins. Conformément à la politique de développement du Musée et en accord avec son fondateur, l'organisme devient le 29 mars 2006 « Musée international d'art naïf de Magog (fondateur Yvon M. Daigle) ». Avec le soutien de la Ville de Magog et du Conseil local de développement de Memphrémagog, le Musée met alors en œuvre un processus de professionnalisation de ses structures et de son fonctionnement. Il adopte un premier énoncé de mission et de valeurs, définit des objectifs pour la

période 2007-2011, et précise ses politiques en matière de gestion de la collection, de programmation d'expositions et autres. En complément à ses expositions, le Musée offre aux enseignants et aux élèves du primaire des **activités éducatives de découverte de l'art naïf**, qui répondent aux objectifs du *Programme de formation de l'école québécoise*. En ce sens, il propose un guide de l'enseignant et est inscrit au Répertoire Culture et éducation du ministère de la Culture et des Communications. Source : <https://cultureeducation.mcc.gouv.qc.ca/repertoire/27396/>.

Depuis 2009, en accord avec son caractère international, le Musée consacre chaque année l'une de ses expositions à un ou plusieurs artistes étrangers. Le Musée déménage au Centre d'arts visuels de Magog, 61, rue Merry Nord qui ouvre officiellement ses portes le 17 juin 2012. Grâce à la générosité d'artistes, de collectionneurs et de galeries d'art, la collection du Musée s'accroît rapidement au fil des premières années. Par la suite, la collection du Musée s'accroît à un rythme plus lent, compte tenu en bonne partie des limites de ses espaces d'exposition et d'entreposage. En date d'avril 2018, il compte plus de 850 œuvres de 271 artistes originaires de 34 pays. La valeur de sa collection est de plus de 685 000 \$.



Photo 25 : Exposition du Musée international d'art naïf de Magog

Source : Ville de Magog

L'agrément des institutions muséales québécoises est délivré par le ministère de la Culture et des Communications au nom du gouvernement du Québec. Il garantit à la population l'accès à un établissement d'intérêt public de qualité. Le gouvernement attribue ce sceau d'excellence à une institution muséale québécoise en fonction de sa performance. L'agrément s'inscrit dans le respect de normes reconnues internationalement en matière de pratiques muséologiques, et de planification, de protection et de mise en valeur du patrimoine.

Pour répondre à ces conditions, le personnel du Musée et le conseil d'administration ont revu, mis à jour, adapté et adopté les politiques qui permettaient de déposer la demande d'agrément en octobre 2018. C'est aussi en ce sens que les heures d'ouverture ont été élargies. Le Musée a été à reçu son agrément en mai 2019. Le Musée bénéficie en premier lieu d'une reconnaissance gouvernementale majeure, sous la forme d'un sceau, une image de marque; est admissible à certains services et programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications et de ses partenaires gouvernementaux et gagne en visibilité et en crédibilité auprès de partenaires privés, publics et municipaux.

Le Musée à l'heure du numérique

Dans le cadre du **plan culturel numérique** du Québec, le Musée a fait office de pionnier en matière de projets qui visent la numérisation de contenus artistiques, puisque sa collection est **cataloguée** sur le logiciel CollectiveAccess. Ainsi, les chercheurs de partout dans le monde ont accès à toutes les œuvres du Musée par l'intermédiaire de son **site web** qui rejoint un public local, national et international. En plus de permettre l'accès aux œuvres du Musée, il constitue une vitrine exceptionnelle pour faire connaître sa mission, son histoire, ses activités et la biographie de son fondateur.

Un DVD réunissant dix témoignages d'artistes naïfs du Québec a également été produit en 2015, en partenariat avec le Musée des beaux-arts de Sherbrooke grâce à une contribution du ministère de la Culture et des Communications, permet de garder la mémoire de ces créateurs.

La page Facebook du Musée contribue aussi grandement à maintenir sa notoriété partout dans le monde : l'organisme compte maintenant plus de 5 500 abonnés, dont la majorité de l'extérieur du pays.

Le Musée conserve dans ses locaux un corpus de livres et autres types d'ouvrages spécialisés en art naïf et autres de quelque 300 titres en plusieurs langues, notamment en français et en anglais. De rares



Photo 26 : DVD *Contes, légendes et imaginaire naïf québécois*

Source : Musée international d'art naïf de Magog

catalogues d'exposition et d'autres ouvrages à tirage limité font partie de cette collection unique. Les visiteurs du musée y ont accès librement. En avril 2019, une restructuration du catalogue est entreprise afin de permettre la consultation en ligne du répertoire global WorldCat. Le catalogue sera également disponible sur le site web du Musée.

Source : <https://www.artnaifmagog.com/>

Ressources humaines : un directeur artistique détenant une formation en muséologie (deux jours/semaine); une agente culturelle à l'année et des étudiants pendant la période estivale accueillent les visiteurs du Centre d'arts visuels de Magog. À noter qu'une partie de la tâche de l'agente culturelle est affectée à l'accueil des visiteurs pour l'ensemble des organismes qui exposent au Centre d'arts visuels. De plus, le Musée ne saurait exister sans la participation de bénévoles qui s'acquittent de tâches diverses(animation des groupes, tâches administratives, mise à jour du répertoire, montage et démontage des expositions, entretien, etc.).

Financement : Soutien financier de la Ville de Magog (mandat pour la surveillance et l'accueil) et soutien financier au fonctionnement par la Ville de Magog, dons, cotisation des membres, activités de financement.

La fréquentation du Musée étant liée à la fréquentation du Centre d'arts visuels de Magog, les statistiques se retrouvent dans la section *Infrastructures culturelles* du présent document. Cependant, il est possible de comparer la fréquentation du Musée international d'art naïf de Magog avec celle d'autres musées de la région.

Pour établir une première base de comparaison, le montant des budgets d'exploitation a été divisé par le nombre de visiteurs accueillis. Il ne s'agit pas ici d'une méthode reconnue. Elle met cependant en valeur l'impact des dollars investis par chaque institution pour maintenir ses services et attirer ses visiteurs (visites en personne uniquement, aucune visite virtuelle).

Parmi les institutions comparées dans le tableau suivant, le MIANM est celui qui tire le maximum de profit des sommes dépensées dans ses opérations.

Tableau 33 – Fréquentation de musées de la région - Ration Visiteurs vs Population – Période 2017-2018

Source : Musée international d'art naïf de Magog

Ville	Institution	Visiteurs	Budget	\$ / visiteur
Coaticook	Musée Beaulne	7 786	n/d	n/d
Magog	Musée international d'art naïf (MIANM)	7 980	82 000 \$	10,28 \$
Sherbrooke	Musée de la nature et des sciences	23 448	1 325 000 \$	56,51 \$
Sherbrooke	Musée des Beaux-Arts	11 208	880 000 \$	78,52 \$

De plus, en comparant le nombre de visiteurs à la population totale de chaque municipalité, un ratio d'efficacité en ressort. On constate par le tableau suivant, et en tenant compte des ressources disponibles, que le MIANM possède un très bon ratio d'efficience.

Tableau 34 – Fréquentation de musées de la région - Ratio Visiteurs vs Population

Source : Musée international d'art naïf de Magog

Ville	Institution	Visiteurs	Population	Ratio
Coaticook	Musée Beaulne	7 786	18 993	0,41
Magog	Musée international d'art naïf (MIANM)	7 980	26 700	0,30
Sherbrooke	Musée de la nature et des sciences	23 448	166 988	0,14
Sherbrooke	Musée des Beaux-Arts	11 208	166 988	0,07

Forces

- Agrément (reconnaissance ministérielle du professionnalisme de l'organisme) qui permettra à l'organisme d'avoir accès à du financement provincial;
- Grâce aux activités et à la collection singulière du Musée de même qu'à sa présence sur le web, Magog profite d'une vitrine internationale et d'un attrait touristique culturelle incontournable qu'il convient de mettre davantage en valeur.

Enjeux

- Financement inadéquat pour assurer la direction artistique et générale de l'organisme;
- Absence d'espace aménagé pour organiser des activités ludiques (sur tables), pour accueillir les familles, les classes et les camps de jour;
- Relève difficile à assurer au niveau du Conseil d'administration.

ORGANISMES ET ÉVÈNEMENTS DISPARUS (ARTS VISUELS)

Dans l'état de situation sur la culture à Magog présenté en avril 2004, il était notamment question de faible appartenance citoyenne, de difficultés à assurer la relève et d'épuisement des ressources.

Force est de constater que, dans le secteur des arts visuels, ces situations ont perduré depuis l'adoption de la politique culturelle 2005. Des organismes ont mis fin leurs activités et un autre a renoncé à organiser son exposition collective annuelle.

Des organismes encore existants aujourd'hui ont parfois vécu des crises existentielles et un autre a dû demander un fonds de secours.

CRÉATIO CENTRE D'ARTISTES

En effet, devant le manque de relève, après vingt ans d'activités culturelles en Estrie, dont onze en partenariat avec le Canton de Magog puis avec la Ville de Magog, **Creatio Centre d'artistes** a mis fin à ses activités en 2011. L'organisme regroupait alors 37 artistes professionnels et quelques membres associés œuvrant dans différentes disciplines.

Le centre avait d'abord organisé et présenté des expositions collectives au Centre d'arts d'Orford (aujourd'hui Orford Musique), au Centre culturel Yvonne Bombardier de Valcourt, au Musée des beaux-arts de Sherbrooke, à la Galerie d'art de l'Université Bishops, aux Correspondances d'Eastman et au Théâtre de la Marjolaine d'Eastman. Il a également participé à la mise en œuvre de l'exposition *Coup d'œil sur l'estampe québécoise d'hier à aujourd'hui* conjointement avec la direction de Loto-Québec. De plus, Creatio organisait annuellement un symposium d'arts visuels et gérait, dans les dernières années de son existence, les activités de diffusion en arts visuels du Centre Culturel Azur de l'ancien Canton de Magog.

ESTIV'ARTS

Bien que le Comité d'action culturelle de Magog (aujourd'hui Art'M) ait survécu et malgré une succession de nouveaux membres au Conseil d'administration, cet organisme a, en 2018, décidé d'abandonner son événement majeur annuel, Estiv'Arts. Il a dû le faire en raison du manque de bénévoles pour organiser l'événement qui donnait l'occasion aux artistes peintres et sculpteurs d'échanger avec un public formé de touristes et de visiteurs venant de partout et des gens de la région. En plus des places extérieures sur le terrain du centre communautaire de Magog, des kiosques intérieurs étaient disponibles, un prix de reconnaissance était offert aux artistes participants et une exposition avait lieu dans la section galerie du Centre d'arts visuels de Magog.

VISA ART

Quant à **Visa Art**, un organisme mis sur pied en 1993 par l'artiste multidisciplinaire magogoise Laurence Douillard, a mis fin à ses activités, faute de relève, après son 24^e événement annuel en 2016. Pourtant, en 2015, l'activité qui mariait lettres et arts visuels était qualifiée par la présidente d'honneur Christiane Lahaie, nouvellière et romancière, professeure agrégée au Département des Lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, comme étant dans la mouvance de l'art actuel par son interdisciplinarité, cette « Rencontre des arts visuels et littéraires », slogan cher à madame Douillard. Par la suite, l'organisme s'était actualisé avec la création d'une nouvelle image de marque et un site web des plus performants où les internautes pouvaient entendre les textes sélectionnés par un jury professionnel. Des liens avaient été créés avec l'école secondaire de la Ruche pour laisser une place à la relève. Une exposition des « refusés » avait été ajoutée à la programmation de l'organisme. Malgré des efforts pour intéresser les artistes et les littéraires à participer à l'organisation de cet événement culturel, les membres



Photo 27 : Logo Visa Art
Source : Ville de Magog

du conseil d'administration n'étant plus que trois en 2016, font le choix, devant l'ampleur de la tâche, de cesser les activités après 24 ans d'existence.

TRÉSORS DE LA GRANGE

L'organisme *Les Trésors de la Grange : Centre d'art, artisanat et antiquités*, officiellement constitué en 2000 et situé dans une grande patrimoniale du chemin des Pères à Magog, a fait office de galerie d'art et de magasin de fournitures pour artistes durant plusieurs années, jusqu'à sa dissolution en 2016. Sa mission fut la diffusion et la promotion de l'art pictural et artisanal québécois, et principalement des artistes et artisans de la région. Il offrait également des cours, conférences et ateliers au public. Cet organisme peut également figurer dans la section suivante portant sur les métiers d'art.

MÉTIERS D'ART

Par **métier d'art**, on entend l'ensemble des professions artisanales. Ensemble des activités d'aspect commercial, relatives aux activités qu'exerce un artisan du cuir, du papier, du textile, du verre, de la céramique, du métal, du bois et quelques autres spécialités.

<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=7998>

À Magog, il existe des intervenants au niveau de la création et de la mise en valeur des métiers d'arts, notamment des artisans professionnels et amateurs, des commerçants ou entreprises privées, des événements ainsi que des organismes.

Une liste complète des artisans **professionnels** habitant Magog n'est pas disponible. Le tableau suivant mentionne certains des artisans professionnels ayant pignon sur rue à Magog et pratiquant un métier d'art, et des organismes ou regroupements offrant une activité en métier d'art.

Tableau 35 – Offre de loisirs en métiers d'art

Organismes ou regroupements		
Intervenant	Discipline	Activité
Association des retraités de Magog	Artisanat	Regroupement / Ateliers / Exposition / Cours
Cercle des Fermières	Artisanat	Regroupement d'artisanes/Cours/ateliers/Expositions
Circuit des arts Memphrémagog (professionnel)	Métiers d'arts divers	Événement estival annuel : Visite d'atelier/Exposition
Courtepointe de Magog	Couture	Regroupement d'artisans en courtepointe/Exposition

Les Fantastiques de Magog	Artisanat	Atelier dirigé / Loisir
Les Filles d'Ariane	Artisanat	Création et vente
Les Verriers de Magog	Vitrail	Création/Ateliers/Enseignement
Club de tissage et d'artisanat	Tissage et artisanat	Regroupement / Exposition
Privés		
Intervenant	Discipline	Activité
Cuir Eleganza	Maroquinerie (travail du cuir)	Création et vente
Galerie Boutique Le Château de verre	Métiers d'art (vitrail, bijoux)	Galerie et vente
La Chouette poterie (Renée Larochelle)	Céramique d'art	Galerie d'artisans professionnels
Les jardins de granit	Arts visuels et métiers d'art	Sculpture de pierre / Galerie et vente
Les Mosaïques D'Arcy	Mosaïque	Galerie artisans professionnels
Poterie Christine Audet	Poterie / Sculpture	Galerie artisan professionnel; Céramique par Christine Audet et sculpture en granit par Michel Bornais
Poterie McNeil	Poterie	Galerie et vente

ENSEIGNEMENT (MÉTIERS D'ART)

Aucun enseignement formel connu n'est offert à Magog pour les métiers du textile. L'initiation se fait par les membres d'organismes. Les Verriers, par exemple, offrent une initiation et un encadrement au vitrail.

Enjeux

- Comme les métiers d'arts sont des savoir-faire traditionnels, ceux-ci sont menacés lorsqu'aucun enseignement ou transmission de ces savoirs n'est prodigué. Il s'agit d'une perte du patrimoine immatériel.

- Comme pour les autres secteurs, il existe également un enjeu en matière de recrutement de bénévoles et de pérennité des organismes

LOISIR ET ORGANISMES (MÉTIERS D'ART)

Certains organismes ou regroupements proposent des activités de loisir reliées au métier d'art, en plus du Circuit des arts Memphrémagog qui regroupe des artistes et des artisans professionnels (voir la section *Organismes (arts visuels)*).

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE MAGOG

Les membres de l'Association des retraités de Magog ont accès à « des divertissements et des activités culturelles et sportives ». L'Association donne aussi à ses membres un accès à un local consacré aux travaux de menuiserie et un local dédié à l'artisanat (métiers à tisser) en mettant à leur disposition des métiers à tisser et des machines à coudre. Elle offre des cours de tricot, de couture et de tissage. Toutes ces activités se déroulent au centre communautaire. Depuis 2019, l'Association organise une exposition d'artisanat et arts visuels pendant lequel les membres peuvent exposer et vendre leurs réalisations (voir la section Diffusion).

CERCLE DES FERMIÈRES

De par leurs actions et les différentes œuvres de bienfaisance qu'ils soutiennent, les Cercles de Fermières du Québec contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Le Cercle des fermières Magog regroupe près de cent membres qui s'entraident, partagent et réalisent des travaux d'artisanat. Les membres sont invitées chaque année à participer aux congrès régional et provincial ainsi qu'aux concours sur diverses techniques artisanales où les confections gagnantes sont exposées aux congrès et à l'exposition locale. Le Cercle des Fermières est aussi responsable de l'événement Salon de l'artisanat. En 2019, le Cercle des fermières de Magog a perdu le local qu'elles occupaient depuis plusieurs années. Ceci a eu un impact négatif sur ses activités et sur le nombre de membres. Une solution permanente est à l'étude pour permettre la relocalisation et assurer la vitalité de l'organisme.

COURTEPOINTE DE MAGOG

Fondé en 1992, sous le nom de Club de courtepointe De fil en aiguille, l'organisme est membre de Courtepointe Québec (Gail and Stephen A. Jarislowsky Institute for Studies in Canadian Art, Université Concordia). Ses membres se rencontrent au presbytère Saint-Jean-Bosco.

LES FILLES D'ARIANE

Cet organisme sans but lucratif a pour objectif principal de rendre l'artisanat accessible à tous et de valoriser le travail des artisanes parfois isolées. La boutique, ouverte en 2013 sur la rue Principale Ouest, offre aux artisanes la possibilité d'exposer et de vendre le produit de leur travail.

LES VERRIERS DE MAGOG

Depuis 1993, cet organisme fait la promotion du travail du vitrail comme activité culturelle et sociale et regroupe les bénévoles qui travaillent à former les personnes intéressées au vitrail. Leurs locaux sont situés au centre communautaire.

AUTRES ORGANISMES OU REGROUPEMENTS (MÉTIERS D'ART)

D'autres regroupements sont dénombrés sur le territoire de la Ville de Magog, dont le Club de tissage et d'artisanat. Les Fantastiques de Magog offrent également des ateliers de métiers d'arts (principalement du textile) à sa clientèle.

DIFFUSION (MÉTIERS D'ART)

Le Cercle des Fermières, l'Association des Retraités de Magog de même que le Circuit des arts Memphrémagog ont mis sur pied les événements annuels suivants qui permettent à leurs membres ainsi qu'à des artisans de la région d'exposer et de vendre leurs œuvres. À ce titre, mentionnons Le Salon de l'Artisanat existant depuis les années 1990, actuellement géré par le Cercle des Fermières, autrefois par un regroupement de divers organismes; le Printemps en Art né en 2019; le Circuit des arts Memphrémagog mis en place en 1994. Certains de ces événements proposent aussi des œuvres d'artistes en arts visuels ainsi que la visite des ateliers des artistes et artisans.

Certains commerces et événements mettent également les artisans locaux et leurs produits en valeur.

ART PUBLIC

La Ville de Magog ne possède pas de politique d'acquisition d'œuvres d'art. Toutefois, au cours des dernières années, elle a fait l'acquisition de sculptures installées dans des lieux accessibles au public. Elle a notamment acquis par don, l'*Ensemble sculptural*, composé de trois sculptures de l'artiste Walter Führer ainsi que la sculpture *L'Esseulée* de Roger Langevin sur le thème de la lutte contre l'intimidation. Ces sculptures font partie de l'aménagement paysager du parc de la Baie-de-Magog.



Photo 28 : Œuvre d'art - Maison Merry
Source et crédit : Anne Brigitte Renaud

Une œuvre de Nicole Taillon, *Cassiopée*, a été prêtée par l'artiste et exposée autrefois devant l'hôtel de ville, sur une courte durée. Cette même œuvre est de nouveau installée, depuis 2019, dans le parc de la Baie-de-Magog pour une période de 10 ans.

D'autres œuvres d'art public sont présentes sur le territoire. Nommons par exemple une sculpture, appartenant à la Résidence Memphrémagog, visible devant la résidence, ou encore des murales comme celle sur le bâtiment du marché Le Végétarien ou, plus récemment, celle réalisée dans le tunnel piétonnier du quartier des Tisserands.

Dans le cadre de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics du Québec*, treize œuvres ont été installées à Magog dans huit lieux différents (voir tableau). Ces œuvres peuvent être admirées soit à l'intérieur d'un bâtiment, soit à l'extérieur.



Photo 29 : Œuvre d'art - Bibliothèque Memphrémagog
Source : Ville de Magog

Tableau 36 - Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement

Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement				
Lieu	Artiste	Année	Sous-catégorie	Intérieur/ Extérieur
Centre de santé et services sociaux de Memphrémagog	Jacques Barbeau	1986	peinture	Intérieur
Centre de santé et services sociaux de Memphrémagog	Doucet-Saito	1986	sculpture	Extérieur
École secondaire du Transit (aujourd'hui Centre d'éducation aux adultes des Sommets)	Carol Grenon	1990	aménagement	Intérieur
Pavillon Saint-Patrice de l'école Brassard/Saint-Patrice	Colette Laliberté	1995	peinture	Intérieur
Centre intégré en formation industrielle du Centre de formation professionnelle de Memphrémagog	Guy Nadeau	2006	sculpture	Extérieur
Centre de santé et services sociaux de Memphrémagog	Jacek Jarnuszkiewicz	2009	sculpture	Extérieur
Centre de santé et services sociaux de Memphrémagog	Françoise Lavoie	2010	photographie	Intérieur
Bibliothèque Memphrémagog (municipal)	Pierre Fournier	2011	sculpture	Intérieur
Centre d'interprétation du Marais	Christiane Patenaude	2011	sculpture	Intérieur
Centre sportif régional Memphrémagog	Catherine Sylvain	2012	sculpture	Extérieur

Centre sportif régional Memphrémagog	Diane Morin	2012	aménagement	Intérieur
Centre de santé et services sociaux de Memphrémagog	Roberto Pellegrinuzzi	2015	sculpture	Extérieur
Maison Merry (municipal)	Éric Cardinal	2018	sculpture	Extérieur

Source : *Ministère de la Culture et des Communications, Liste des œuvres réalisées dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, Région 5 – Estrie, consultée le 24 février 2019.*

Tableau 37 - Autres œuvres d'art sur le territoire

Autres				
Lieu	Artiste	Année	Sous-catégorie	Intérieur/Extérieur
Caisse populaire Desjardins (Rue Principale Ouest)	n/d	n/d	Murale	Extérieur
Centre d'éducation aux adultes des Sommets (autrefois école secondaire le Transit)	n/d	2018	Murale peinte	Extérieur
Marché Le Végétarien	n/d	n/a	Murale peinte	Extérieur
Parc de la Baie-de-Magog (municipal)	Walter Führer	1977	Ensemble sculptural (trois sculptures)	Extérieur
Parc de la Baie-de-Magog (municipal)	Roger Langevin	2015	Sculpture <i>L'Esseulée</i>	Extérieur Note : 1 de 12 *
Parc de la Baie-de-Magog (prêt d'artiste à la Ville de Magog)	Nicole Taillon	n/d	Sculpture Cassiopée	Extérieur
Résidence Memphré	n/d	n/d	Sculpture	Extérieur
Tunnel piétonnier – Quartier des Tisserands			Murale peinte	Extérieur

* Note : Pour la sculpture *l'Esseulée* de Roger Langevin, il est à noter que 12 exemplaires identiques ont été créés par l'artiste et que la sculpture de Magog en fait partie.

Enjeu

Vision globale de l'art public à Magog : statuer sur une vision globale qui permettra de déterminer ce qui est souhaité pour Magog à ce sujet, et également de répondre aux nombreuses demandes de don, de prêt ou d'installation extérieure d'œuvres d'art, de réalisation de murales, ou de projets d'art public (ex. pianos publics), au fil des années.

LECTURE, LIVRES ET LITTÉRATURE

Par **lecture, livres et littérature**, on entend les organismes ou les entreprises qui œuvrent dans le domaine des lettres : bibliothèque, librairie, maison d'édition, regroupement d'auteurs, fondation dont la mission est de contribuer à la promotion d'organismes ou d'organisations œuvrant dans ce secteur.

À Magog, ce secteur est représenté par une bibliothèque municipale, un organisme, deux maisons d'édition et une librairie. À noter que dans le cadre de ce document, l'organisme Art et Poésie est traité dans la section *Arts de la scène*.

BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

La Bibliothèque Memphrémagog, en tant qu'**institution culturelle** de diffusion de **l'information**, du **savoir**, de la **culture** et du **livre** sous toutes ses formes, à tous les citoyens, occupe une place privilégiée au sein de la communauté. La bibliothèque publique, en **raison** de sa mission propre, est un instrument important de la réalisation de toute politique culturelle. La bibliothèque met à la disposition des citoyens des ressources afin de répondre aux besoins d'information, d'éducation et de culture, en cela, la bibliothèque assume aussi un rôle de partenaire important dans le développement et le maintien de la pratique culturelle et de la littératie, et ce, dès la petite enfance.

La politique culturelle de 2005 visait entre autres à procurer une meilleure **accessibilité** à la culture aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'à consolider les équipements et les services. L'ouverture en novembre 2011 de la nouvelle bibliothèque située dans le quartier des Tisserands est l'une des actions qui contribue à la réalisation cet objectif.

La nouvelle bibliothèque de 2000 m² dispose de nouveaux équipements, soit d'une salle d'animation, d'une agora, d'un laboratoire informatique et d'un café branché. L'accès à l'Auditorium des Tisserands de l'Espace culturel de Magog, lui permet d'organiser des rencontres qui rassemblent un plus grand nombre de participants et de participantes.

La salle d'animation Kathleen-Milne d'une capacité de 64 places accueille une variété de conférences et de rencontres d'auteurs pour la clientèle adulte. Les heures du conte, les ateliers de bricolage, les animations pour les petits, les rencontres d'auteur pour les classes, les rencontres du club de lecture pour adultes ainsi que les rencontres du club informatique s'y déroulent aussi. Cette salle peut servir de salle de formation et de réunion pour le personnel de la bibliothèque et accueille aussi les usagers qui souhaitent s'y regrouper de façon informelle pour discuter ou jouer aux cartes, réalisant de ce fait la nouvelle orientation des bibliothèques publiques qui se veulent être le « troisième lieu ».



Photo 30 : Heure du conte – Salle Kathleen-Milne

Source : Ville de Magog



Photo 31 : Heure du conte en pyjama

Agora André-Cailloux

Source : Ville de Magog

L'agora André-Cailloux de la bibliothèque dessert les tout-petits qui s'y installent sur des coussins pour profiter de leur lecture et aux groupes scolaires lors de rencontres avec des auteurs jeunesse. Le laboratoire informatique moderne sert autant de salle de formation grâce au poste de formateur et à l'équipement de projection que de lieu pour les usagers qui souhaitent avoir accès à l'Internet. Quant au café branché, il permet aux usagers d'y boire un café et de consulter les journaux.

Les plus hautes instances du monde des bibliothèques publiques ainsi que les grands réseaux de bibliothèques publiques du Québec reconnaissent que la bibliothèque publique est maintenant dépositaire d'une **mission élargie** et qu'elle est au cœur des grands enjeux de la société dont celui de **l'inclusion sociale**. Elle doit aussi répondre aux besoins d'information, d'éducation, de formation et de formation continue des citoyens tout en menant à bien sa mission traditionnelle de développement du lectorat, de promotion de la littérature et de ses acteurs et de développement de la littératie sous toutes ses formes (littéraire, numérique, financière, etc.). Acteur de première ligne dans la diffusion de la culture sous toutes ses formes et lieu ouvert à tous et à toutes, la bibliothèque est un service de proximité, qui joue un rôle de plus en plus reconnu pour l'inclusion sociale, tant des immigrants, que des différentes clientèles empêchées. La Bibliothèque Memphrémagog doit veiller à bien répondre à cette mission.

Pour en savoir davantage sur L'Écosystème de la bibliothèque publique, consultez l'Annexe 1.

La programmation culturelle ainsi que des programmes de formation et d'initiation aux outils informatiques et technologiques, des programmes d'activités littéraires destinés tant aux enfants qu'aux personnes âgées en résidence permettent à de nombreux citoyens d'avoir accès à une expérience culturelle riche et diversifiée, de développer ou de maintenir des habiletés en lecture.

Les activités pour adultes hors les murs sont principalement le programme « Lecture animée aux aînés », auquel s'est ajouté en 2018 le programme de réduction de la fracture numérique destiné aux aînés en résidence. Ce programme a été réalisé en partenariat le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ). Les activités culturelles de la bibliothèque sont présentées dans la section *Activités culturelles offertes par la Ville de Magog*.

L'arrivée de la nouvelle bibliothèque, les nouveaux services qu'elle offre à la population magogoise, l'animation du lieu ainsi que sa superficie influencent l'appropriation de ce lieu par la population. Ainsi, de 2005 à 2018, le **nombre d'abonnés adultes** enregistre une **augmentation** de presque **160 %**, passant de 4 882 en 2005 à 7 796 en 2018.

La **fréquentation** de la bibliothèque a presque **doublé** en 13 ans. En 2005, la bibliothèque recevait 96 235 visiteurs alors qu'en 2018, la bibliothèque a reçu 118 957. Pour 2018, en combinant les visites physiques et virtuelles, on constate que 166 949 visites ont été enregistrées.

Tableau 38 - Fréquentation de la bibliothèque

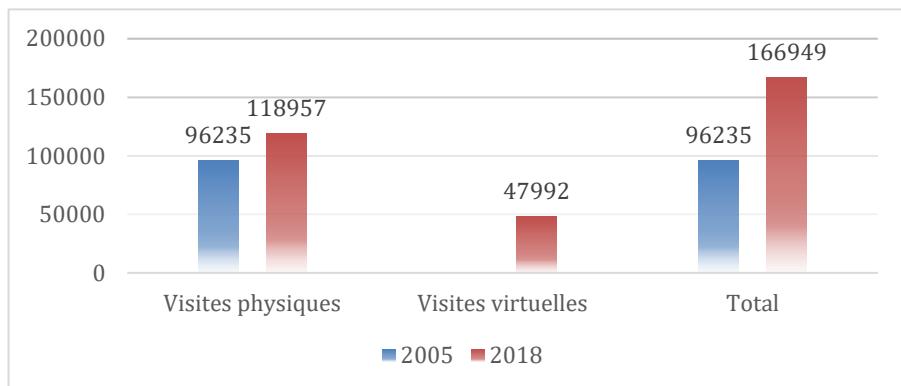
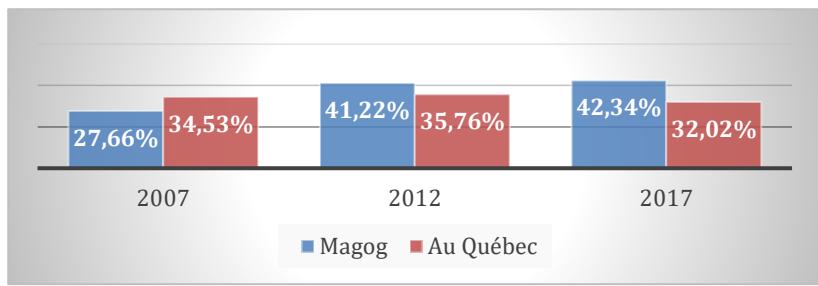


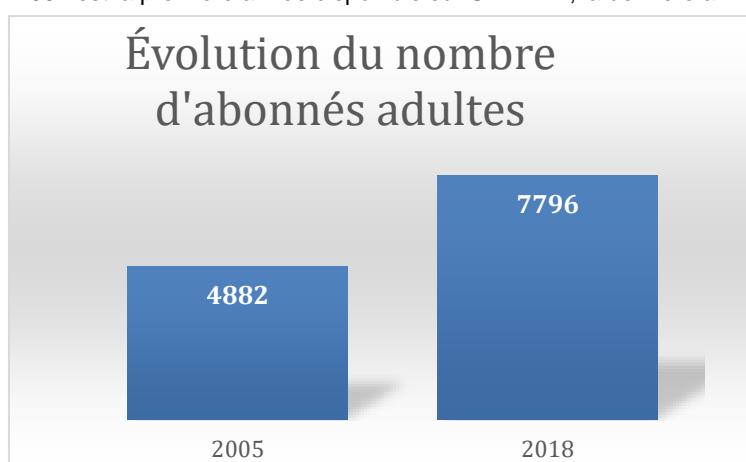
Tableau 39 - Taux d'abonnement de la population



Le **taux d'abonnement** de la population magogoise **dépasse** le taux d'abonnement moyen pour l'ensemble des bibliothèques du Québec, confirmant l'importance qu'accordent les citoyennes et les citoyens de Magog à leur bibliothèque.

Tableau 40 - Évolution du nombre d'abonnés adultes

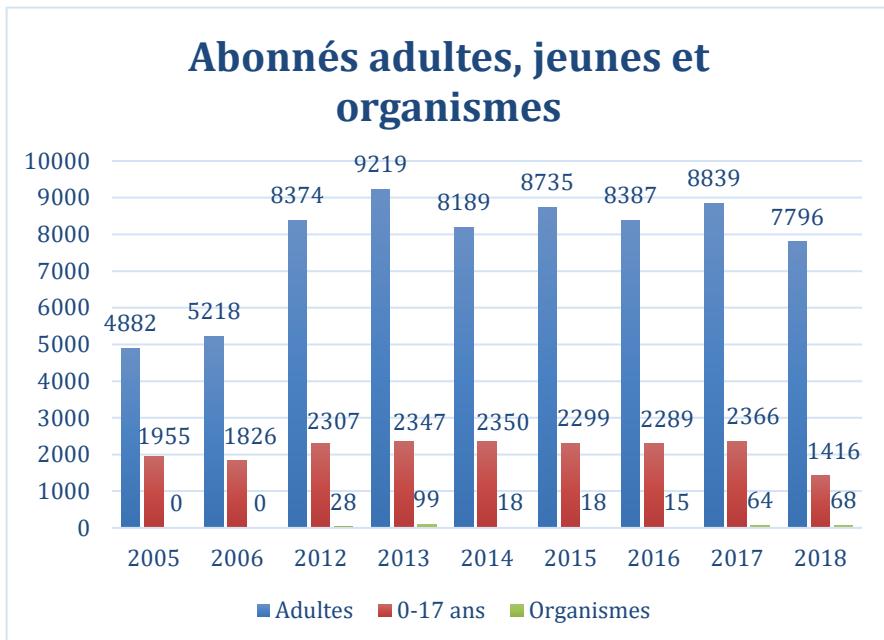
*Calculé à partir de STATBIB pour les bibliothèques offrant des données complètes pour les trois années ciblées. L'année 2007 est la première année disponible sur STATBIB, la dernière année disponible est 2017.



Comme l'indique le tableau 41 « Abonnés adultes, jeunes et organismes », bien que le nombre d'abonnés jeunes (0-17 ans) ait connu une augmentation au cours des années 2012 à 2017, on constate une **diminution** substantielle de près de 60 % en 2018 par rapport à la moyenne d'environ 2 300 abonnements annuels enregistrés au cours des années 2012 à 2017. La catégorie des 12-17 ans a enregistré la plus grande baisse. Cette baisse est observée tant chez les jeunes abonnés magogois

que chez les jeunes abonnés bénéficiant d'un abonnement extérieur. L'offre culturelle, le mode d'abonnement et les règlements de la bibliothèque concernant cette clientèle devront être analysés et revus afin de les adapter à leurs besoins.

Tableau 41 - Nombre d'abonnés adultes, jeunes et organismes

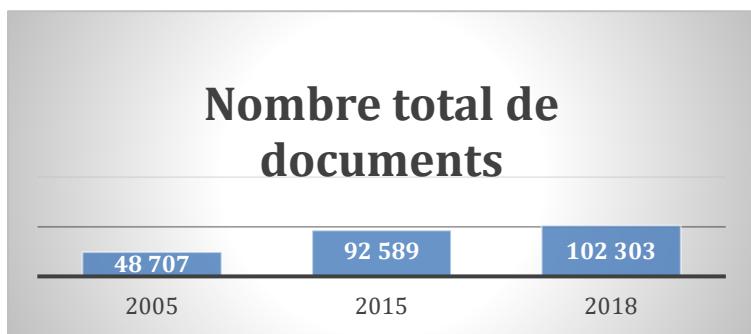


DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

Une **politique de développement des collections** a pour objectif de doter une bibliothèque d'une **stratégie** cohérente pour l'ensemble de ses documents. Cette politique permet notamment aux citoyens de suivre l'évolution des collections de la bibliothèque. Mise en place en 2016 à la Bibliothèque Memphrémagog, cette politique qualifie la bibliothèque lors de la **demande annuelle de subvention** au soutien financier au ministère de la Culture et des Communications. Cette politique doit être **mise à jour minimalement tous les cinq ans** afin de s'assurer de sa pertinence, de prendre en compte tous les changements et l'évolution dans le développement des collections et répondre aux normes ministérielles.

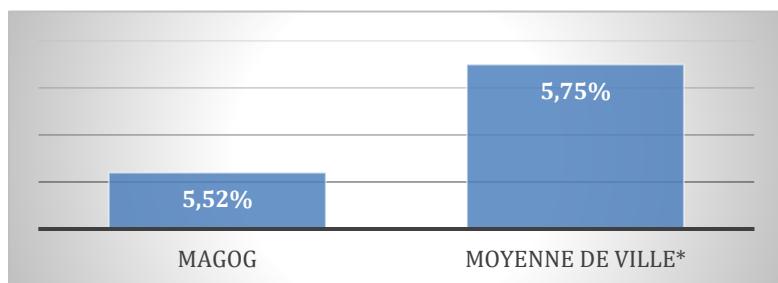
En **2005**, la bibliothèque possédait **48 707** documents, ce qui représentait **2,0** livres par citoyen. Le tableau 42, on constate donc qu'il y a eu enrichissement des collections, ce qui a permis d'atteindre la **norme ministérielle** de **3,5** livres par habitant en **2015** avec une collection de **92 589** documents mis à la disposition de sa clientèle. En **2018**, on comptait **102 303** documents sur tous supports, soit **3,76** livres par habitant.

Tableau 42 - Nombre total de documents



Dans le tableau suivant « Taux de rafraîchissement des collections 2017 », on constate cependant que le taux de rafraîchissement de la collection de la bibliothèque de Magog se situe sous le taux moyen québécois de rafraîchissement des collections : le taux de rafraîchissement est de 5,52 % est plus bas que le taux moyen pour l'ensemble des villes ciblées qui est de 5,75 %. Cette information révèle que des documents inutilisés ou vieillis ne sont pas retirés des rayons au même rythme que dans les autres bibliothèques du Québec.

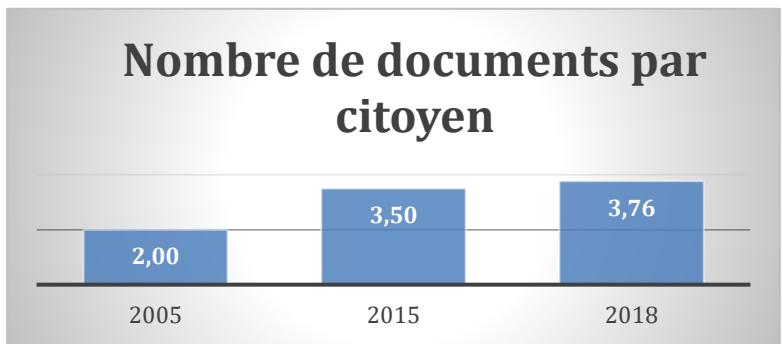
Tableau 43 - Taux de rafraîchissement des collections 2017



Enjeu

Adapter la politique de collection de la Bibliothèque Memphrémagog en fonction des nouvelles lignes directrices publiées en 2019 par l'Association des bibliothèques publiques du Québec qui propose une nouvelle approche en matière de gestion de collections. Le taux de rafraîchissement des collections indiquant un niveau de service de base est de 7,0 %, pour un niveau de service bon, le taux est de 8,0 % et pour un niveau de service excellent, le taux suggéré est de 9,0 %.

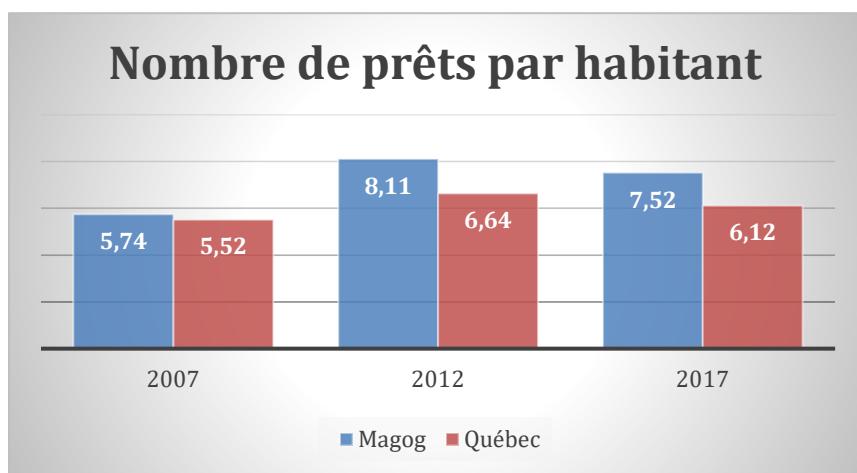
Tableau 44 - Nombre de documents par citoyens



Le **nombre de prêts** par habitant à Magog est supérieur à la moyenne de prêts par habitant au Québec depuis 2007. Le tableau suivant « Nombre de prêts par habitant » démontre que la Bibliothèque Memphrémagog est une ressource culturelle très utilisée par les citoyens de la Ville de Magog.

Tableau 45 - Nombre de prêts par habitant

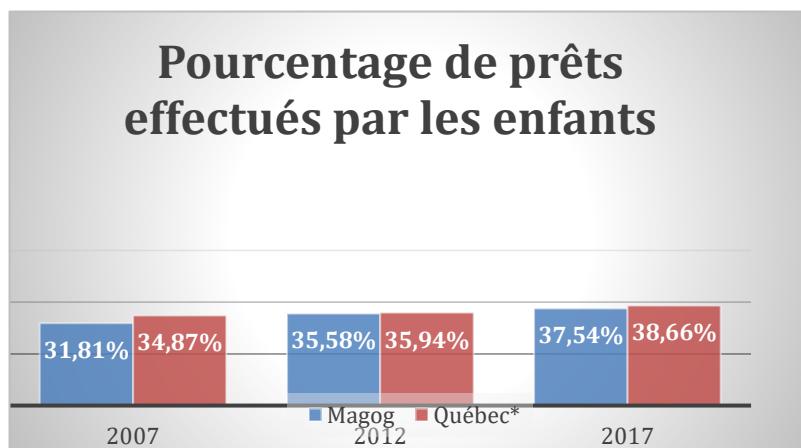
*Calculé à partir de STATBIB pour les bibliothèques offrant des données complètes pour les trois années ciblées. L'année 2007 est la première année disponible sur STATBIB, la dernière année disponible est 2017.



Le tableau suivant « **Pourcentage de prêts** faits par les enfants » indique que les enfants de Magog ont **augmenté** leurs nombres de prêts au fil des années depuis 2007, mais qu'ils empruntent proportionnellement **moins** de documents que les enfants québécois pour la même période.

Tableau 46 - Pourcentage de prêt effectués par les enfants

*Calculé à partir de STATBIB pour les bibliothèques offrant des données complètes pour les trois années ciblées. L'année 2007 est la première année disponible sur STATBIB, la dernière année disponible est 2017.



Enjeu

Tout comme pour la clientèle adolescente, afin de mieux desservir cette clientèle, il y aurait lieu d'analyser et de revoir les règlements de la bibliothèque, les modalités d'abonnement et les modalités de prêts, les services, l'aménagement des espaces et les collections mises à la disposition des jeunes, enfants et adolescents.

NUMÉRIQUE

Grâce au soutien admirable de l'organisme Les Amis de la bibliothèque Memphrémagog, et au montant investi par la Ville de Magog, la bibliothèque est entrée dans l'ère numérique avec une collection de titres accessibles en ligne.

Le tableau « Nombre de prêts de documents numériques » indique toutefois que le nombre de documents numériques empruntés par les enfants magogois est de zéro alors qu'il est de 350 en moyenne chez l'ensemble des petits Québécois des villes ciblées.

Enjeu

Mieux desservir la clientèle jeunesse en analysant et en révisant le développement de la collection numérique.

Tableau 47 – Nombre de prêts de documents numériques par les enfants

Tableau 47 - Nombre de prêts de documents numériques par les enfants

Année 2017	Nombre de documents numériques	Nombre de prêts de documents numériques par les enfants
Magog	681	0
Moyenne de villes *	894	350

DIFFUSION (LETTRES, LIVRES ET LITTÉRATURE)

MAISONS D'ÉDITION

Deux maisons d'édition ont ou ont eu pignon sur rue à Magog. Une librairie agréée dessert la communauté et le milieu scolaire.

Les **Éditions de Mine** ont été fondées par Agnès Bastien Jutras. La maison assure seulement la partie technique de l'édition, en dehors du choix éditorial proprement dit. Dans le cas de cette maison d'édition, l'auteur paie les frais de révision, d'impression, de publicité et de distribution de son livre. Selon les informations disponibles dans le catalogue de la BAnQ, le premier livre a été publié en 1989. Au mois d'avril 2019, 54 titres ont été inscrits au dépôt légal.

Les **Éditions Chauve-souris**, fondées par Michèle Plomer et Anne Brigitte Renaud en 2015, se consacrent aux romans jeunesse. Au mois d'avril 2019, quatre titres ont été inscrits au dépôt légal. Deux des romans de la maison se sont distingués lors de la remise du prix Suzanne-Pouliot et Antoine-Sirois en 2017. Deux autres titres sont prévus en 2019.

Le Groupe **Biblio GGC** a une succursale à Magog. Le groupe a pour mission d'offrir des produits de qualité à une clientèle soucieuse de la diversité culturelle. Membre de l'Association des librairies du Québec, la librairie est agréée et peut donc répondre aux acheteurs institutionnels, bibliothèques, écoles, collèges, ministères, corporations municipales, soumis à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre devant acheter leurs livres dans des librairies agréées de leur région administrative.

ORGANISME

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

La Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog est un organisme à but non lucratif constitué en 1995. Cet organisme tient toutes ses activités depuis janvier 2012 sous le nom Les Amis de la Bibliothèque Memphrémagog.

Cet organisme a permis de mettre en place dans la région une structure permanente de récupération de livres qui leur sont donnés. Tout au long de l'année, Les Amis reçoivent et trient les livres reçus en don. Chaque mois, ils ouvrent les portes de leurs locaux de l'Espace culturel de Magog au public pour une vente mensuelle de livres usagés à des prix avantageux.

Ils sont également les promoteurs de la Grande vente annuelle de livres, événement qui permet à la population de la région de faire l'acquisition de livres et de documents à prix très avantageux. Les profits servent entre autres à soutenir la Bibliothèque Memphrémagog dans ses activités d'animation et de développement.

Cette fondation souhaite, par ses différentes actions :

- Contribuer à la promotion et au rayonnement de la bibliothèque;
- Entretenir le goût et le plaisir de la lecture chez les citoyens;
- Favoriser, chez ceux-ci, l'accès à Internet et aux nouveaux médias numériques;
- Contribuer à mieux faire connaître aux usagers et au grand public les collections et les services de la bibliothèque;
- Soutenir différents programmes d'animation de la bibliothèque;
- Participer au développement de son environnement informatique;
- Donner une seconde vie à de nombreux livres.

Toute personne majeure, qui est abonnée à la Bibliothèque Memphrémagog, est DE FACTO membre de cette fondation.

La contribution de l'organisme à la Bibliothèque Memphrémagog est principalement d'ordre financier. Ce financement n'est pas un substitut au financement municipal. Cependant, la contribution apportée par l'organisme peut permettre à la bibliothèque de mettre en œuvre certains éléments de son programme d'activités qu'elle ne pourrait faire sans cette aide financière.

L'entente qui existe entre les Amis et la Bibliothèque favorise l'éclosion de projets novateurs et parfois même audacieux de la Bibliothèque.

À cette fin, l'organisme s'est fixé comme objectif :

- de soutenir la réalisation d'activités d'animation pour les enfants, les jeunes et les adultes;
- de soutenir des activités visant à faire la promotion de la lecture auprès des tout-petits;
- de s'associer ponctuellement à la bibliothèque dans la réalisation de certains événements publics ou programmes spéciaux;
- de collaborer occasionnellement au soutien promotionnel qui vise le rayonnement de la bibliothèque;
- d'instaurer des activités favorisant la réalisation de la mission de la Bibliothèque.

Plus spécifiquement, cela peut se traduire par :

- l'achat de livres pour soutenir le Club de lecture;
- l'achat de livres neufs à offrir en prix lors d'activités, de concours ou de la tenue d'événements;
- le paiement des frais encourus pour l'animation d'ateliers d'informatique;
- l'achat de tablettes électroniques pour permettre aux usagers de la bibliothèque de se familiariser avec cette technologie;
- la mise à niveau de certains appareils du parc informatique;
- des collaborations particulières en réponse à des demandes spécifiques de la bibliothèque.

CINÉMA ET ARTS MÉDIATIQUES

ARTS CINÉMATOGRAPHIQUES ET ARTS NUMÉRIQUES

Par **arts médiatiques**, on entend les arts cinématographiques et les arts numériques.

<http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=1019>

À Magog, les arts médiatiques se déclinent en deux volets : la diffusion et la création. Outre la Ville de Magog, le Ciné-Parc Orford et le Cinéma Magog offrent une programmation d'œuvres cinématographiques. La création est représentée par le Groupe Iceworks, Leflex Studio et l'école secondaire de la Ruche.

Tableau 48 - Cinéma et des arts médiatiques

Organismes/ Intervenant	Arts médiatiques et communications	Mission
Ville		
Ville de Magog	Diffusion	Programmation culturelle Partenariat avec le Cinéma Magog et Orford 3.0 Cinéma en plein air
Scolaire		
École secondaire de la Ruche	Création Cinéma et vidéo	Cinélaruche réunit tous les jeunes cinéastes et vidéastes de l'école secondaire de la Ruche. Production vidéo de première secondaire/Production vidéo de deuxième secondaire/Cinématographie de troisième secondaire/Atelier de caméra et montage vidéo de quatrième secondaire/Journalisme de cinquième secondaire.

Privés		
Ciné-Parc Orford	Diffusion	Programmation de films commerciaux pendant la belle saison
Cinéma Magog	Diffusion	Programmation de films commerciaux/Conférences, films et documentaires sur les voyages; Cinéma d'auteur
Groupe Iceworks	Création Arts médiatiques	Production de films / Animation i2D et 3DEntreprise qui a pour mission de se positionner comme la référence canadienne en production et distribution de longs métrages à succès international. Visant le divertissement de la famille et de l'audience générale, IceWorks utilise une approche artistique avant-gardiste et une technologie numérique de pointe.
Leflex Studio	Création Cinéma et vidéo (arts médiatiques)	Production musicale / Enregistrement, mixage et mastering /Design et impression de cartes de visite/Création et hébergement de site web/Photoshoot (mariages, séances familiales, shooting personnel et autres)/Shooting vidéo (vidéo-clips, courts métrages, vidéos promotionnelles)/*Distribution audio-numérique (Itunes, Deezer, eMusic, Shazam, Google Play, Amazon et plus)/* Gestion de page Facebook, Blog et Vlog (Youtube, Vimeo, etc...)

ORGANISMES ET ÉVÈNEMENTS DISPARUS (CINÉMA ET ARTS MÉDIATIQUES)

Ciné Tapis Rouge est un organisme à but non lucratif, spécialisé dans les échanges cinématographiques entre le Québec et l'étranger, qui a vu le jour en 2007 à Montréal (Québec, Canada). Ambassadeur du cinéma indépendant québécois, Ciné Tapis Rouge a déjà présenté en 12 ans près de 1000 films, d'animation, de fiction ou encore documentaire, aux formats longs et courts dans plus de 20 pays.

L'organisme est aussi promoteur de l'évènement CinéVue, un festival de films en plein air sur écran géant dans des lieux inusités de la magnifique région Memphrémagog, qui a eu lieu durant trois années consécutives soit de 2016 à 2018. Ce festival est également une belle occasion de venir rencontrer nos créateurs québécois venus présenter leurs films. La Ville de Magog a soutenu financièrement l'évènement en 2017 et 2018, durant lequel une soirée de lancement festive et ouverte à tous, se tenait à Magog.

En raison notamment de difficultés de financement, l'organisme a choisi de mettre un terme à la réalisation de cet événement.

CULTURE ET ÉDUCATION

MILIEU SCOLAIRE, CPE, UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE (UTA)

Par **culture et éducation**, on pense aux liens de collaboration entre le milieu culturel et le milieu de l'éducation

SERVICES OFFERTS PAR LA VILLE DE MAGOG

En plus du *Programme de soutien au transport pour la jeunesse* et du *Programme d'accès aux différents lieux de diffusion en arts de la scène*, la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine de la Ville de Magog propose chaque année une programmation culturelle destinée spécifiquement à la clientèle scolaire de son territoire, que ce soit celles de la Commission scolaire des Sommets, de la Commission scolaire Eastern Township ou des écoles privées préscolaires, primaires et secondaires, de même qu'aux CPE de Magog. Afin de rendre accessibles les activités culturelles, les activités présentées par la Bibliothèque Memphrémagog sont gratuites et les autres sont offerts à faible coût. Les frais de la production de ces activités sont supérieurs au revenu engendré par les inscriptions des élèves et le coût supplémentaire est donc absorbé par la Ville de Magog (pour plus de détails, voir la section *Programmation culturelle*).

La Bibliothèque Memphrémagog accueille également des milliers de petits élèves des écoles avoisinantes pour des visites scolaires de la bibliothèque, et est également partenaire du programme Passe-Partout destiné à la clientèle préscolaire qui fréquentera l'école l'année suivante.

Grâce à la Politique de reconnaissance des organismes et la Politique de location de salles, les écoles de la Commission scolaire ont accès gratuitement à des salles au centre communautaire et à l'Espace culturel de Magog. Ce service n'est cependant pas beaucoup utilisé par les écoles.

En 2019, une entente a été prise avec le Centre d'éducation aux adultes pour la présentation d'un film en plein air sur le terrain extérieur du centre, permettant ainsi aux citoyens et aux résidents du quartier de bénéficier de cette offre gratuite.

COMMISSIONS SCOLAIRES ET ÉCOLES PRIVÉES

Commission scolaire des Sommets (CSS)

Cette commission scolaire regroupe à Magog cinq écoles primaires (dont l'une avec deux pavillons distincts), l'école secondaire de la Ruche, le Centre d'excellence en formation professionnelle et le Centre d'éducation aux adultes des Sommets.

La CSS possède une politique culturelle qui a été lancée en juin 2010. Parmi les orientations de cette politique qui concerne plus précisément la Ville de Magog, les organismes culturels et les artistes magogois, on retrouve des points précis qui concernent les liens à créer entre le milieu scolaire et la Ville de Magog de même qu'entre le milieu scolaire, les organismes culturels et les artistes (2.2) et le désir de

privilégier les produits culturels offerts sur le territoire (2.2.2). Dans le paragraphe 2.3, la CSS s'engage à promouvoir et à supporter (sic) les différents programmes culturels locaux et régionaux. Cette politique ne semble pas contre pas entièrement appliquée.

Commission scolaire Eastern Townships

L'école primaire Princess Elizabeth est la seule école à Magog de cette commission scolaire anglophone.

Écoles privées

L'école Montessori de Magog est une école privée regroupant les niveaux préscolaire et primaire. Le niveau secondaire est dispensé dans des locaux situés à Orford.

L'École au Juste Milieu est aussi une école privée, de niveau préscolaire.

Centres de la petite enfance (CPE)

Plusieurs CPE existent à Magog, dont certains participent notamment à des activités culturelles offertes par la Ville de Magog.

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS

- La façon de prendre contact avec les écoles est différente pour chacune d'elles, selon leur équipe, leur fonctionnement interne, etc.
- La politique culturelle de la Commission scolaire des Sommets ne semble pas appliquée (comité culturel, intervenant par école en culture, etc.). À notre connaissance, il n'y a pas de comité culturel au niveau de la Commission scolaire et pour les écoles de Magog, sauf pour l'école Brassard-Saint-Patrice.
- Il y aurait lieu d'avoir un répondant au sein de la Commission scolaire des Sommets afin de pouvoir discuter des problématiques possibles et tenter d'y apporter des correctifs. Par exemple, la participation aux activités est différente pour chaque école selon leur fonctionnement, les personnes en place (professeur impliqué, ou direction ou comité culturel – ex. Brassard). Certaines écoles participent moins (ex. Deux Soleils, St-Pie-X depuis le départ d'un professeur de musique) aux activités offertes par la Ville de Magog.
- Il existe une difficulté à rejoindre le public du secondaire (faible participation aux activités). Ce sont souvent les mêmes groupes qui reviennent d'année en année.
- Ce sont souvent les mêmes classes et les mêmes enseignants qui profitent des visites scolaires à la bibliothèque ainsi que des activités de la programmation culturelle scolaire. Il serait souhaitable de rejoindre un public scolaire plus large.
- La Ville de Magog offre des activités aux enfants d'âge scolaire durant l'année notamment avec les spectacles *Jeune public et famille* et une offre complémentaire par la Bibliothèque (Semaine de la relâche scolaire, Club de lecture TD l'été, Heure du conte, etc.). La diffusion

- de ses activités culturelles touchant les jeunes après les heures de classe est une préoccupation.
- Au fil des années, la bibliothèque enregistre une baisse du nombre d'enfants d'âge scolaire qui sont abonnés à la bibliothèque. La mise en place d'un processus d'abonnement en collaboration avec la Commission scolaire qui permettrait à chaque enfant fréquentant une école de la Commission scolaire d'avoir une carte d'abonné à la bibliothèque dès son entrée à l'école serait souhaitable. L'enfant pourrait ainsi fréquenter la bibliothèque publique en dehors des visites scolaires.

PROGRAMME *LA CULTURE À L'ÉCOLE*

Les établissements d'enseignements publics et privés ont accès au programme *La culture à l'école* qui permet d'accueillir des artistes, écrivains et représentant d'organismes culturels dans les classes. Ceux-ci doivent être inscrits au **Répertoire culture-éducation** du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

À Magog, les trois institutions ou organismes suivants y sont inscrits : Bibliothèque Memphrémagog, Musée international d'art naïf de Magog et le Vieux Clocher de Magog. Les données concernant les artistes de Magog y figurant ne sont pas disponibles dans ce document.

PROGRAMME SORTIES SCOLAIRES EN MILIEU CULTUREL

Dans la foulée de la nouvelle politique culturelle du Québec, ce programme est accessible depuis la rentrée scolaire 2018-2019. Un soutien financier est accordé aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement privés dans le but de permettre à tous les jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire de participer à deux sorties culturelles gratuites chaque année, en défrayant les coûts de l'activité ainsi que ceux du transport scolaire. Les élèves de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle peuvent également se voir offrir des sorties culturelles au cours de leur formation.

Cependant, seules les sorties nécessitant un déplacement vers le lieu de diffusion culturel ou à un événement culturel inscrit au **Répertoire culture-éducation** sous la rubrique des organismes culturels, sont admissibles.

Enjeu

Il y a lieu de contacter les commissions scolaires et/ou le MEES (ministère éducation et enseignement supérieur) pour avoir davantage d'informations à ce sujet et ajuster le *Programme de soutien au transport pour la jeunesse*, offert par la Ville en conséquence s'il y a lieu. Le programme du MEES pourrait être en duplication avec celui de la Ville pour les sorties à la Bibliothèque Memphrémagog et au Musée international d'art naïf de Magog, et éventuellement d'autres institutions qui pourraient être incluses au répertoire.

ORGANISME (CULTURE ET ÉDUCATION)

UNIVERSITÉ DU TROISIÈME ÂGE : ANTENNE DE MEMPHRÉMAGOG (AGÉÉAM)

L'Université de Sherbrooke a fondé la première Université du troisième âge en Amérique, en 1976, peu après la création de la première Université du troisième âge à Toulouse en France. Le contenu offert est vulgarisé, afin d'ouvrir la porte à tous, peu importe le cheminement scolaire antérieur. Le seul critère d'inscription est d'avoir atteint l'âge de 50 ans. La majorité des personnes-ressources chargées d'animer les activités pédagogiques ont plus de 60 ans. L'Université du troisième âge (UTA) de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke est formée de vingt-neuf antennes universitaires. Une antenne est le prolongement de l'UTA dans une région donnée, où une association étudiante, de concert avec la direction de l'UTA, organise une programmation pédagogique répondant aux intérêts des étudiantes et étudiants. Source : <https://www.usherbrooke.ca/uta>

L'association générale des étudiants et étudiantes aînées de Memphrémagog (AGÉÉAM) est l'organisme qui a été constituée en 2003 pour devenir l'antenne Memphrémagog de l'UTA et constitue un lien avec la direction de l'UTA de l'Université de Sherbrooke. L'organisme rassemble des bénévoles qui voient à la gestion et à la programmation d'activités à la portée des 50 ans et plus, présentées sous forme de cours, de causeries, d'ateliers, de conférences ou d'activités physiques. Arts, langues, littérature, histoire, politique, santé et sciences sont des thèmes abordés.

Cette programmation éducative et culturelle est un atout majeur pour les citoyens retraités de Magog et des alentours. À l'automne 2018 et à l'hiver 2019, 650 personnes et 450 personnes se sont inscrites à des cours ou des conférences organisées par l'organisme, et ce, sans subvention financière de la Ville de Magog depuis 2009.

La Ville soutient l'organisme en lui accordant la gratuité des salles de la Filature et de l'Imprimerie. Quant à l'utilisation de l'Auditorium des Tisserands, l'Antenne de Memphrémagog bénéficie d'une réduction de 50 % pour la location, conformément à la politique de location de salles (bloc de plus de huit réservations).

PATRIMOINE CULTUREL

IMMOBILIER (BÂTI), ARCHÉOLOGIQUE, MOBILIER, PAYSAGES CULTURELS PATRIMONIAUX, IMMATÉRIEL AINSI QUE PERSONNAGES, ÉVÉNEMENTS, ET LIEUX PATRIMONIAUX

Par patrimoine culturel, on entend l'ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargés de significations multiples, à dimension collective, et transmis de génération en génération.

Source : www.thesaurus.gouv.qc.ca



Photo 32 : Grange patrimoniale. Chemin d'Ayer's Cliff
Source : Inventaire du patrimoine bâti - Ville de Magog

DESCRIPTION



Photo 33 : Exposition permanente - Maison Merry
Source : Corporation de la maison Merry

Le patrimoine culturel dont nous profitons aujourd'hui est un précieux **héritage** que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures.

Dans l'intérêt public et dans une perspective de **développement durable**, pour favoriser la connaissance, la protection et la mise en valeur, la transmission de ce patrimoine est encadré par la **Loi sur le patrimoine culturel** entrée en vigueur en 2012.

La Ville de Magog a adopté la nomenclature proposée par le ministère de la Culture et des Communications pour les différents types de patrimoine. Ainsi, six types de patrimoine sont définis et examinés dans ce document : patrimoine immobilier; archéologique; mobilier; paysages culturels et patrimoniaux; immatériel de même que personnages, événements et lieux historiques.

Il est important de rappeler ici que la gestion et la préservation du patrimoine culturel sont liées à la planification du développement du territoire. Ce lien et ce décloisonnement entre aménagement et patrimoine sont essentiels pour toute ville qui se préoccupe de son patrimoine et de l'héritage laissé aux générations futures.

D'une part, la période industrielle de Magog qui commence avec l'implantation des usines d'imprimerie de coton et de tissage et la beauté naturelle de son site ont marqué le développement du territoire.

D'autre part, l'immigration britannique et américaine de même que l'arrivée massive de Canadiens français pour travailler dans les usines de textiles de Magog ont aussi influencé la diversité du patrimoine magogois, qu'il soit immobilier, religieux mobilier ou immatériel : confessions religieuses, quartier ouvrier ou plus cossu selon le travail occupé dans cette industrie et bâtiments institutionnels (établissement d'enseignement).

Le patrimoine de Magog s'inscrit dans un environnement naturel exceptionnel redévable à la présence du lac Memphrémagog, de la rivière Magog, de la rivière aux Cerises et de son marais et du massif de l'Orford en toile de fond, de même qu'à celle des lacs Lovering et Magog. Les terres agricoles hors du Magog urbain et les parcs, comme le parc de la Baie-de-Magog et le parc des Braves, participent à la couleur locale patrimoniale.

LE PATRIMOINE CULTUREL DE MAGOG : UNE IMPLICATION CITOYENNE ET MUNICIPALE

Dans la foulée des fêtes du centenaire de la Ville de Magog en 1988, des citoyens fondent la Société d'histoire de Magog (SHM). Ce nouvel organisme a pour mission d'alimenter et de soutenir la recherche et la diffusion du patrimoine documentaire de Magog et de sa région. La Ville reconnaît l'importance d'une société d'histoire en prêtant des locaux à l'organisme et plus tard, en lui accordant une subvention financière pour soutenir ses actions.



Photo 34 : Chariot-treuil (1921)

Source : Ville de Magog



Photo 35 : Salle communautaire anglicane (Église Saint-Luke)

Source : Inventaire du patrimoine bâti - Ville de Magog

Par la suite, la politique culturelle magogoise de 2005 et du plan d'action en découlant confirme la volonté de la Ville de se responsabiliser et d'agir dans ce secteur. Le plan d'action mentionne notamment le développement de la connaissance, l'outillage et la mise sur pied de programme de valorisation du patrimoine. Inventorier le patrimoine immobilier est l'un des **premiers jalons** posés par la Ville de Magog en **2006** et qui fait prendre conscience des enjeux dans ce domaine.

La *Loi sur les biens culturels* donnait aux municipalités des pouvoirs de protection du patrimoine immobilier, ce qui a teinté les actions en patrimoine de la Ville de Magog. La nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*, adopté en octobre 2012 par le gouvernement du Québec, élargit le concept de patrimoine qui maintenant inclut le patrimoine **archéologique, mobilier, paysages culturels et patrimoniaux, immatériel** de même que **personnages, événements et lieux historiques**. Cette loi donne également davantage de pouvoirs et de responsabilités aux municipalités.

Depuis la politique culturelle de 2005 et grâce aux **ententes de développement culturel**, diverses études, outils et activités ont été réalisés pour sensibiliser la population locale à l'importance du patrimoine culturel magogois, dont plusieurs en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Les efforts de la Ville de Magog en patrimoine se sont concentrés majoritairement, mais non exclusivement, autour de **cinq principaux axes d'interventions** : un **inventaire** de tous les bâtiments construits avant 1945 (et avant 1960 pour certains); le **centre-ville** comme secteur ciblé pour une mise en valeur; le **quartier ouvrier** et sa rareté au Québec; la **Maison Merry et son site; l'archéologie**.



Photo 36 : Maison Merry
Source : Corporation de la maison Merry

L'inventaire du patrimoine bâti de Magog réalisé en 2006-2007 grâce à l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Memphrémagog, porte sur les bâtiments construits avant 1945 et certains construits avant 1960 pour un total de 1 100 bâtiments inventoriés et classifiés selon des niveaux de valeur patrimoniale. Cette **première action** permet à la Ville de **connaître son patrimoine** immobilier et **constituera la base de toutes les actions** posées par la suite, tant pour la protection que la sensibilisation et la mise en valeur.

Le **centre-ville** est l'un des secteurs ciblés par les actions de mise en valeur. Avec une forte concentration de bâtiments anciens, le centre-ville est déjà reconnu par la Ville comme **pôle d'intérêt historique, identifié au plan d'urbanisme**. L'inventaire permet de redéfinir les limites de cette zone d'intérêt et de modifier le plan d'urbanisme en conséquence. Des panneaux d'interprétation, des bannières portant sur l'histoire et le patrimoine, un circuit patrimonial audioguidé et plus récemment disponible sur application mobile, des visites guidées et animées, une publication sur les bâtiments patrimoniaux d'intérêt particulier et leur architecture, un programme de soutien à la rénovation et la

restauration de façades, ainsi qu'un grand projet de revitalisation sont autant d'actions posées par la Ville pour mettre en valeur ce secteur d'intérêt.

Grâce, entre autres, à des intervenants externes, et ce, même, avant l'adoption de la politique culturelle de 2005, la Ville est sensibilisée à **l'importance historique et patrimonial** du **quartier ouvrier**, aujourd'hui nommé **quartier des Tisserands**. Son intérêt patrimonial réside, non pas dans chacun des bâtiments de façon individuelle, mais en tant qu'ensemble. Situé à proximité des usines de l'ancienne Dominion Textile, ce quartier est **l'un des rares au Québec** à avoir été bâti par les **ouvriers**. Le quartier se distingue aujourd'hui par son **authenticité**, n'ayant pas subi de transformations majeures.

De nombreuses actions ont été entreprises par la Ville pour **sensibiliser** la population et **revitaliser** ce quartier. Notons par exemple des études portant sur le quartier ou sur le complexe industriel, plusieurs outils de sensibilisation sur son histoire et son patrimoine, tels des textes et articles, un documentaire vidéo, des conférences, des panneaux d'expositions, un circuit patrimonial, des visites guidées et animées, et même un guide technique s'adressant aux propriétaires de maisons du quartier afin de les conseiller dans la rénovation de leur bâtiment. L'action la plus notable posée par la Ville pour la revitalisation de ce quartier est la **reconversion de l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie en bibliothèque municipale en 2011 et en espace culturel en 2012**. Le quartier, une rue et un parc, de même que des salles situées dans l'Espace culturel de Magog sont nommés en **hommage** aux générations d'ouvrières et ouvriers.

La Ville est déjà sensibilisée à rendre la maison de la famille Merry, considérée comme famille fondatrice de la ville, accessible à la population magogoise dès son acquisition en 2008. Un **règlement de citation** est adopté en 2009 pour protéger la **maison Merry et son site** magnifique. Grâce à des consultations et un comité de travail, une vocation dédiée à l'histoire et au patrimoine est convenue. La maison devient un **Lieu de mémoire citoyen de Magog** qui ouvre ses portes en juillet 2018.

Au cours des années précédant l'ouverture de la Maison Merry, diverses divisions de la Ville, dont principalement la **Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine**, sont intensément impliqués dans ce projet d'envergure pour la population, notamment par la réalisation de nombreuses études et interventions en matière de **patrimoine, d'architecture, de paysages et d'archéologie**. La mise en place du projet nécessite par la suite davantage d'implication, telle que **l'analyse** d'objets et de biens meubles, **l'intégration** d'un volet d'interprétation et d'exposition, la **planification** et la **supervision** de travaux de **restauration, la rénovation et la construction**, ainsi que la mise sur pied d'un organisme à but non lucratif pour en assurer la **gestion**.

En raison de la Loi sur le patrimoine culturel ainsi que de divers travaux et interventions réalisés par la Ville de Magog, **l'archéologie** est également devenue un axe d'intervention du patrimoine où la Ville s'est investie davantage au cours des dernières années.

GESTION ET ADMINISTRATION

Deux principaux services municipaux se partagent les questions de planification et de gestion du patrimoine : la **Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine**, au sein de la Direction culture, sports et vie communautaire et la **Division urbanisme**, au sein de la Direction Planification et Développement du territoire.

La connaissance, la sensibilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel sont sous la responsabilité de la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine. Elle est notamment responsable de concevoir, de planifier, de développer, de diriger, de contrôler et d'évaluer des projets, programmes et dossiers qui favorisent la connaissance, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et de l'offre d'activités patrimoniales municipales. Cette division collabore avec la Division urbanisme notamment lors de demandes de démolition touchant les bâtiments inventoriés en patrimoine; de projets de règlement, comme les citations, parfois lors de projets de promoteur sur les bâtiments d'intérêt particulier, d'étude touchant l'aménagement du territoire et le patrimoine, comme les inventaires et les caractérisations, de même que lors de la révision du plan d'urbanisme.

Le travail de collaboration entre ces deux divisions se poursuit et le rôle de chacune d'elles reste encore à clarifier.

La Direction planification et développement du territoire (urbanisme et permis et inspection) est responsable notamment de l'autorisation de travaux, des outils de planification et de réglementation, des actions d'intégration avec le domaine public et les propriétés municipales, du plan de revitalisation et de réhabilitation, de la surveillance et du contrôle des interventions.

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* confère aux municipalités l'obligation d'adopter un plan d'urbanisme et le pouvoir d'appliquer des outils réglementaires. Les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et les programmes particuliers d'urbanisme (PPU) peuvent contenir des normes, critères ou exigences relatifs à la conservation de certaines caractéristiques patrimoniales urbaines et architecturales. Lors de la rédaction de ce document, le plan d'urbanisme de la Ville de Magog était en révision.

Cette direction ne dispose pas d'une ressource professionnelle spécialisée en patrimoine, et pouvant par exemple être consultée par les organismes ou la population. Toutefois, au besoin et dans le contexte des analyses effectuées dans le cadre des règlements PIIA, un certain encadrement est proposé grâce à l'expérience des inspecteurs en bâtiments. L'avis d'experts en patrimoine bâti externe peut aussi être demandé lors de demandes de permis de rénovation, de restauration ou de tout autre projet touchant le patrimoine.

De façon générale, l'intervention de la Ville consiste à faire appel à des firmes spécialisées en patrimoine culturel et à travailler étroitement à des organismes du milieu.

Les archives et la gestion documentaire de la Ville sont sous la responsabilité de la Direction greffe et affaires juridiques s'assure d'appliquer les procédures requises pour l'entrée en vigueur des règlements et des programmes et apporte le soutien juridique général nécessaire à l'ensemble de l'organisation et gère les demandes d'accès à l'information.

Forces et constats

- À Magog, il existe une richesse patrimoniale dans tous les domaines du patrimoine culturel.
- La Ville de Magog est davantage outillée sur la connaissance du patrimoine culturel de son territoire.
- Des organismes et des citoyens s'impliquent également dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel.
- Il existe différentes formes d'outils de communication et de sensibilisation au patrimoine culturel, notamment des panneaux d'interprétation, des brochures, des circuits audioguidés et disponibles sur application mobiles, des visites animées et des conférences.
- Il y a eu un accroissement de la collaboration entre la Division Urbanisme et celle de la Culture, Bibliothèque et Patrimoine depuis la création de la Division Urbanisme et celle du poste d'agent de développement Patrimoine et Culture.

Enjeux

- Améliorer la connaissance pour les secteurs moins connus ou touchés jusqu'à présent.
- Trouver des façons innovantes, ludiques adaptées à divers publics pour la sensibilisation et la mise en valeur du patrimoine culturel auprès la population et des élus afin d'accroître leur intérêt à sa sauvegarde et à sa diffusion.
- Impliquer les différents services lors de projets et mandats touchant le patrimoine culturel et la reconnaissance des atouts que représente cette collaboration pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Clarifier les rôles et responsabilités de chacun.
- Favoriser la collaboration entre la Division Urbanisme et la Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine. Bien définir le rôle et les responsabilités entre les deux divisions.
- Faciliter l'appropriation plus grande de la gestion du patrimoine par l'ensemble de la Division Urbanisme (formations, outils, etc.).
- Clarifier les rôles et le partage des responsabilités, et établir une collaboration encore plus étroite avec les autres partenaires impliqués en patrimoine culturel.
- Avec la disparition des communautés religieuses, déterminer les rôles des différents intervenants quant à la protection et la conservation des biens d'intérêt patrimonial pour la population.
- La sauvegarde des témoins significatifs du patrimoine bâti est actuellement arbitraire et dépend du bon vouloir des propriétaires et des investisseurs.

EXPLICATION DES DIVISIONS DU DOCUMENT (PATRIMOINE)

Dans ce document, les différentes formes de patrimoine sont présentées selon trois sections, soit **Connaissance, Reconnaissance, protection et conservation** de même que **Sensibilisation et mise en valeur**, inspiré du document de référence réalisé en mai 2012 par la Ville de Sherbrooke *Politique du patrimoine culturel de Sherbrooke, quoi de neuf depuis 2003. État de situation*, qui définit les termes ainsi :

La Connaissance réfère ici à l'ensemble de la documentation que l'on peut qualifier de primaire, à savoir les études, les inventaires et autres, habituellement commandés, et qui permet d'accroître le corpus documentaire de référence en matière de patrimoine. Ce corpus se qualifie par opposition à tous les documents comme des brochures, guides, circuits et livres destinés au grand public et qui sont ainsi classés sous Sensibilisation et mise en valeur.

La Reconnaissance, protection et conservation comprend les applications de l'outillage réglementaire, législatif et administratif dont dispose la Ville pour encadrer l'action en patrimoine. Ainsi, les diverses lois, les réglementations municipales (PIIA, règlement sur la démolition d'immeubles, PPU), les plans de conservation (œuvres d'art public) en font partie, de même que les outils de gestion et de développement de l'ensemble des biens appartenant à la Ville.

La Sensibilisation et mise en valeur réfère à toute action permettant de présenter au grand public la connaissance acquise en matière de patrimoine. On y trouve ainsi les documents comme des brochures, guides, circuits et livres destinés au grand public. On y compte également les plaques commémoratives, les panneaux d'interprétation, les éléments de signalisation, de même que les actions relatives à la mise en valeur de secteurs géographiques présentant un intérêt patrimonial ou encore une esthétique urbaine (considérations de design urbain) tels une place publique, une artère, un carrefour, etc.

Voyons maintenant plus en détail les différentes composantes des patrimoines immobilier, immatériel, des paysages culturels et patrimoniaux, des personnages, évènements et lieux historiques, mobilier et archéologique. Les organismes qui œuvrent en histoire et patrimoine de même que les constats sur le portrait du patrimoine culturel à Magog compléteront ce chapitre.

PATRIMOINE IMMOBILIER (BÂTI)

La Loi sur le patrimoine divise le **patrimoine immobilier** en deux catégories : les immeubles et les sites patrimoniaux.

La Ville de Magog a réalisé de nombreuses actions en matière de patrimoine tant pour améliorer ses connaissances sur ce type de patrimoine et le protéger, de même que pour sensibiliser la population.

CONNAISSANCE

Différentes études ont été réalisées. Ainsi, parmi les 1 100 bâtiments inventoriés en 2006-2007, 152 ont été considérés comme étant d'intérêt particulier, c'est-à-dire qu'ils se distinguent à l'égard des autres bâtiments par des valeurs d'ancienneté, d'usage, d'authenticité, de valeur d'art et d'architecture et de valeur contextuelle.

À ce jour, six bâtiments d'intérêt particulier ont été cités par la Ville de Magog : l'église Sainte-Marguerite-Marie, la Maison Merry, l'église Saint-Patrice et son presbytère de même que l'église Saint Luke et sa salle communautaire. Malheureusement, trois bâtiments patrimoniaux d'intérêt particulier ont fait l'objet d'une démolition complète alors que deux résidences privées ont été détruites par un incendie. Quant au complexe industriel du textile, dont certains bâtiments sont signalés comme étant d'intérêt particulier, il a été désigné lieu historique par le gouvernement canadien (voir la section *Personnages, événements et lieux historiques*). *L'Étude de caractérisation typomorphologique du quartier des Tisserands* complétait la caractérisation déjà réalisée afin de mieux connaître les particularités de ce quartier ouvrier.

Tableau 49 – Études patrimoniales réalisées

2007	Magog. Inventaire et étude du patrimoine bâti. Rapport synthèse
2009	Maison Merry, Magog. Évaluation de l'intérêt architectural et patrimonial. Rapport final
2010	Réaménagement et développement du site de Dominion Textile à Magog. Étude de caractérisation architecturale et patrimoniale (commandé par le CLD en collaboration avec la Ville de Magog)
2015	Mise à jour de l'inventaire patrimonial des bâtiments d'intérêt particulier de la Ville de Magog
2018	Étude de caractérisation typomorphologique. Quartier des Tisserands.

INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTE DU QUÉBEC

Grâce à un partenariat financier avec le MCC, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a procédé entre 2003 et 2004 à l'élaboration et à la réalisation d'un inventaire des 2750 lieux de culte ouverts ou fermés depuis peu et de toutes confessions religieuses, à leur évaluation patrimoniale et leur hiérarchisation régionale.

La hiérarchisation régionale des lieux de culte découlait de l'évaluation de trois critères principaux appliqués à chacun des édifices cultuels, soit la valeur historique et symbolique; la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. Les cotes exprimant

l'évaluation de la valeur patrimoniale d'un lieu de culte doivent être comprises ainsi : Incontournable (A); Exceptionnelle (B); Supérieure (C); Moyenne (D); et Faible (E).

À Magog, on comptait onze bâtiments, dont deux bâtiments sont classés exceptionnels (B), un bâtiment est classé supérieur et un autre a été détruit. Trois bâtiments religieux ne sont aujourd'hui pas cotés, car transformés, dont l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie reconvertis en bibliothèque et en espace culturel :

Tableau 50 – Cote des églises de Magog selon l'Inventaire des lieux de culture du ministère de la Culture et des Communications

Église Sainte-Marguerite-Marie	Pas cotée – (immeuble patrimonial cité) (recyclé en bibliothèque et en espace culturel)
Église Saint-Patrice	B – exceptionnelle [immeuble patrimonial cité]
Église Saint-Jean-Bosco	B — exceptionnelle
Église Saint-Luke	C — supérieure [fermée] [immeuble patrimonial cité]
Église Saint-Jude	D – moyenne
Église Saint-Paul	D – moyenne
Église Baptiste Évangélique de Magog	E — faible
Église Saint-Éphrem	E – faible
Église Saint-Pie-X	E – faible [détruite]
Église dite chapelle Notre-Dame-de-la-Confiance	Pas cotée
Église dite chapelle Notre-Dame-de-la-Plage	Pas cotée. [recyclée en centre communautaire]

RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

La Ville dispose d'outillage réglementaire, législatif et administratif pour encadrer l'action en patrimoine, dont les règlements de citation, de zonage et de PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale).

Le secteur du centre-ville est identifié au plan d'urbanisme en tant qu'ensemble d'intérêt historique et patrimonial, et possède également un plan particulier d'urbanisme qui encadre certaines interventions dans ce secteur. Il est prévu que le quartier des Tisserands soit indiqué également comme ensemble historique et patrimonial dans la révision du plan d'urbanisme.

Un règlement de démolition existe, mais ne protège pas spécifiquement les bâtiments patrimoniaux.

PROTECTION MUNICIPALE : CITATION

La citation d'un bien patrimonial est une mesure de protection particulière dont dispose un conseil municipal en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Elle permet d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur de tout immeuble situé sur son territoire répondant à la définition d'immeuble patrimonial ou de tout territoire répondant à la définition de site patrimonial dont la protection ou la mise en valeur présente un intérêt public.

Tableau 51 – Bâtiments ou sites faisant l'objet d'une citation municipale

Bâtiment ou sites	Année de la citation	Informations
Église catholique Sainte-Marguerite-Marie	2008	La protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment.
Maison Merry	2009	La protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment et au grand terrain boisé
Ensemble institutionnel de Saint-Patrice.	2018	Site patrimonial qui comprend l'église et le presbytère cité. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure des bâtiments et du terrain.
Ensemble institutionnel de Saint-Luke	2018	Site patrimonial qui comprend l'église et la salle communautaire. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure des bâtiments et du terrain.

La citation des ensembles institutionnels Saint-Patrice et Saint-Luke fut un premier pas pour la Ville de Magog vers la citation d'immeubles privés (n'appartenant pas à la municipalité). Des immeubles ou des sites patrimoniaux peuvent également être classés ou déclarés par le ministre ou le gouvernement du Québec. À ce jour, aucun immeuble ou site ne possède ce statut à Magog.

SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

RECONVERSIONS

La Ville de Magog a mis en valeur deux bâtiments d'intérêt particulier en restaurant l'enveloppe extérieure et en reconvertissant leur vocation : l'église Sainte-Marguerite-Marie a été reconvertie en bibliothèque et en espace culturel, et la maison Merry, en lieu de mémoire citoyen. Les activités offertes dans ces lieux sont traitées dans la section consacrée à la culture.

ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-MARIE

La reconversion de l'église Sainte-Marguerite-Marie, soutenue par un référendum populaire, a permis de sauvegarder un des rares exemples d'églises Art déco au Québec. Construite en 1949-1950 par Joseph-Aimé Poulin, l'église de granit se distingue par ses formes géométriques et ses vitraux ornés de dessins non religieux, ornés de marguerites. Les travaux ont permis de rénover l'extérieur de la bâtie et de réaménager l'intérieur pour y accueillir une mezzanine.

Lorsque la Fabrique de Sainte-Marguerite-Marie annonce sa volonté de se départir de l'église, la pression de la population magogoise et le résultat du référendum, soit 57,4 % en faveur du nouveau site, incitent la Ville à acquérir le bâtiment et à entamer les démarches pour la conversion du lieu de culte en lieu de savoir et de culture.

En janvier 2009, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre annonce une subvention de 4 670 000 \$ pour l'aménagement de la bibliothèque dans l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie.

En 2011, la Bibliothèque Memphrémagog quitte les locaux de la rue Merry Nord pour l'église Sainte-Marguerite-Marie reconvertis. La nouvelle superficie de 2000 m² permet désormais de desservir les citoyennes et citoyens de Magog dont la population a doublé depuis la fusion, notamment par le nombre de livres, un laboratoire informatique, un espace jeunesse et un espace Ado, un café branché et une salle d'animation pouvant accueillir 64 personnes.

L'année suivant l'ouverture de la Bibliothèque Memphrémagog dans l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie, la Ville entreprend de transformer le sous-sol en espace culturel. Ce lieu met à la disposition de la Ville, d'organismes, d'entreprises privées et de citoyennes et de citoyens un auditorium de 152 places et une loge, deux salles multifonctionnelles dotées d'un système audiovisuel et d'un écran, une salle de réunion, des bureaux, une cuisinette et des locaux de rangement. L'Espace culturel de Magog héberge aussi le bureau de l'agente de développement Patrimoine et culture ainsi que les bureaux des organismes Les Amis de la Bibliothèque et l'antenne Memphrémagog de l'UTA.

Ce projet novateur de conversion de l'église Sainte-Marguerite-Marie en bibliothèque attire l'attention du Québec : il est primé au Concours Ovation municipale (mai 2012), pour l'amélioration de l'offre culturelle à l'Association québécoise du loisir municipal (octobre 2012), pour ses aménagements et ses impacts sur la clientèle à l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (novembre 2012) et pour son architecture par les bibliothèques et les centres d'archives du Québec (novembre 2013).

La reconversion a aussi permis de mettre en valeur un des bâtiments à caractère particulier exceptionnel du patrimoine bâti de Magog. La valeur patrimoniale de l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie confirmée par le ministère de la Culture et des Communications et par l'inventaire du patrimoine bâti de Magog, la citation par la Ville de Magog et sa reconversion en bibliothèque ont permis d'inscrire une action de développement dans la continuité et la durabilité d'un milieu, et ce, tant pour les Magogois et les Magogoises que pour l'ensemble du Québec.

MAISON MERRY

En 2008, la Ville acquiert une ancienne résidence familiale qui présente un intérêt à la fois architectural et historique et témoigne de la colonisation de Magog au 19^e siècle et de l'importante contribution des



Photo 37 : Vitrail - Bibliothèque Memphrémagog

Source : Ville de Magog

Crédit photo : Edouard de Blay

six générations de la famille au développement de la ville. Construite en 1821 par Ralph Merry III et son fils Ralph Merry IV, la maison, qui porte aujourd’hui leur nom, est la plus ancienne maison du Magog urbain et l’une des rares résidences de cette époque encore existante en Estrie.



Photo 38 : Table tactile
Jeu de mémoire -Maison Merry
Source : Corporation de la maison Merry

Pour réaliser le projet que l’on connaît actuellement, la Ville de Magog a dû mettre en place des moyens exceptionnels et originaux. Parmi les défis à relever, nommons le financement et la capacité de payer des contribuables, les contraintes de restauration, de même que l’aménagement pour accueillir les visiteurs et les bureaux. À cela s’ajoutent la concrétisation du concept de lieu de mémoire, l’intégration des technologies et la gestion future. La population de Magog est la première bénéficiaire de ce nouveau lieu culturel pour qui la maison a été protégée.

Ouverte au public en juillet 2018, la maison Merry et son site, lieu de mémoire citoyen, témoignent de l’histoire de Magog et de la région.

Voir la section Culture *Infrastructure culturelle* pour plus d’informations sur le projet de reconversion et la section *Corporation de la maison Merry* pour plus de détails sur leurs activités.

AIDE À LA RÉNOVATION

Un programme de soutien financier a été mis sur pied pour venir en aide aux propriétaires de bâtiments d’intérêt particulier et une brochure a été publiée pour accompagner les propriétaires du quartier des Tisserands lors de rénovation.



Photo 39 : Bâtiment patrimonial, rue Principale Ouest
Source : Inventaire du patrimoine bâti - Ville de Magog

Le **Programme de subvention pour la rénovation et la restauration de façades de bâtiments commerciaux du centre-ville de Magog** (Règlement no 2529-2014) était destiné aux propriétaires de bâtiments du centre-ville. Ce programme avait pour objectif de soutenir et d’encourager les propriétaires des établissements commerciaux à préserver, à réhabiliter et à transformer les façades admissibles afin d’améliorer la qualité des bâtiments et de stimuler la revitalisation du centre-ville. Le volet 1 consistait à une subvention applicable lors de travaux de rénovation ou de restauration d’une façade alors que le volet 2 prévoyait des subventions pour l’ajout ou le remplacement d’enseignes en cour avant ou sur une façade admissible d’un bâtiment commercial. Le programme a débuté en 2015 et s’est terminé le 31 décembre 2018.

Tableau 52 – Bilan des subventions – Programme de subvention – bâtiments commerciaux du centre-ville

Bilan juin 2019	Nombre d'immeubles	Total des subventions
Volet 1	21	196 980 \$
Volet 2	15	12 650 \$

Parmi les immeubles ayant bénéficié d'une subvention dans le cadre du volet 1 (rénovation ou restauration de façade), on retrouve quatre bâtiments à intérêt particulier.

La Ville de Magog a produit *Conseils, trucs et astuces pour conserver le caractère patrimonial de votre maison*, un guide technique pour sensibiliser et accompagner les propriétaires du quartier des Tisserands aux actions de valorisation de leur propriété (2012).

La MRC Memphrémagog a également publié un *Guide des bonnes pratiques en patrimoine bâti de la MRC Memphrémagog* (2016).



Photo 40 : Page couverture – Guide
Source : Ville de Magog

PUBLICATION ET SIGNALISATION



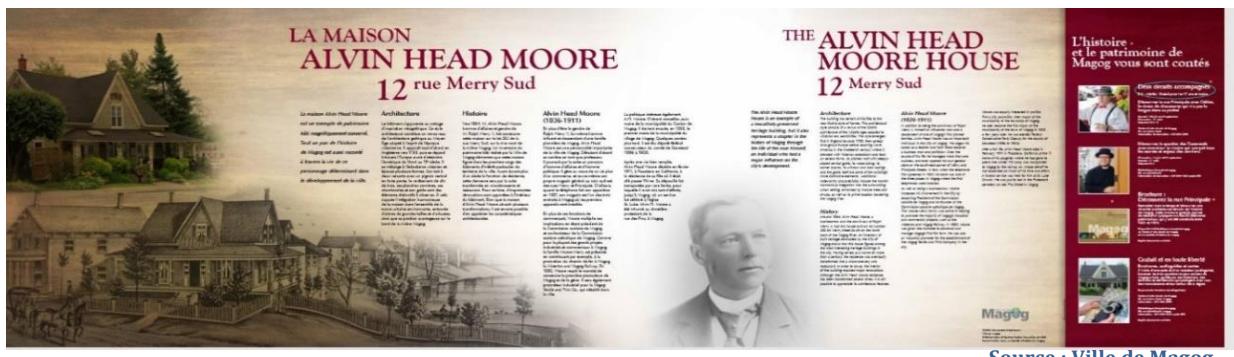
Photo 41 : Page couverture – Brochure
Source : Ville de Magog

Différentes actions ont été posées et plusieurs activités ont été proposées, parfois en collaboration avec divers collaborateurs, pour transmettre la connaissance en matière de patrimoine aux citoyens et aux visiteurs :

- Brochure permettant d'informer et de sensibiliser la population de seize (16) bâtiments situés sur la rue Principale (2010) : *Découvrez la rue Principale et son patrimoine bâti* (disponible en français et en anglais)
 - Diffusion d'articles portant sur l'histoire et le patrimoine bâti du quartier des Tisserands dans le journal local (2010) et le site Internet municipal
- Brochure/outil technique pour sensibiliser et accompagner les propriétaires du quartier des Tisserands aux actions de valorisation de leur propriété : *Magog* (2012)
- Documentaire vidéo sur l'histoire et la singularité patrimoniale du quartier des Tisserands en ligne sur le site Internet de la Ville de Magog (2012)
- Dix-sept panneaux d'interprétation historique installés en permanence dans les salles de l'Espace culturel de Magog exploitant les thèmes du patrimoine religieux, industriel, de l'histoire des usines de textiles et ouvrière du quartier des Tisserands (2014)
- Borne d'étape pour le Chemin des cantons, route touristique encadrée et signalisée qui sillonne les différentes régions des Cantons-de-l'Est et met en valeur son patrimoine ainsi que plaquettes indiquant différents lieux culturels

- Panneaux d'interprétation sur différents sites en collaboration avec la Société d'histoire de Magog : Chariot-treuil du barrage « Memphrémagog »; Vestiges de la pisciculture; L'hôtel de ville de 1915 et de 1966; Lac Memphrémagog : Carrefour d'histoire et de légendes; quai McPherson, etc.
- Chronique dans le magazine *Continuité* sur la conversion de l'église Sainte-Marguerite-Marie : « De cultuel à culturel ». Automne 2008. Numéro 118
- Chronique dans le magazine *Continuité* sur la réhabilitation de la maison Merry : « Un passé bien vivant ». Été 2018. Numéro 157
- Bannières dans la vitrine du parc des Braves : *Église Saint-Luke* (2012); *Quartier des Tisserands* (2013); *La maison Hoyt* (2014); *La Grand'Rue, au cœur de notre histoire* (2015); *La maison Alvin Head Moore* (2016); *La maison Merry* (2017)

Photo 42 : Bannière – La maison Alvin Head Moore



Source : Ville de Magog

ACTIVITÉS DE LOISIR CULTUREL EN PATRIMOINE ET HISTOIRE

La Division Culture, Bibliothèque et Patrimoine a aussi mis sur pied différentes activités interactives, dont certaines grâce à la collaboration de différents partenaires. L'histoire est racontée aux citoyens et aux visiteurs sous différentes formes.

La Ville de Magog, tout comme plusieurs municipalités de la MRC de Memphrémagog, est partenaire de la route touristique du Chemin des Cantons, qui propose un itinéraire permettant de découvrir le patrimoine américain et britannique à travers le patrimoine bâti et paysager de la région des Cantons-de-l'Est. Après avoir été plusieurs années localisé au parc des Braves, soulignons qu'en 2018, le lieu d'étape du Chemin des Cantons à Magog est déplacé sur la rue Merry Sud, devant la Maison Merry.

Les circuits patrimoniaux et les visites commentées sont offerts par la Ville de Magog dans le cadre du Chemin des Cantons (pour plus d'informations sur les statistiques, consultez la section *Programmation culturelle*).

Des organismes offrent aussi des activités à caractère patrimonial culturel aux citoyens et aux visiteurs, dont la Corporation de la maison Merry et la Société d'histoire de Magog.

PATRIMOINE IMMOBILIER

Constats

- Le type de patrimoine qui a été le plus documenté jusqu'à présent à Magog
- *L'Inventaire du patrimoine bâti* ainsi que la *Mise à jour de l'inventaire patrimonial des bâtiments d'intérêt particulier* sont des documents de référence qui ont permis des actions de protection, de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine immobilier à Magog

Forces

- Quatre immeubles ou sites patrimoniaux font l'objet d'une protection par la citation municipale
- Reconversion d'une église citée en bibliothèque et en espace culturel
- Réhabilitation de la maison la plus ancienne du Magog urbain en Lieu de mémoire citoyen

Enjeux

- Incompréhension ou non-reconnaissance de la valeur patrimoniale des 152 bâtiments identifiés comme d'intérêt particulier dans *l'Inventaire du patrimoine bâti de Magog*, à travers les 1 100 bâtiments inventoriés. La *Mise à jour de l'inventaire patrimonial des bâtiments d'intérêt particulier* a impliqué également une hiérarchisation de ces bâtiments d'intérêt particulier, créant ainsi un « manque de reconnaissance » des bâtiments qui se situent davantage vers la fin de la liste.
- Les actions provenant des divers plans d'action n'ont pas toutes eu la chance d'être réalisées. Il y a lieu de réévaluer et de prioriser ces actions dans le futur plan d'action de la politique culturelle et patrimoniale.
- Dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme, des règlements sont à revoir afin d'y intégrer des règles adaptées au patrimoine immobilier (ex. règlement de démolition, PIIA, zonage).
- Application des recommandations de travaux ou de conservation d'éléments indiquées dans les fiches de la *Mise à jour de l'inventaire patrimonial des bâtiments d'intérêt particulier*, lors de demande de permis sur ces bâtiments.
- Aucune protection à ce jour pour le quartier des Tisserands. Il y a lieu d'évaluer et d'intégrer les recommandations émises dans *l'Étude de caractérisation typomorphologie du quartier des Tisserands*.
- Absence de soutien financier pour la restauration de bâtiments patrimoniaux privés (à l'exception du *Programme de restauration de façades des bâtiments du centre-ville* qui est maintenant terminé), de même que pour la rénovation et restauration des bâtiments du quartier des Tisserands.

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le patrimoine archéologique est constitué de biens et de sites archéologiques. Ce sont des vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu.

La Loi sur le patrimoine culturel confie aux municipalités des pouvoirs en matière d'archéologie. Les municipalités peuvent jouer un rôle majeur dans la protection du patrimoine archéologique et la sensibilisation des citoyens à l'importance de ce patrimoine. Elles ont aussi des obligations à cet égard, tout comme l'ensemble de la population (MCC, Guide pratique destiné aux municipalités).

De nombreux Magogois et de Magogoises connaissent l'existence d'une **pierre en ardoise polie** en forme d'oiseau découverte lors de travaux de la voirie au début du 20^e siècle à la pointe Merry. Mais ils sont sans doute peu nombreux à connaître la loi qui oblige les maîtres d'œuvre de travaux de s'assurer de la présence ou de l'absence de sites archéologiques dans les emprises de projets d'aménagement et de rechercher, d'identifier, de localiser, de délimiter et d'évaluer les sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par la réalisation de leurs travaux.

Depuis quelques années, en raison de l'intérêt de plus en plus marqué de la part de la Ville de Magog et de ses citoyens pour l'archéologie ainsi que de la Loi sur le patrimoine culturel adoptée en 2012 par le gouvernement québécois, le patrimoine archéologique occupe une place de plus en plus importante à Magog.

Les biens et les sites peuvent être profondément enfouis, ce qui est fréquent en milieu urbain, près de la surface du sol ou directement sur le sol, ce qui est courant en milieu rural et naturel, et sous l'eau.

Le patrimoine archéologique, de par sa nature et du fait qu'il est enfoui, et donc invisible, est fragile et vulnérable. Toutes les perturbations du sol menacent le site et risquent de le détruire. De plus, il n'est pas renouvelable, puisqu'une fois détruit, les données qu'il renferme sont perdues à jamais. Les sites archéologiques sont porteurs d'informations uniques sur notre passé et méritent donc d'être respectés et protégés. Une vigilance est donc de mise lorsque des travaux qui bouleversent le sol sont prévus.

Les vestiges de fouilles archéologiques permettent de reconstituer l'histoire des peuples et des individus qui ont occupé le territoire de la préhistoire jusqu'à des époques plus récentes. En raison de sa transversalité, cette discipline investit l'urbanisme, l'aménagement, l'environnement et l'architecture.



Photo 43 : Vestige de l'ancienne pisciculture
Source : Ville de Magog

L'**importance** de l'archéologie est telle pour l'histoire collective que les **lois** québécoises et un **règlement** encadrent sa pratique et guident les municipalités afin de conserver et de protéger notre patrimoine :

Loi sur le patrimoine culturel
Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
Loi sur la qualité de l'environnement
Règlement sur la recherche archéologique

Une municipalité proactive en ce qui concerne la protection et la documentation de son patrimoine archéologique doit certes faire preuve d'une certaine planification et d'un certain engagement, mais les bénéfices qui en découlent sont plus nombreux et surtout plus intéressants que ce qu'elle pourrait estimer au premier regard.

MAGOG

Grâce aux interventions, aux fouilles et aux découvertes archéologiques faites à Magog et dans la région, les archéologues sont en mesure de démontrer que le territoire a été habité plusieurs millénaires avant l'arrivée des premiers colons (fin 18^e siècle). La préhistoire du Québec, et de l'Estrie en particulier, remonte à plus de 12 000 ans avant aujourd'hui.

Selon les informations connues à ce jour, certains secteurs du territoire urbain de la ville de Magog posséderaient un **potentiel** non négligeable tant au niveau **préhistorique**, c'est-à-dire la période autochtone, qu'**historique**,

période de colonisation et suivantes qui justifient la poursuite des travaux et des études pour l'acquisition d'une plus grande connaissance sur le territoire afin de mieux le protéger, le conserver et le mettre en valeur. Il est aussi essentiel que chacun comprenne et joue son rôle lors de travaux d'aménagement et de découvertes fortuites, car selon la Loi, quiconque découvre un bien ou un site archéologique, doit en aviser le ministre sans délai.

Certains plans d'eau, dont le lac Memphrémagog et la rivière Magog, recèleraient un potentiel archéologique particulièrement riche. La collection Jacques Boisvert témoigne en ce sens.

D'ailleurs, les objets trouvés dans les lacs appartiennent au **gouvernement du Québec**.



Photo 44 : Inventaire archéologique sur le site la Maison Merry

Source : Rapport d'inventaire - Ville de Magog



Photo 45 : Intervention archéologique sur le site de la Maison Merry

CONNAISSANCE

Certains sites renseignent sur la période historique de développement de la Ville (site de la Maison Merry, parc des Braves, pisciculture, par exemple) et d'autres sur la présence d'autochtones dans la période préhistorique (site de la Maison Merry, pointe Merry, rivière Magog, par exemple) :

- Cinq sites archéologiques officiellement constitués (possédant un code Borden) :
 - BhFa-2 – Pointe Merry
 - BhFa-3 – Rivière Magog
 - BhFa-4 – Maison Merry
 - BhFa-5 – Ancienne pisciculture
 - Bhfa-6 – Parc des Braves
- Présence d'occupation autochtone datant de plusieurs millénaires jusqu'à la période de colonisation (la plus ancienne datée jusqu'à présent remonte à environ 4 000 ans - site de la Maison Merry)
- Plusieurs zones d'informations archéologiques (interventions archéologiques réalisées dans le cadre de travaux effectués par Hydro-Québec ou le MTQ)
- Certains cas de découvertes fortuites déclarées par des citoyens
- Nombreuses découvertes effectuées dans le lac Memphrémagog par le plongeur Jacques Boisvert, et autres plongeurs, dont certaines ont été déclarées au MCC

INTERVENTIONS MUNICIPALES

Au cours des dernières années, conformément à la Loi et en raison du souci de la Ville de protéger l'héritage patrimonial, diverses actions préventives en lien avec les travaux d'aménagement ont été posées. Les efforts financiers consentis par la Ville de Magog pour améliorer ses connaissances sur son patrimoine archéologique afin de mieux le protéger et le mettre en valeur ont été réalisés dans le cadre des ententes triennales avec le ministère de la Culture et des Communications. À la suite de rapports techniques et d'études réalisées par le passé, la Ville de Magog a fait produire, en 2019, un *État de situation et de connaissances sur l'archéologie à Magog*, afin de synthétiser, de vulgariser et de transmettre ces connaissances à divers publics de même que pour obtenir des recommandations sur la gestion et la mise en valeur de son patrimoine archéologique.

Tableau 53 – Interventions archéologiques réalisées par la Ville de Magog

Maison Merry	
2013	Inventaire archéologique sur le terrain
2015	Sondage exploratoire mécanique aux fins de caractérisation de la fondation au nord du corps principal
	Analyse d'une collection d'objets préhistoriques conservés et retrouvés dans la maison
	Fouilles préventives et fouilles systématiques autour de la maison
	Étude archéologique du bâtiment
	Étude dendrochronologique sur certaines pièces architecturales
2016	Inventaire archéologique réalisé au sous-sol de la maison actuelle afin de documenter une citerne en briques du 19 ^e siècle

2017	Inventaire archéologique et surveillance lors des travaux
------	---

Digue du barrage Memphrémagog (ancienne pisciculture)	
2014	Préinventaire archéologique du site de l'ancienne pisciculture
2015	Étude historique et cartographique de l'ancienne pisciculture
2015-2016	Inventaire et surveillance archéologique lors des travaux et mesure de contingences appliquées lors des travaux

Collection Jacques-Boisvert	
2015	Analyse de la collection de biens archéologiques de la collection détenue par la Société d'histoire de Magog (don de la famille de Jacques Boisvert à la SHM)

Centre-ville	
2016	Étude de potentiel archéologique du secteur de revitalisation du centre-ville, en prévision du projet de revitalisation
2016	Inventaire archéologique au parc des Braves, et quelques tranchées sur la rue Principale et Merry, en prévision du réaménagement du centre-ville, et en raison du potentiel évoqué dans l'étude de potentiel.
2019	Surveillance par endroit lors des travaux de revitalisation

Caserne	
2016	Inventaire archéologique sur le terrain de l'hôtel de ville en prévision des travaux pour la caserne de pompiers, et en raison du potentiel évoqué dans l'Étude de potentiel du centre-ville.

État des connaissances	
2019	Rapport sur l'État de situation et des connaissances sur l'archéologie à Magog

AUTRES INTERVENTIONS

D'autres interventions ont également été réalisées par le passé par d'autres instances ou personnes, par exemple une *Étude de potentiel archéologique des MRC de Coaticook, Memphrémagog et Sherbrooke* en 1987, des interventions archéologiques diverses sur des sites archéologiques, des découvertes fortuites sur des terrains privés ou dans le lac Memphrémagog. Ces études ou interventions enrichissent les connaissances du territoire.

RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

La Ville est responsable de la gestion de l'archéologie sur son territoire, et de la mise en valeur du patrimoine archéologique. Par le fait même, elle s'assure de la conservation des artefacts découverts lors d'intervention sur les terrains lui appartenant. Certains de ces artefacts ont une valeur d'exposition, alors que d'autres ont davantage une valeur de recherche.

Quant à certains artefacts découverts dans le lac Memphrémagog par Jacques Boisvert, la Ville a signé une entente avec le ministère de la Culture et des Communications pour les conserver à Magog.

À ce jour, aucun site ne fait l'objet d'une citation municipale. Cependant, l'archéologie fait partie de certains règlements de citation en place.

Même si le site archéologique de la Maison Merry est connu et respecté lors de travaux par la Ville, il y aurait lieu d'ajouter plus précisément le site archéologique dans le règlement de citation actuel protégeant la maison et le terrain.

Tableau 54 – Interventions de protection et conservation – Archéologie

2015	Déclaration au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), des biens archéologiques de la collection Jacques Boisvert
2016	Signature d'une entente de prêt-dépôt avec le MCC pour la conservation de la collection archéologique Jacques-Boisvert à Magog
2019	L'archéologie est incluse dans les règlements de citation des sites patrimoniaux de Saint-Luke et de Saint-Patrice

SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

Dans le cadre de la réalisation du projet de la Maison Merry, la Ville a choisi de conserver intact une partie du terrain en vue d'éventuelles fouilles archéologiques publiques. Elle a également confié à la Corporation de la maison Merry le **mandat de mise en valeur** de ce site archéologique et de **sensibilisation** à l'archéologie, afin de susciter l'intérêt et le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens tout en contribuant à faire de Magog une destination touristique culturelle riche.

La Corporation de la maison Merry, qui gère le lieu de mémoire citoyen, offre maintenant des ateliers d'initiation à l'archéologie aux visiteurs et aux groupes scolaires.

Après toutes les interventions archéologiques réalisées par la Ville au cours des dernières années, et grâce à la mise en commun des connaissances sur le sujet grâce au rapport de l'état de situation et des connaissances, la Ville de Magog est maintenant mieux outillée pour mettre en valeur ce patrimoine méconnu. Des conférences sur le sujet ont d'ailleurs été offertes en 2019.

Tableau 55 – Interventions de mise en valeur et sensibilisation – Archéologie

2015	Captation filmée de la fouille préventive à la maison Merry
2016	Intégration de la dimension archéologie dans le mandat de la Corporation de la Maison Merry lors de la création de la Corporation par la Ville
2017-2018	Intégration des données et de certains artefacts de la maison Merry et de la collection Jacques Boisvert dans l'exposition permanente et dans l'expérience mobile extérieure de la Maison Merry
2018	Soutien à l'Association des archéologues du Québec pour la tenue du colloque annuel en 2018 à Magog
2019	Conférences aux élus municipaux et au public, portant sur les résultats de l'état de situation et des connaissances en archéologie à Magog.
	Intégration d'une section « archéologie » sur le site Internet de la Ville de Magog

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Forces

- *L'État de situation et des connaissances en archéologie à Magog* est un document de référence et une base pour des actions de protection, de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine archéologique.

Enjeux

- Absence de mesures nécessaires à la conservation du patrimoine archéologique au niveau municipal. Il y a lieu d'étendre l'étude de potentiel archéologique sur l'ensemble du territoire et intégrer les données dans la géomatique et dans la réglementation, le cas échéant, et de transmettre les informations aux propriétaires lors de la demande de permis sur leurs terrains. La Ville de Magog pourrait également donner l'exemple lors de travaux sur ces terrains municipaux.
- Intégrer les actions recommandées dans *L'État de situation et des connaissances en archéologie à Magog*, dans le futur plan d'action de la politique culturelle et patrimoniale.
- Il y a lieu de revoir le règlement de citation de la maison Merry et son terrain afin d'y intégrer le site archéologique également.
- Comme les objets trouvés dans les lacs appartiennent au gouvernement du Québec, un effort de sensibilisation devra être fait auprès du grand public et des associations de plongeurs.

PATRIMOINE MOBILIER

Le patrimoine mobilier regroupe les documents et les objets patrimoniaux. Il comprend les biens meubles : biens ou ensembles de biens archéologiques, les œuvres d'art, les objets ethnohistoriques, les biens de nature documentaire ou scientifique, les œuvres d'art public, les objets commémoratifs et de culte.

Note : dans le cadre de ce document, les œuvres d'art public sont traitées dans la section « Art public ».

Les éléments du patrimoine mobilier existants sur le territoire de Magog sont peu documentés.

Le patrimoine mobilier municipal de Magog l'est également. Un inventaire du patrimoine mobilier qui tiendrait compte des œuvres d'art, des archives (photos, cartes, objets, archives sonores, etc.) et des artefacts est à faire, de même qu'un plan de conservation, incluant la formation pour les employés de la Ville effectuant leur entretien.

Des organismes comme la Société d'histoire de Magog, le Musée international d'art naïf de Magog ont également un rôle important à jouer dans ce domaine, de même que d'autres organisations ou privés possédant des collections, archives ou autres éléments de ce type de patrimoine.

Vous trouverez ici une liste non exhaustive des éléments connus du patrimoine mobilier à Magog.

CONNAISSANCE

Tableau 56 – Liste du patrimoine mobilier

Patrimoine mobilier appartenant à la Ville de Magog (liste non exhaustive)	
Œuvres d'art public sur des terrains municipaux par don ou par prêt;	Voir Section Art public
Monuments commémoratifs érigés sur des terrains appartenant à la Ville de Magog	<ul style="list-style-type: none"> • Statue du Sacré-Cœur sur le terrain avant du centre communautaire (ancien Couvent Saint-Patrice); • Statue du monument aux Braves (parc des Braves) • Chariot-treuil du barrage hydroélectrique;
Archives et photos anciennes de la Ville de Magog	
Artefacts archéologiques découverts dans le cadre des interventions;	
Biens meubles en lien avec la maison Merry	
Autres éléments du patrimoine mobilier sur le territoire de la ville (liste non exhaustive) :	
Monuments commémoratifs érigés ou appartenant à des organismes privés	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque commémorative de la première messe célébrée à Magog • Cloche de Notre-Dame-de-la-Confiance (chemin Notre-Dame) • Croix de chemin des Chevaliers de Carillon (Chemin Southière et route 112) • Arche du Club des Lions • Monument funéraire rappelant le cimetière de l'église Union Church et de pionniers de Magog
Archives de la Société d'histoire de Magog	Documents, photos, autres
Œuvres d'art public dans le cadre du Programme d'intégration à l'architecture et à l'environnement (institutions)	Voir la section Art public
Collection d'œuvres d'art du Musée international d'art naïf de Magog	
Cloches de l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie sur le terrain avant de l'église Saint-Jean-Bosco	
Collection archéologique Jacques-Boisvert, propriété du ministère de la Culture et des Communications, conservée par la Ville de Magog	

Des individus et des organismes privés possèdent également du patrimoine mobilier.

RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

À ce jour, aucun élément du patrimoine mobilier ne fait l'objet d'une protection légale.

La Ville de Magog s'assure cependant de leur conservation par diverses règles établies ainsi que par leur entretien. Il en est de même pour la Société d'histoire de Magog et le Musée international d'art naïf.

SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

Comme le patrimoine mobilier est peu connu et non recensé, il est également peu mis en valeur.

Malgré ceci, certains éléments sont tout de même accessibles dans des lieux publics pour la population, tels que les monuments commémoratifs et les œuvres d'art public. De plus, quelques objets, biens meubles et artefacts archéologiques sont exposés à la Maison Merry.

La Société d'histoire de Magog donne également accès au public à ses archives et les met parfois en valeur à travers des articles et des publications. Certains autres éléments du patrimoine peuvent être valorisés. Notons, par exemple la production d'un dépliant sur les cloches de l'église Sainte-Marguerite-Marie déménagées devant l'église Saint-Jean-Bosco.

Le Musée international d'art naïf de Magog donne également accès à ses œuvres par ses expositions permanentes et temporaires ouvertes à tous.

PATRIMOINE MOBILIER

Forces

Accès à des archives documentant l'histoire locale et régionale à la Société d'histoire de Magog grâce notamment au soutien accordé par la Ville

Enjeux

Absence d'inventaire du patrimoine mobilier. La connaissance et la conservation des éléments de ce type de patrimoine sont à considérer.

PAYSAGES CULTURELS PATRIMONIAUX

Un paysage culturel patrimonial est façonné à la fois par des facteurs naturels et par des activités humaines. Un paysage naturel ne peut être considéré comme un paysage culturel patrimonial pour sa seule beauté. L'humain doit y avoir laissé sa trace.

Le paysage culturel patrimonial est reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables qui témoignent d'une activité humaine particulière sur ce territoire.

Ces caractéristiques paysagères méritent d'être mises en valeur pour leur intérêt historique, emblématique ou identitaire.

La ville de Magog, située en bordure du lac Memphrémagog et à proximité du mont Orford, est reconnue pour ses magnifiques paysages. Le paysage représente un élément d'identité culturelle et de fierté pour la population.

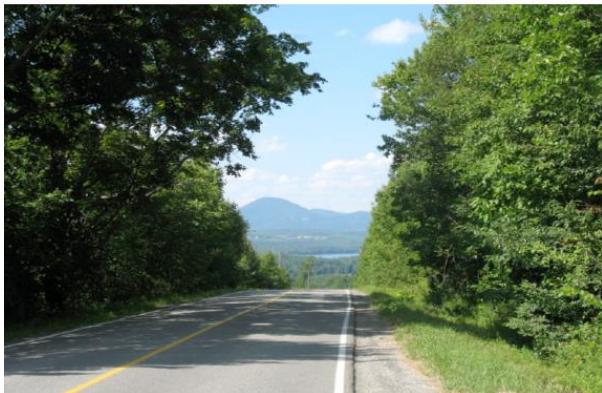


Photo 46 : Paysage culturel patrimonial – Chemin Gendron
Source : Inventaire du patrimoine bâti - Ville de Magog

Plusieurs secteurs de Magog constituent un milieu riche en paysages identitaires, dont des ensembles immobiliers, comme le quartier des Tisserands, le quartier historique autour de la rue Principale ainsi que des terres agricoles et des vues sur le lac et la rivière.

La beauté des paysages naturels a été l'une des motivations du développement du territoire, colonisé par des vagues d'immigrations américaines, européennes et ensuite canadiennes-françaises. La division des terres en cantons marque de façon significative le paysage.

Un développement immobilier tant domiciliaire que commercial sans plan d'ensemble contribue aux menaces sur le patrimoine immobilier et paysager et met en péril le cachet singulier de Magog. Ainsi, il est important de préconiser un travail en amont avec les développeurs pour favoriser la protection de ce patrimoine.

CONNAISSANCE

Différentes études visant à documenter ce secteur ont été principalement réalisées par la MRC de Memphrémagog, notamment *l'Étude de caractérisation et évaluation des paysages, identification des composantes-clés et des enjeux paysagers ainsi qu'établissement des composantes à mettre en valeur et à protéger dans la MRC de Memphrémagog*.

L'*Étude et inventaire du patrimoine bâti de Magog* commandé par la Ville de Magog aborde aussi l'aspect des paysages culturels patrimoniaux.



Photo 47 : Paysage culturel patrimonial – Route 112
Source : Inventaire du patrimoine bâti - Ville de Magog



A la hauteur du 3181, le côté nord de la route 112. 20070730IMG_2025.jpg

Photo 48 : Paysage culturel patrimonial – Chemin Benoit
Source : Inventaire du patrimoine bâti - Ville de Magog

Tableau 57 – Études sur les paysages culturels

1986	Étude visant à introduire des outils de préservation et de mise en valeur des ensembles architecturaux et paysagers de la MRC de Memphrémagog
2005	Mémoire déposé lors de la consultation sur le projet de plan de développement durable du Québec par Paysages Estriens (environnement.gouv.qc.ca [301-comite-patrimoine-paysager.pdf])
2007	Inventaire et étude du patrimoine bâti de Magog. Ville de Magog.
2013	Diagnostic des paysages : caractérisation et évaluation des paysages, identification des composantes-clés et des enjeux paysagers ainsi qu'établissement des composantes à mettre en valeur et à protéger dans la MRC de Memphrémagog.
2014	Caractérisation est paysages culturels de la MRC de Memphrémagog.
2019	Des paysages en évolution [1986 à 2016] de la MRC de Memphrémagog par Gérard Beaudet, Gérald Domon et Karl Gauthier de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal

Une section de l'*Étude et inventaire du patrimoine bâti de Magog* est consacrée aux paysages : « Magog offre plusieurs secteurs qui présentent un intérêt paysager auquel se juxtapose souvent un potentiel architectural. Ces secteurs sont localisés dans des prairies agricoles, en bordure de cours d'eau comme le lac Memphrémagog ou la rivière Magog et près de zones montagneuses comme le mont Orford. À ces équipements et infrastructures à caractère patrimonial s'ajoutent des caractéristiques du milieu naturel et d'humanisation des paysages qu'on peut observer à partir du réseau routier régional. Les routes présentant les points de vue sur ce patrimoine naturel et humain se nomment "routes pittoresques et panoramiques". La qualité de ces vues panoramiques confère un intérêt supérieur à certains paysages dont la conservation est essentielle au maintien d'un patrimoine naturel et paysager qui fait la renommée de la région. Ces secteurs identifiés sont confirmés dans le schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog ainsi que dans le plan d'urbanisme de la Ville de Magog, selon quatre catégories présentées dans le tableau suivant :

Tableau 58 –Paysages culturels identifiés

Paysage naturel d'intérêt supérieur	Berges du lac Memphrémagog sur le chemin de Georgeville
Route pittoresque et panoramique	Chemin des Pères Chemin de Georgeville Route 108/Principale Est
Secteur d'intérêt esthétique et visuel	Route 112/rue Principale Ouest Chemin de la Rivière-aux-Cerises Chemin Couture

	Chemin Roy
Vue panoramique	Chemin des Pères Chemin du 18 ^e rang/rue des Pins

RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

Seul le gouvernement peut désigner un paysage culturel patrimonial. Aucune désignation ministérielle à ce jour.

Toutefois, les villes et les MRC peuvent protéger les paysages grâce au schéma d'aménagement et aux règlements d'urbanisme (zonage, PIIA, etc.).

Les paysages mentionnés plus haut sont indiqués au schéma d'aménagement de la MRC Memphrémagog ainsi qu'au plan d'urbanisme de la Ville de Magog.

Chacune des cinq catégories de paysages identifiées possède ses propres objectifs de protection, qui s'appliquent sous forme de règlement de zonage ou de PIIA. Les règlements sur les PIIA visent, de façon générale à préserver et/ou améliorer les paysages dans les différents secteurs de la ville.

De plus, certaines mesures proposées par le plan particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville portent sur la qualité des paysages.

D'autres types de paysages ont été répertoriés au fil du temps dans différentes études, sans toutefois être ajoutés au schéma d'aménagement ou aux règlements municipaux :

En ce qui concerne les secteurs d'intérêt paysager agraire, la MRC s'est dotée d'un plan de développement de la zone agricole dans lequel l'enjeu des paysages agricoles est traité et où l'on retrouve un plan d'action incluant des mesures afin de mettre en valeur ce type de paysages. À Magog, ce sont par exemple les chemins Benoit, Gendron et d'Ayer's Cliff.

Outre les paysages spécifiquement nommés au schéma d'aménagement, différentes normes encadrant l'implantation des éléments présents dans les cours (bâtiments accessoires, conteneurs, bombonnes, piscines et autres) ont un impact direct sur les paysages. Les normes encadrant l'abattage d'arbres ont également un impact sur les paysages.

SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

Comme mentionné dans la section du patrimoine immobilier, la Ville de Magog est partenaire de la route touristique du Chemin des Cantons, qui permet de découvrir le patrimoine paysager de la région. L'itinéraire proposé fait emprunter aux voyageurs trois routes qui côtoient des paysages magogois identifiés dans l'Étude et inventaire du patrimoine bâti de Magog et par la MRC de Memphrémagog, soit le chemin des Pères et la route 112.

Des belvédères sont installés à quelques endroits afin de permettre aux visiteurs et citoyens d'apprécier les points de vue, notamment l'un sur la rue Principale Est devant la rivière Magog et à proximité des anciennes usines de textiles, ainsi qu'un second sur le chemin des Pères.

L'aménagement du parc de la Baie-de-Magog, la piste cyclable ainsi que l'accès au marais de la Rivière-aux-Cerises permettent également à la population d'admirer le paysage de la région.

Plusieurs initiatives en matière de mise en valeur des paysages culturels ont vu le jour par le biais de la MRC de Memphrémagog, notamment grâce à leur entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Plusieurs actions de mise en valeur ont été réalisées suite aux différentes études, dont le projet *Typiquement Memphrémagog*. En 2014, celui-ci invitait la population à participer à un concours photo sur les paysages culturels de la MRC. De ce concours a ensuite découlé des expositions sur les photos coup de cœur, un site internet dédié à la mise en valeur des paysages culturels, par la suite disponibles également sur application mobile, en plus de divers symposiums sur le sujet au bénéfice de la population et des municipalités.

PATRIMOINE PAYSAGER

Constats

- Ce type de patrimoine est bien documenté grâce aux études réalisées par la Ville de Magog et la MRC Memphrémagog
- Le marais de la Rivière-aux-Cerises en bordure de la route 112 constitue un attrait naturel et touristique majeur

Enjeu

Les paysages identifiés subissent des pressions de développement immobilier, résidentiel et commercial. Il y a lieu d'être rigoureux pour la préservation de ces paysages.

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Le patrimoine immatériel est constitué d'éléments qui peuvent se transmettre d'une personne à une autre ou d'un groupe à un autre. Il est constitué de pratiques, de savoir-faire, de connaissances, d'expressions et de représentations.

Source : <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5118>

Le patrimoine immatériel comprend les connaissances et les savoir-faire transmis et actualisés principalement par l'apprentissage, par le témoignage ou par la tradition comme les pratiques culturelles (les croyances et les symboles, les rites et les rituels, les us et coutumes, etc.); les expressions orales (les récits de vie, les contes et les légendes, etc.); le folklore (la chanson, la danse et la musique traditionnelle, etc.); les arts populaires et métiers d'art; les fêtes.

L'**identification** est le statut que les **municipalités** et les communautés autochtones peuvent attribuer aux éléments du patrimoine immatériel.

CONNAISSANCE

Comme ce type de patrimoine est apparu dans la Loi en 2012, la Ville de Magog ne s'est pas encore penchée sur le patrimoine immatériel magogois. Un **inventaire**, en collaboration avec les organismes et la population, reste à faire pour connaître et mettre en valeur les différents savoir-faire et permettre aux Magogois et aux Magogoises qui le souhaitent de se les réapproprier.

La liste proposée ici n'est pas exhaustive au sujet du patrimoine immatériel magogois. La **Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval** est l'une des sources consultées.

CONTES ET LÉGENDES



Photo 49 : Mosaïculture du monstre Memphré
Source : Ville de Magog
Crédit photo : Marco Bergeron

L'une des légendes les plus connues et représentatives de Magog est sans nul doute celle de Memphré, le monstre du lac Memphrémagog.

« Même si sa dernière apparition remonte à une cinquantaine d'années, le monstre qui sillonne les eaux du lac Memphrémagog, en Estrie, demeure très présent dans l'esprit des riverains. Bien cachée dans les grottes sous-marines de cette étendue d'eau que l'on dit sans fond, la bête aurait l'aspect d'un grand serpent de mer. Depuis de nombreuses générations, on prétend que les Amérindiens vivant sur les rives du lac ne s'y baignaient jamais par crainte d'être dévorés tout rond.

Depuis 1890, les apparitions du monstre du Memphrémagog se sont multipliées. Chaque année, des observateurs témoignent du mouvement anormal des vagues se formant en une large ondulation qui évoque le déplacement d'un gigantesque serpent sous-marin ». Source : *Créatures fantastiques du Québec. 1, Bryan Perro.*

SAVOIR-FAIRE ET TRADITIONS

La collection d'œuvres du **Musée international d'art naïf de Magog** témoigne du patrimoine immatériel d'autan et d'aujourd'hui : « Souvent centrés sur le besoin de décrire et de raconter, les artistes naïfs partout dans le monde se font les interprètes de nombreux sujets qu'affectionnent ou dont se préoccupent leurs concitoyens : **contes, légendes, croyances religieuses, histoire locale, souvenirs d'enfance** et autres. Souvent riches de détails qui informent sur des pratiques oubliées, sur qui nous avons été et sur qui nous sommes devenus un peuple, leurs œuvres offrent les reflets du patrimoine immatériel des communautés dont ces artistes sont issus. » Michel Forest et Cécile Gélinas, *Contes, légendes et imaginaire naïf québécois. Reflets du patrimoine immatériel du Québec*, Coffret de trois DVD, Musée international d'art naïf de Magog en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Sherbrooke, 2016.

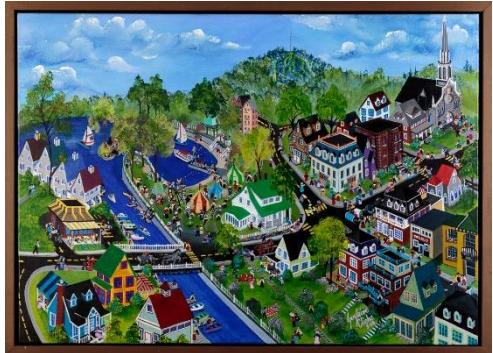


Photo 50 : *Plaisirs colorés* de Guylaine Cliche
Source : Musée international d'art naïf de Magog

À Magog, les **arts textiles traditionnels** sont pratiqués par des individus et les membres de plusieurs organismes qui transmettent la connaissance. Parmi ces organismes, nommons le Cercle des Fermières, Les Filles d'Ariane, le Club de courtepoin De fil en aiguille, dont la description est faite dans la section « Métiers d'art » de ce document.



Photo 51 : Madame Cécile d'Arcy
Source : <http://irepi.ulaval.ca/fiche-cecile-gauthier-arcy-27.html>

En date de juin 2019, madame Cécile d'Arcy est la seule Magogoise reconnue par la **Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval**. Par l'enseignement, la création d'une exposition sur le patrimoine des textiles et la fondation d'une entreprise, cette artisanne a grandement contribué à la diffusion et la renommée de ses savoir-faire traditionnels.

Le patrimoine immatériel **religieux** concerne les **traditions et les pratiques religieuses collectives, la mémoire orale et les pratiques sociales des communautés religieuses et des fidèles**.

Dans son inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval fait mention de trois traditions à Magog : l'ordre des Filles d'Isabelle et deux récits de pratique cultuelle de l'Église unie du Canada (United Church in Canada).

L'**Ordre des Filles d'Isabelle** est une organisation de femmes catholiques qui a pour objectif de rester fidèle aux enseignements de l'Église. Ses membres s'impliquent dans la communauté sur les plans spirituel, social, amical et caritatif. La religion occupe une grande place dans la vie associative de cet organisme. Un cercle local regroupe les membres qui planifient les activités spirituelles, caritatives et sociales du cercle.

Source : <http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=742>

La célébration d'une messe de l'avent dans une étable de la ferme de monsieur Coallier et l'aide à la communauté de l'Église unie du Canada ont aussi été répertoriées.

<http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=855>

<http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=856>

RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

À ce jour, aucun élément du patrimoine immatériel Magogois ne possède de statut de protection légale.

SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

LE MONSTRE MEMPHRÉ

Dans le parc de la Baie-de-Magog, un panneau de bois accolé à un belvédère et une structure métallique recouverte de verdure en été (mosaiculture) et de lumières en hiver d'une représentation du monstre a été créée par une équipe municipale permettent de garder vivante cette légende.

SAVOIR-FAIRE ET TRADITIONS

Le Musée international d'art naïf de Magog (MIANM) propose des expositions au Centre d'arts visuels de Magog. Le coffret de trois DVD réalisé en 2016 par le MIANM en collaboration avec le Musée des beaux-arts de Sherbrooke est en vente au Musée.

Le Cercle des Fermières, Les Filles d'Ariane, le Club de courtepointe De fil en aiguille et l'Association des Retraités de Magog organisent des salons où les travaux des artisans et des artisanes qui pratiquent un métier d'art traditionnel sont exposés et mis en vente.

PATRIMOINE IMMATÉRIEL

Enjeu

Ce type de patrimoine est le moins documenté et étudié à ce jour. Il est peu ou pas connu et non inventorié.

PERSONNAGES, ÉVÈNEMENTS ET LIEUX HISTORIQUES

Les personnages, les événements et les lieux reconnus comme significatifs dans l'histoire constituent une part du patrimoine culturel.

CONNAISSANCE

Comme ce type de patrimoine est apparu dans la nouvelle Loi de 2012, la Ville de Magog est peu intervenue dans ce secteur. Cependant, des personnages, événements et lieux historiques sont mis en valeur dans le cadre de plusieurs projets ou activités réalisés par la Ville, dont certains ont été réalisés en collaboration avec la Société d'histoire de Magog ou grâce à leurs archives.

La mission de cet organisme fait en sorte qu'il est le principal détenteur de la connaissance sur l'histoire à Magog.

RECONNAISSANCE, PROTECTION ET CONSERVATION

L'identification est le statut que les municipalités et les communautés autochtones peuvent attribuer aux personnages, aux événements et aux lieux historiques.

Bien que certaines activités de sensibilisation aient été faites, la Ville de Magog ne s'est pas encore penchée sur cet aspect patrimonial. Il n'y a donc aucune reconnaissance légale à ce jour.

RECONNAISSANCE FÉDÉRALE : DÉSIGNATION LIEU HISTORIQUE DU CANADA

Usines de textile

En 1989, les usines de textile spécialisées dans l'impression et la filature du textile en activité de 1884 à 2011 ont été désignées « lieu historique national du Canada ». (*Loi sur les lieux et monuments historiques [L.R.C. (1985), ch. H-4]* par le gouvernement canadien. Elles sont les seules usines du 19^e siècle à réunir au même endroit les opérations de filature, de tissage, de blanchiment et d'impression. Sources : https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_nhs_fra.aspx?id=638.

Ce statut est une reconnaissance de l'importance de ce site, mais ne confère aucune protection légale aux bâtiments et ne vient avec aucune obligation. En date d'aujourd'hui, le complexe industriel est propriété privée.

SENSIBILISATION ET MISE EN VALEUR

Différents projets et activités de la Ville de Magog ont permis de reconnaître l'apport de certains personnages impliqués dans le développement de la ville, de personnages marquants ainsi que d'événements et lieux ayant joué un rôle dans l'histoire de Magog. Plusieurs de ces projets ont été réalisés en collaboration avec la Société d'histoire de Magog.

En voici quelques exemples.

- L'exposition permanente et l'expérience mobile extérieure du nouveau lieu de mémoire citoyen, la Maison Merry
- Des bannières exposées dans la vitrine du parc des Braves dans le cadre du Chemin des Cantons, et portant sur le patrimoine et l'histoire de Magog
- Le documentaire vidéo et les panneaux d'interprétation sur le quartier des Tisserands

- Les visites guidées et les circuits patrimoniaux
- La toponymie. Le **comité de toponymie** de la Ville de Magog a pour mandat d'étudier et de faire des recommandations au conseil municipal au sujet de la dénomination des nouveaux lieux d'intérêt municipal, tels les parcs, rues et bâtiments.

On doit notamment à ce comité l'appellation de l'Auditorium des Tisserands et des salles de l'Imprimerie et de la Filature en lien avec l'histoire du quartier ouvrier où est situé l'Espace culturel de Magog, de même que les noms d'artères et de parcs de Magog qui rappellent des personnages ayant eu un rôle à jouer dans l'histoire de Magog. Comme exemples mentionnons les secteurs où les voies de communication portent le nom de curés de paroisses ou de maires, le parc d'Omer Gaudreau dans le secteur d'Omerville, le quartier des Tisserands, etc. Le secteur autour de l'église Saint-Patrice dont les artères portent le nom de membres de la famille Merry (Abbott, Rexford, George, Olive, etc.); la salle Kathleen Milne et l'agora André Cailloux de la bibliothèque municipale;



Photo 52 : Identification – Salle de la Filature

Source : Ville de Magog

D'ailleurs, dans certaines villes comme à Sherbrooke et à Coaticook, les plaques toponymiques (appelées aussi odonymiques) affichent en l'honneur de quel personnage historique a été nommée cette voie de communication. Ce type de projet à Magog pourrait permettre à la population de s'approprier l'histoire locale.

La Société d'histoire de Magog a elle-même mis en valeur différents personnages, lieux ou événements historiques de Magog à travers des publications, articles, livres, panneaux d'interprétation, etc.

L'organisme collabore également avec la Corporation de la Maison Merry lors de la réalisation d'activités ou d'expositions à thématique historique. La Maison Merry, lieu historique de Magog en soi, est également un lieu de diffusion portant sur des personnages, lieux et événements historiques de la région.

Certains individus, historiens ou amateurs d'histoire, ont parfois également participé à la mise en valeur de ces éléments du patrimoine entre autres par la rédaction d'articles ou publication de livre, ou par la participation à des projets. Notons par exemple le récent livre *Magog en mots et en images. 50 événements marquants de son histoire*.

PERSONNAGES, ÉVÉNEMENTS ET LIEUX HISTORIQUES

Forces

La mémoire de ces types de patrimoine est conservée notamment à travers les documents de la Société d'histoire de Magog, et mis en valeur par leurs publications ainsi que par les expositions de la Maison Merry. Le comité de toponymie joue également un rôle de conservation de la mémoire et notamment par la nomination des rues, des parcs, etc.

ORGANISMES ET AUTRES COLLABORATEURS

Le patrimoine étant une richesse collective, il appartient à l'ensemble de la communauté d'intervenir pour favoriser sa connaissance, sa conservation et sa mise en valeur. La Ville reconnaît le rôle qu'elle doit jouer en la matière. Mais elle ne peut agir seule. Elle doit travailler en complémentarité avec d'autres intervenants pour partager les responsabilités dans un souci constant d'atteindre un objectif commun.

De nombreux citoyens et organismes s'affairent à conserver et à valoriser le patrimoine de Magog. La Ville reconnaît la qualité et l'importance de ce travail.

Plusieurs intervenants doivent en partager la responsabilité de façon à ce que le patrimoine soit un projet collectif. Un partenariat s'impose entre les intervenants dont l'action doit être concertée afin d'en accroître l'efficacité.

Outre la Ville de Magog, trois organismes se partagent la responsabilité de soutenir le patrimoine culturel à Magog, soit la Société d'histoire de Magog fondée par un regroupement de citoyens en 1988 et la Corporation de la Maison Merry fondée spécifiquement en 2016 par la Ville de Magog pour, notamment, la gestion et la promotion de la maison patrimoniale et de son site. Le Musée international d'art naïf contribue également à la conservation du patrimoine mobilier et immatériel. Dans le cadre de ce document, il est traité dans la section « Arts visuels ». L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises (LAMRAC) participe quant à lui à la préservation et la mise en valeur des paysages culturels patrimoniaux. Il est traité dans la section « Infrastructures culturelles – Centre d'interprétation du marais ».

Ces organismes sont soutenus financièrement par la Ville de Magog.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MAGOG (SHM)

Crée en 1988 dans la foulée des fêtes du centenaire de la Ville de Magog, la Société d'histoire de Magog (SHM) a pour mission d'alimenter et de soutenir la recherche et la diffusion du patrimoine documentaire de Magog et de sa région. Dédiée à la conservation, elle est la dépositaire de la mémoire de la communauté magogoise et se veut une référence en ce sens.

En juin 2000, grâce à une entente avec la Ville de Magog, le siège social de l'organisme est établi dans un bâtiment municipal, au 375, rue Principale Ouest, au cœur du centre-ville. Les vitrines du bâtiment permettent de présenter des expositions thématiques et d'accueillir le public. À la suite à l'adoption de *La politique culturelle 2005-2009* et de son plan d'action, en 2007, la Ville de Magog précise les mandats faisant l'objet de l'entente triennale avec la SHM et lui accorde une subvention au fonctionnement de 25 000 \$ par année. Elle offre alors à l'organisme un local adapté à la conservation de ses collections et à l'accueil des visiteurs et des chercheurs. Ainsi, la superficie occupée par l'organisme passe de 229 pi² à 1 734 pi². En 2012, l'espace occupé par la Société d'histoire de Magog est de nouveau augmenté, et la SHM bénéficie désormais de 2 659 pi².

Au cours des années, l'organisme est fragilisé par le roulement de personnel. Le profil des coordonnateurs/directeurs qui se succèdent teinte la mission et les orientations de la SHM.

Parce que la Ville reconnaît l'importance d'une société d'histoire, en 2014, lorsque la SHM vit des difficultés organisationnelles, la Ville participe aux démarches de redressement de l'organisme et établit un nouveau partenariat.

La création de la Corporation de la Maison Merry permet à la SHM de recentrer ses activités sur la mission de conservation d'archives, ce qui permet une bonne complémentarité entre les deux organismes.

De 2006 à 2018, le personnel de la SHM est composé d'un coordonnateur/directeur embauché entre 21 h et 28 h par semaine et généralement d'un ou deux étudiants pendant la saison estivale. Quelques bénévoles s'ajoutent également de façon ponctuelle à l'équipe.

Le conseil d'administration est aujourd'hui composé de sept membres votant et de deux membres n'ayant pas droit de vote, soit la direction générale de l'organisme et un représentant de la Ville.

Quoique 85 % des revenus proviennent de subventions, la SHM diversifie ses sources de financement par l'obtention de différents contrats de recherche. Le financement demeure tout de même une difficulté pour l'organisme.

Parmi les activités de diffusion, de services et de conservation depuis 2006, notons :

Diffusion :

- Création d'expositions virtuelles (par exemple : 165 ans de croisière; Loisirs estivaux, L'éducation à Magog sur le site du Musée virtuel canadien; etc.);
- Mise sur pied d'expositions (Photos anciennes au CHSLD; Les trésors du lac de la collection Jacques Boisvert à la galerie Orford; histoire de la famille Merry dans le hall de l'hôtel de ville et dans les locaux de l'organisme; Les pionniers de la photographie dans les locaux de l'organisme; etc.);
- Mise sur pied de conférences offertes au grand public (Les trésors du lac; Pas de quoi faire une crise; Histoire de la photographie, Magog de 1884 à 1914; avec l'historien Laurent Brusseau);
- Publication de livres traitant de l'histoire régionale par ses membres, notamment des auteurs Serge Gaudreau, Maurice Langlois,
- Recherche, rédaction et production de panneaux d'interprétation du marais de la Rivière-aux-Cerises et ailleurs dans la ville;
- Rédaction de nombreuses chroniques disponibles sur le site web de l'organisme et publiées à l'occasion dans le journal local;

Services :

- Recherche pour la Ville de Magog;
- Recherche pour les contractuels mandatés de mettre sur pied l'exposition permanente de la Maison Merry;
- Recherche pour le personnel de la Maison Merry pour la mise sur pied des expositions temporaires;
- Recherche, rédaction et production de bannières pour la vitrine du parc des Braves;
- Vente de reproductions de photos et vente de livres sur l'histoire de Magog;
- Collaboration avec la Corporation de la Maison Merry pour préserver et faire connaître l'histoire de Magog et sa région;

- Accueil et encadrement de chercheurs amateurs et professionnels qui souhaitent consulter les archives de la SHM.

Conservation

- Centre d'archives, ouvert 12 h par semaine et sur rendez-vous, comprend des manuscrits, des recueils iconographiques, des enregistrements audio, des cartes, des plans, des revues et des journaux. Le travail d'informatisation des inventaires des fonds vers un outil de recherche unique est en cours. Au 31 décembre 2018, la SHM possédait :
 - 84 fonds et 8 collections d'archives;
 - plus de 40 000 documents : photographies, cartes postales, ferotypes et négatifs sur verre;
 - bibliothèque spécialisée de quelque 1 200 volumes qui traitent de l'histoire régionale;
 - objets.

La collection riche qui couvre l'essentiel de l'histoire de Magog et sa région, et qui permet des recherches sérieuses ainsi que la mission maintenant claire et complémentaire avec la Maison Merry, sont des forces pour la Société d'histoire de Magog.

Ressources humaines : Un directeur général à temps partiel, en plus d'une équipe de bénévoles.

Financement : Soutien financier au fonctionnement de la Ville de Magog, dons privés, contrats en recherche historique, ventes de livres et photos, subventions ponctuelles, autres.

Enjeux

- Recherche de financement autre que municipal – dépendance vis-à-vis du financement
- Roulement d'employés (coordonnateurs(trices)/directeurs(trices) au cours des années, avec des visions différentes
- Difficulté de recrutement de bénévoles
- Absence de continuité dans les méthodes de traitement des archives au cours des années. Un projet d'unification est en cours
- Manque de visibilité du local de l'organisme

CORPORATION DE LA MAISON MERRY

La Corporation de la maison Merry est créée en septembre 2016 par la Ville de Magog afin d'assurer la gestion courante du futur lieu de mémoire citoyen de Magog et de son site. La Corporation a notamment pour mandat de développer et de promouvoir la Maison Merry au bénéfice de la population de Magog et de ses visiteurs, par le biais d'expositions et d'activités variées, à la fois ludiques et interactives, de sensibiliser les visiteurs à l'histoire et à l'archéologie de Magog et de sa région, de contribuer au développement culturel, social et économique de la ville de Magog et de sa région.

La Maison Merry est un lieu de mémoire citoyen racontant l'histoire de Magog et sa région, des Autochtones à aujourd'hui, en passant par les colons américains.

Déjà, lors de la journée officielle de son ouverture le 22 juillet 2018 plus de 1200 personnes en ont franchi les portes. La curiosité étanchée, les commentaires élogieux ont fusé de toutes parts pour souligner la qualité de la restauration de la maison ancestrale, la pertinence des deux expositions et la beauté des aménagements intérieurs et extérieurs.

Pour son ouverture, la Maison Merry présentait deux expositions. L'exposition permanente, comprenant également l'expérience mobile extérieure, mises en place par la Ville dans le cadre du projet, allie technologie et patrimoine, et permet de découvrir l'histoire de Magog et sa région ainsi que la vie de ses premiers occupants, des Autochtones aux années 1920.

L'exposition temporaire, modifiée à chaque deux ans, quant à elle, est entièrement réalisée par l'équipe de la Maison Merry. La toute première, *Ma vie à la textile!*, présentée jusqu'au printemps 2020, porte sur le quotidien des travailleurs du textile magogois et leurs touchantes anecdotes du passé. La seconde, déjà en cours de réalisation en collaboration avec le Musée des Abénakis d'Odanak et le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, aura pour thématique les Abénakis dans les Cantons-de-l'Est.

Les expositions permanente et temporaire, conçues pour intéresser les publics de tout âge et de tout milieu, immergeant le visiteur dans la vie passée de Magog et de sa région et des activités, conçues par la Corporation, comme des visites commentées, une initiation à l'archéologie, des concerts, des conférences et des ateliers offerts au public et au milieu scolaire dynamisent ce lieu.

Plusieurs ententes de partenariat ont été signées notamment avec la Société d'histoire de Magog pour l'accès entre autres à leurs fonds d'archives, avec Orford Musique pour l'organisation de la série de concerts financée par les mécènes Jocelyne et Jean C. Monty et avec le Marais de la Rivière-aux-Cerises pour un forfait conjoint en programme scolaire. L'organisme a notamment élaboré son énoncé de mission, sa vision et ses valeurs de l'organisation, sa politique d'achats et sa politique de tarification des activités, son plan de visibilité pour les commandites et sa première campagne de recrutement des membres et des bénévoles. Les opérations ont bénéficié de subventions gouvernementales, de dons et de commandites en plus des revenus autonomes.

La boutique de la Maison Merry s'inscrit dans l'accomplissement de la mission de la Corporation en accroissant la part des revenus autonomes, nécessaires au développement de la programmation. En 2018, 105 produits différents y sont offerts.

Plusieurs ententes ont été développées avec des producteurs et artisans locaux pour obtenir une diversité des items proposés. La Corporation de la maison Merry a également développé sa propre gamme de produits promotionnels, qui respectent les critères de la politique d'achats responsables, rédigée en 2018.

Selon le rapport annuel 2018 de l'organisme, en cette première année d'opération, soit du 22 juillet au 31 décembre 2018 :

- près de 6 000 visiteurs ont été accueillis par l'équipe de la Maison Merry. De ce nombre, près de 40 % proviennent de Magog.
- 175 élèves du primaire au collégial ont visité la maison Merry d'octobre à décembre 2018. L'offre au groupe scolaire continue d'ailleurs de s'élargir.
- la Corporation de la maison Merry comportait 189 membres

Le conseil d'administration est composé notamment d'un représentant de la Ville de Magog et d'un de la Société d'histoire de Magog.

Ressources humaines : L'équipe d'employés est formée de trois employés permanents et trois guides-animateuses à temps partiel en plus d'une équipe de bénévoles.

Financement : Soutien financier au fonctionnement et mandat de la Ville de Magog, dons privés, activités de financement, revenus des ateliers et activités, autres.

L'implication de la Ville de Magog dans la sauvegarde et la mise en valeur de ce bâtiment patrimonial est décrite dans la section *Infrastructures culturelles*.

Enjeux

- Augmentation de l'achalandage notamment puisqu'il s'agit d'une nouvelle infrastructure et attrait culturel
- Recherche de financement autre que municipal
- Amélioration de la coordination et de la communication entre l'organisme et la Ville de Magog

CITOYENNES ET CITOYENS

Les citoyennes et les citoyens sont aussi conscients de l'urgence de protéger le patrimoine magogois. Les interventions publiques et les demandes au conseil municipal dans certains dossiers en témoignent. Parmi les exemples récents d'implication citoyenne, mentionnons la maison Tourigny, par le Collectif de la Maison Tourigny, l'église et le presbytère de Saint-Patrice ainsi que le site des usines de textile par le Collectif du quartier des Tisserands.

Plusieurs propriétaires d'immeubles patrimoniaux veillent également à la préservation de leur propriété et de ces caractéristiques architecturales d'origine, conservant par le fait même, pour la collectivité, le patrimoine de Magog.

Nous pouvons également noter des initiatives citoyennes de mise en valeur, par exemple via les médias sociaux tels que les pages Facebook « Tu es de Magog si... » et « Association du patrimoine de Magog »

Enjeux

Concertation et arrimage entre les actions citoyennes et celle de la Ville.

AUTRES ENJEUX

D'autres enjeux sont d'ordre général et touchent pour certains tous les secteurs d'intervention en culture, bibliothèque et patrimoine.

Les enjeux suivants touchent particulièrement les **organismes culturels** :

- Difficulté de recrutement des bénévoles;
- Difficulté de recrutement et de relève pour les conseils d'administration;
- Épuisement des bénévoles en raison de la charge de travail qui leur est demandée;
 - Manque d'employés permanents, pour certains organismes, le travail repose sur des bénévoles;
- Difficulté de recrutement et rétention d'employés en raison des conditions précaires ou de la charge de travail;
- Difficultés d'accès à du financement. Très souvent, le financement est accordé pour la réalisation de projets nouveaux et ponctuels et non pour de l'aide au fonctionnement, ce qui crée une surcharge aux organismes qui doivent développer sans cesse de nouveaux projets;
- La « mission » ou les « mandats » de certains organismes changent selon les ressources bénévoles ou employés en place;
- Tendance à créer de nouveaux organismes plutôt que de travailler, de s'affilier ou de fusionner à des organismes déjà existants, pour des raisons de domaines spécialisés, de divergence de vision ou de conflits de personnalités. La Ville favorise le regroupement et la mise en commun des ressources humaines, financières et matérielles de ces organismes;
- Concertation entre les divers organismes, en lien avec leur rôle, leurs mandats, leur offre d'activités, de même que le rôle de chacun d'eux versus leur partenariat avec la Ville;
- Pour toutes ces raisons, il existe un enjeu de pérennité et de vitalité des organismes.

Au niveau de **l'offre d'activités culturelles et patrimoniales** sur le territoire, les enjeux suivants ressortent :

- Concertation de l'offre d'activités culturelles entre les divers intervenants sur le territoire (organismes, entreprises privées, artistes, Ville de Magog, etc.);
- Coût des activités culturelles : à Magog, le public a été habitué à une offre gratuite en culture. Il arrive donc que les citoyens soient réticents à payer même un coût minime pour des activités offertes. Cependant, de façon contradictoire, les activités gratuites sont parfois perçues comme de moins bonne qualité;
- La culture hors les murs : augmenter les actions afin de rejoindre la clientèle qui ne peut se rendre dans les lieux culturels (ex. : résidences pour aînés, centre hospitalier, etc.);
- Méconnaissance des offres d'activités et des infrastructures culturelles par les nouveaux arrivants, mais également par une partie de la communauté : se questionner sur la façon de faire connaître la culture autrement que par les outils de communication actuels;

Voici également d'**autres enjeux importants** en culture, bibliothèque et patrimoine :

- Le numérique en culture : méconnaissance de l'application et des actions du volet numérique dans le domaine. Quelques efforts ont été consentis à ce jour par la Ville (exposition permanente de la Maison Merry, prêt de livres numériques à la Bibliothèque Memphrémagog et circuits patrimoniaux sur application mobile), ainsi que par des organismes, mais il n'y a pas les connaissances et l'expertise à ce jour pour développer le numérique au sein de la Ville et des organismes. Un maillage avec des entreprises de nouvelles technologies de Magog pourrait être une avenue à explorer;
- Reconnaissance des artistes professionnels : actuellement, ceux-ci reçoivent du soutien d'un autre palier de gouvernement. Il y a lieu de se questionner sur le soutien qui peut leur être apporté par la Ville, notamment pour favoriser le maillage avec des artistes de la relève, avec d'autres organismes ou avec les citoyens. Cet enjeu est en lien également avec l'absence de répertoire à jour d'artistes et artisans sur le territoire;
- Résidences d'artistes, lieux de création et/ou de production : aucune résidence d'artiste n'existe sur le territoire. Il y a lieu de se questionner sur l'intérêt et les besoins en ce sens à Magog;
- Absence de lieux de création (partagés ou publics) sur le territoire.
- Vision globale d'acquisition d'œuvres d'art ou d'objets mobiliers à des fins publiques : En lien avec l'enjeu identifié dans la section *Art public*, la Ville de Magog a reçu plusieurs demandes de la part de citoyens, d'artistes ou même d'organismes de l'extérieur, souhaitant faire le don, le prêt ou la vente d'œuvres d'art ou d'éléments du patrimoine mobilier à la Ville (ex. collection de livres, objets anciens, sculptures, etc.). Comme la Ville de Magog n'a pas de politique d'acquisition d'œuvres d'art et n'a pas pour mission de collectionner, il y a lieu de se positionner sur une vision globale d'acquisition à des fins publiques, et non de collectionnement.

ANNEXE 1 - L'ÉCOSYSTÈME DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

La Bibliothèque Memphrémagog est un acteur de proximité de la mise en action de la Politique québécoise de la culture, elle participe activement en tant qu'acteur de proximité à la mise en œuvre du Plan numérique du Québec, elle contribue à la réussite de la politique culturelle de la MRC de Memphrémagog, elle fait partie intégrante de la politique culturelle de la Ville de Magog. La bibliothèque publique fait partie d'un écosystème global et tire sa mission de différents intervenants qui gravitent dans cet écosystème. L'illustration n° 1 « L'écosystème de la bibliothèque publique québécoise » représente aussi la position privilégiée de service de proximité de la bibliothèque publique auprès de tous les citoyens.

La bibliothèque participe à la réalisation du plan stratégique de l'Association des bibliothèques publiques du Québec qui reflètent les consensus des bibliothèques du Québec et des grandes orientations nationales et internationales des bibliothèques publiques. La bibliothèque soutient la mission de l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie. La bibliothèque Memphrémagog participe au déploiement d'interventions de proximité en littératie et s'associe à la Politique de la réussite éducative du ministère de la Famille en agissant auprès de la petite enfance et au Plan numérique du ministère de la Culture et des Communications du Québec en permettant à ses abonnés de mieux intégrer les compétences du 21^e siècle et les possibilités du numérique, car la bibliothèque « *croit à la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société comme ingrédient essentiel à la réussite éducative de tous les enfants du Québec* » (Politique de la réussite éducative, 2019

Illustration 1 - L'écosystème de la bibliothèque publique québécoise

Crédit : Françoise Ménard – Bibliothèque Memphrémagog – 2019

